

2M11. 30082

Université de Montréal

La lettre de voyage au XVIII^e siècle. Éléments de poétique

par
Valérie Badet

Département d'études Françaises
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de maîtrise
en Études françaises

août 2002

« copyright », Valérie Badet, 2002



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
La lettre de voyage au XVIII^e siècle. Éléments de poétique

présenté par :
Valérie Badet

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Président-rapporteur : Robert Melançon

Directeur de recherche : Benoît Melançon

Membre du jury : Ugo Dionne

SOMMAIRE

Ce mémoire a pour objectif d'élaborer des éléments d'une poétique de la lettre de voyage au XVIII^e siècle. Pour cela, nous nous concentrerons plus particulièrement sur le traitement du temps et de l'absence dans la lettre de voyage à partir de lettres réelles écrites pendant un voyage ou à sa suite. Le corpus est constitué des six œuvres suivantes : des *Lettres d'Afrique à madame de Sabran* du chevalier de Boufflers, des *Lettres familières d'Italie* du président de Brosses, des *Nouveaux voyages de Mr le baron de Lahontan dans l'Amérique septentrionale*, des *Lettres à la marquise de Coigny* du prince de Ligne, de *Peaux-rouges et Robes noires. Lettres édifiantes et curieuses des jésuites français en Amérique au XVIII^e siècle* et du *Nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale* de l'abbé Robin.

Le premier chapitre est consacré à une présentation d'éléments de théorie et de méthode pour l'étude du récit de voyage et de la lettre. Nous tenterons d'y définir le récit de voyage à travers l'histoire et au XVIII^e siècle. Enfin, nous décrirons quelques caractéristiques de la lettre de voyage. Ce chapitre théorique et méthodologique se terminera par la présentation des œuvres du corpus.

Le deuxième chapitre traite de l'absence dans la lettre de voyage. Nous verrons que l'absence y fait l'objet d'une double expression — physique et culturelle — que les épistoliers-voyageurs expriment plus ou moins. Pour faire oublier cette absence au destinataire, l'épistolier a recours à divers moyens que nous analyserons : le dialogue, la description, la comparaison ou l'utilisation de différentes figures de rhétorique.

Le troisième chapitre traitera du temps dans la lettre de voyage. Il peut s'y exprimer de deux façons: il y a un temps « externe », que l'on a nommé temps du voyage, et le temps « intérieur », qui suit l'évolution psychologique de l'épistolier. Le temps du voyage fait principalement état des déplacements des écrivains-voyageurs et se manifeste notamment par le *topos* de la tempête en mer. Le temps intérieur peut s'exprimer à travers des lieux communs temporels qui permettent d'analyser les sentiments de l'épistolier.

Nous concluons ce mémoire en affirmant que l'absence est traitée, dans la lettre de voyage, d'une façon spécifique. Elle est doublement représentée : physiquement et culturellement. Le temps épistolaire, lui, est relativement peu présent dans la lettre de voyage. Finalement, nous nous interrogerons sur le cas particulier des *Lettres d'Afrique à madame de Sabran*.

Mots-clés

Récit de voyage/ Épistolarité/ Poétique/ XVIII^e siècle/ Rhétorique

ABSTRACT

The present thesis aims at elaborating the elements of a poetics of the eighteenth-century travel letter. For this purpose, we will concentrate most particularly on the treatment of time and absence in the travel letter using actual letters written during a journey or following it. The corpus is composed of the six following works : the *Lettres d'Afrique à madame de Sabran* by the chevalier of Boufflers, the *Lettres familières d'Italie* by the president de Brosses, the *Nouveaux voyages de Mr le baron de Lahontan dans l'Amérique septentrionale*, the *Lettres à la marquise de Coigny* by the Prince de Ligne, *Peaux-rouges et Robes noires. Lettres édifiantes et curieuses des jésuites français en Amérique au XVIII^e siècle* and the *Nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale* by the abbé Robin.

The first chapter is devoted to the presentation of elements of theory and method for the study of the travel narrative and letter. We will try to define the travel narrative through history and during the eighteenth-century. Finally, we will describe some characteristics of the travel letter. This theoretical and methodological chapter will end by the presentation of the works of the corpus.

The second chapter deals with absence in the travel letter. We will see that this absence is the object of a double expression — physical and cultural — more or less expressed by the travel letter writers. In order to have the addressee forget this absence, the letter writer uses various means that we will analyze : the dialogue, the description, the comparison or the utilization of different figures of rhetoric.

The third chapter deals with time in the travel letter. Time can express itself in two ways: there is an « external » time, that we named travel time, and an « internal » time, which follows the psychological evolution of the letter writer. The travel time principally concerns the displacements of the travel writers and in particular expresses itself by the *topos* of the sea tempest. The internal time can appear through temporal scenes which permit an analysis of the letter writer's feelings.

We will conclude this thesis by asserting that absence is dealt with, in the travel letter, in a specific manner. It is doubly represented : physically and culturally. The epistolary time is relatively not much present in the travel letter. Finally, we will question the particular case of the *Lettres d'Afrique à madame de Sabran*.

Key words

Travel narrative / Epistolary / Poetics / Eighteenth century / Rhetorics

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION.....p.3

CHAPITRE. 1- LE RÉCIT DE VOYAGE ET LA LETTRE : ÉLÉMENTS

DE THÉORIE ET DE MÉTHODE.....p. 9

LE RÉCIT DE VOYAGE : DÉFINITION ET HISTORIQUE... p. 10

Définition du voyage.....p. 10

Définition du récit de voyage.....p. 14

Les écrivains-voyageurs.....p. 20

Le souci de vraisemblance et de vérité.....p. 22

Le récit de voyage à travers les siècles.....p. 24

LE RÉCIT DE VOYAGE AU XVIII^E SIÈCLE.....p.27

Voyages et sciences au XVIII^e siècle.....p. 28

Voyage et individualité.....p. 32

La lettre : la forme du XVIII^e siècle.....p. 34

LA LETTRE DE VOYAGE.....p. 38

Définition de la lettre familière.....p. 38

Principales caractéristiques de la lettre de voyage.....p. 40

PRÉSENTATION DU CORPUS.....p. 47

CHAPITRE. 2- L'ABSENCE DANS LA LETTRE DE VOYAGE.....p. 60

L'EXPRESSION DE LA DOUBLE ABSENCE.....p. 62

Absence physique.....p. 62

Absence culturelle.....p. 76

LA SUPPRESSION DE L'ABSENCE, OU COMMENT FAIRE
OUBLIER L'ABSENCE À SON DESTINATAIRE.....p. 81

Dialoguer.....p. 81

Décrire.....	p. 90
Comparer.....	p. 100
Masquer.....	p. 103

CHAPITRE. 3- LE TEMPS DANS LA LETTRE DE VOYAGE..... p. 116

LE TEMPS EXTERNE OU LE TEMPS DU VOYAGE.....p. 117

Déplacements.....	p. 117
La tempête en mer.....	p. 123
Le temps des lettres administratives.....	p. 125
Temps et exotisme.....	p. 129
Temps et répétition.....	p. 130

LE TEMPS INTÉRIEUR OU L'ÉVOLUTION PSYCHOLOGIQUE
DE L'ÉCRIVAIN-VOYAGEUR..... p. 132

Lieux communs épistolaires.....	p. 132
Lettres préromantiques.....	p. 137

CONCLUSION.....p. 141

BIBLIOGRAPHIE..... p. 147

LISTE DES SIGLES

- LA** *Lettres d'Afrique à madame de Sabran* [1875 pour le premier voyage et 1905 pour le second voyage], chevalier de Boufflers, préface, notes et dossier de François Bessire, Paris, Babel, coll. « Les épistolaires », 1998, 451 p.
- LI** *Lettres familières d'Italie* [1799], président de Brosses, Bruxelles, Éditions Complexe, coll. « Le regard littéraire », 1995, 339 p.
- LM** *Lettres à la marquise de Coigny* [1801], prince de Ligne, édition présentée et annotée par Jean-Pierre Guicciardi, Paris, Desjonquères, coll. « XVIII^e siècle », 1986, 122 p.
- NV** *Nouveaux voyages de Mr le baron de Lahontan dans l'Amérique septentrionale* [1703], dans *Œuvres complètes*, édition critique par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1990, tome 1, 277 p.
- NVAS** *Nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale* [1783], abbé Robin, À Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, Turnhout (Belgique), Time-Life, fac-similé de l'édition de 1783, 1984, 224 p.
- PR** *Peaux-rouges et Robes noires. Lettres édifiantes et curieuses des Jésuites français en Amérique au XVIII^e siècle* [1702-1776], édition établie et présentée par Isabelle et Jean-Louis Vissière, Paris, Éditions de la différence, coll. « Outre-mers », 1993, 397 p.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mon directeur de recherche, monsieur Benoît Melançon, pour sa disponibilité, ses relectures attentives et sa grande patience envers moi.

Pour son aide dans la traduction du sommaire, j'adresse un chaleureux merci à la famille Reynolds.

Je veux également remercier sincèrement Sébastien, pour son soutien de chaque instant, aussi bien en tant que mari que dans son rôle de père de famille.

Finalement, une pensée tendre va à mes deux enfants, Étienne et Benjamin, pour leur bonne humeur contagieuse et stimulante.

INTRODUCTION

Écrire le voyage, c'est transformer l'expérience en conscience.

André Malraux

Tout bon voyageur sait qu'un guide de voyage est essentiel pour préparer un déplacement. La pléthore de livres de voyage dans les librairies montre à quel point le guide touristique fait partie intégrante du voyage moderne : sa lecture préliminaire permet d'avoir un premier contact avec le pays à visiter et de préparer ainsi son périple. Malgré une évolution de la forme, notamment avec l'insertion de la photographie, le principe directeur et le contenu du guide de voyage restent sensiblement les mêmes depuis son apparition : des informations générales ou pratiques décrivant un pays et ses ressources. Rédigé dans un style plus ou moins neutre, le guide de voyage contemporain occulte le fait qu'aux siècles précédents les « récits de voyage », qui alors assumaient cette fonction de « guide », laissaient une large place à la subjectivité de l'auteur (par exemple en utilisant le *je*).

Ces récits de voyage — précurseurs en quelque sorte du guide touristique actuel — étaient considérés comme une « œuvre littéraire » dans la mesure où la personnalité de l'auteur y transparaissait plus ou moins¹. Ils avaient pour but de divertir le lecteur, mais aussi de l'informer sur le pays dont le voyageur revenait. Ce lecteur pouvait être soit un futur voyageur en quête de connaissances sur sa prochaine destination, soit une personne qui ne pouvait pas voyager et qui recherchait le dépaysement et l'exotisme. Les récits de voyage empruntaient alors différentes formes comme le journal, les Mémoires ou la lettre. Dans ce mémoire, nous avons choisi de nous intéresser à la lettre de voyage, car celle-ci a été relativement peu étudiée en

¹ Nous ne souhaitons pas ici entrer dans le débat sur l'intentionnalité de l'auteur comme critère de la littérarité d'une œuvre. Nous tenons pour acquis que les récits de voyage, quelles que soient leurs formes, sont des œuvres littéraires.

tant que forme particulière; elle a été surtout perçue comme un type de récit de voyage et elle se voyait consacrer seulement quelques remarques dans un travail portant sur le genre « récit de voyage ».

Le lecteur est en droit de se demander pourquoi l'écrivain choisit la lettre comme support au récit de son voyage. On peut avancer quelques raisons qui expliquent cette adéquation entre la lettre et le voyage. Tout d'abord, l'écriture et le déplacement, le voyage sont liés (il faut partir pour écrire une lettre, ou au moins être absent) et, de plus, la lettre, de par sa plasticité, s'adapte bien à la structure du récit de voyage. Nous pouvons également supposer qu'il s'agit d'une tentative de retour vers la vérité des récits de voyage. En effet, aux XVII^e-XVIII^e siècles, les récits de voyage sont assimilés à des opérations de mystification douteuses. La lettre, qui donne l'illusion d'être plus vraie que toute autre forme d'écriture, serait donc un moyen d'échapper à cette réputation de déformation de la réalité. Cette affinité entre la lettre et le voyage peut également s'expliquer par l'expression du *moi* que favorise la lettre familière. En effet, selon la plus ancienne tradition, la lettre est le « miroir de l'âme », c'est-à-dire qu'elle favorise le retour sur soi. Lors d'un voyage, la rencontre avec l'Autre (que ce soit l'étranger ou l'étrangeté) est instigatrice de la révélation de la conscience de soi. Enfin, le motif du voyage et la forme d'écriture à distance de la lettre se rejoignent naturellement.

Prenant appui sur ces présupposés de la lettre de voyage, nous nous proposons de tenter, à partir d'un corpus forcément restreint, et n'ayant en cela aucune prétention à la généralisation, de mettre en place des éléments

d'une poétique de la lettre de voyage au XVIII^e siècle, cela avec prudence, les limites des deux genres (l'épistolaire et le récit de voyage) étant indécises. Nous souhaitons utiliser une méthode qui implique une lecture qui va du texte au genre pour tenter de voir s'il est possible d'isoler des traits formels et thématiques de cette pratique particulière. Il s'agira donc de décrire et d'analyser quelques lettres de voyage du XVIII^e siècle, tout en tenant compte des textes critiques portant sur les oeuvres du corpus. Notre projet de recherche s'appuie sur la notion théorique de « poétique » et, plus précisément, de « poétique des genres ». Selon Benoît Melançon, la « poétique » se définit comme « un outil permettant de réfléchir à la nature d'un genre littéraire, de déterminer son fonctionnement le plus général et, finalement, d'aider à lire les textes qui en relèvent² ».

Notre corpus a été déterminé en fonction de plusieurs facteurs. La période de parution tout d'abord : le XVIII^e siècle étant reconnu comme le siècle « épistolaire » et le siècle où la littérature de voyage connaît un fort engouement, cette simultanéité nous est apparue intéressante à considérer. La réalité du voyage ensuite : notre corpus est composé de récits de voyage réels, c'est-à-dire que les épistoliers ont vraiment voyagé et en ont fait le récit par lettres (pendant le voyage ou à sa suite). La facilité d'accès au texte est finalement le dernier facteur qui a dicté le choix des auteurs : les lettres de voyage que nous étudions ont fait l'objet d'une réédition récente. Ce corpus, présenté selon la date de publication originale, se compose de : *Peaux-rouges et Robes noires. Lettres édifiantes et curieuses des Jésuites*

² Benoît Melançon, *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle*, Montréal, Fides, 1996, p. 5.

français en Amérique au XVIII^e siècle [1702-1776], édition établie et présentée par Isabelle et Jean-Louis Vissière, Paris, Éditions de la différence, coll. « Outre-mers », 1993, 397 p.; *Nouveaux voyages de Mr le baron de Lahontan dans l'Amérique septentrionale* [1703], dans *Œuvres complètes*, édition critique par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1990, tome 1, 277 p.; *Nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale* [1783] de l'abbé Robin, À Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, Turnhout (Belgique), Time-Life, fac-similé de l'édition de 1783, 1984, 224 p.; *Lettres familières d'Italie* [1799] du président de Brogues, Bruxelles, Éditions Complexe, coll. « Le regard littéraire », 1995, 339 p.; *Lettres à la marquise de Coigny* [1801] du prince de Ligne, édition présentée et annotée par Jean-Pierre Guicciardi, Paris, Desjonquères, coll. « XVIII^e siècle », 1986, 122 p.; *Lettres d'Afrique à madame de Sabran* [1875 pour le premier voyage et 1905 pour le second voyage] du chevalier de Boufflers, préface, notes et dossier de François Bessire, Paris, Babel, coll. « Les épistolaires », 1998, 451 p.

Des considérations sur la théorie de la lettre de voyage feront l'objet du premier chapitre : après avoir défini le récit de voyage et présenté quelques repères historiques, nous verrons les spécificités du genre au XVIII^e siècle. Nous passerons ensuite en revue les quelques écrits portant spécifiquement sur la lettre de voyage. Finalement, nous présenterons les œuvres à l'étude dans notre corpus. Après cette réflexion sur la nature de la lettre de voyage, nous établirons notre poétique à partir de deux axes

d'étude déterminés selon la poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle proposée par Benoît Melançon³. Nous étudierons le traitement de l'absence dans la lettre de voyage en postulant qu'elle est le lieu d'une double absence : absence physique — née du voyage et spécifique à la lettre — et absence culturelle née de la confrontation avec l'Autre (l'étranger et l'étrangeté). Les moyens qu'utilisent les écrivains-voyageurs pour tenter de la supprimer, ou au moins de l'atténuer, seront l'objet de cette analyse. En effet, l'épistolier en voyage se doit de se substituer au regard de son destinataire et de répondre à la question « comment faire voir le pays nouveau? » (deuxième chapitre). Le troisième chapitre sera consacré à l'étude des manifestations temporelles dans la lettre de voyage. Nous nous sommes rendu compte durant notre recherche que les écrivains-voyageurs portaient relativement peu d'attention à l'expression du temps épistolaire, ce qui explique le fait que le chapitre qui lui est consacré est moins important que les deux autres. La lettre traduit à la fois la temporalité « externe », ou temps du voyage, et le temps « intérieur », qui rend compte de l'évolution psychologique des personnages. Nous constaterons que le premier, s'il comprend des lieux communs (notamment la tempête en mer), varie en fonction des lettres de voyage, alors que le second s'exprime surtout à partir de lieux communs temporels propres à la lettre familière. Nous en viendrons à la conclusion que cette prédominance de l'absence sur le temps est ce qui caractérise formellement la lettre de voyage.

³ *Ibid.*

Cette tentative de déterminer des éléments d'une poétique de la lettre de voyage au XVIII^e siècle ne constitue évidemment qu'une base à une réflexion qui, nous l'espérons, fera un jour l'objet de recherches plus approfondies.

CHAPITRE 1

LE RÉCIT DE VOYAGE ET LA LETTRE : ÉLÉMENTS DE THÉORIE ET DE MÉTHODE

Ce chapitre a d'abord pour but de présenter les réflexions théoriques qui existent sur le genre du récit de voyage et sur le genre épistolaire. Pour cela, nous allons définir le récit de voyage et voir quelle a été son évolution à travers le temps. Puis, nous présenterons plus particulièrement le genre au XVIII^e siècle, afin de voir quelles pourraient être les implications de sa définition dans notre tentative d'élaboration d'une poétique de la lettre de voyage. Nous définirons, par la suite, la lettre de voyage comme catégorie de la lettre familière, tout en présentant les principales caractéristiques du genre. Enfin, le chapitre se termine sur la présentation de notre corpus, à partir duquel nous élaborerons nos éléments de poétique.

LE RÉCIT DE VOYAGE : DÉFINITION ET HISTORIQUE

Dans le syntagme « récit de voyage », il y a le mot « voyage » qu'il importe de définir avant de chercher à faire l'analyse de son récit.

Définition du voyage

Le terme « voyage » vient du latin *viaticum* (de *via* « voie, route ») qui signifie « argent pour le voyage » ou « provisions de route ». Son histoire lexicale précise qu'au Moyen Âge le terme signifie principalement « pèlerinage » et « croisade », et que « Les voyages au sens moderne étant

très rares au Moyen Âge le sens actuel ne paraît que vers la fin du XV^e siècle⁴.»

À travers les siècles, la fonction du voyage a beaucoup évolué : d'abord utilitaire (commerce, formation, etc.), il s'est fait loisir et, facilité par le progrès des moyens de déplacement⁵, il est devenu tout à fait courant. La maxime selon laquelle « les voyages forment la jeunesse », elle, est citée dès l'origine du voyage. Dès l'apparition du voyage au sens moderne, que Normand Doiron situe vers le XVI^e siècle⁶, le terme est lié à l'idée d'éducation et de formation. Ce voyage de formation, nommé « Grand Tour⁷ » en Grande-Bretagne, n'est codifié qu'au XVII^e siècle, mais il existe depuis Montaigne au moins⁸. Le voyage représentait alors un moyen de connaissance, un lieu de formation que tous les jeunes hommes de bonne famille devaient fréquenter. Le jeune noble devait faire ou parfaire son

⁴ Oscar Bloch et Walther Von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, p. 679.

⁵ « L'amélioration des routes pour des raisons stratégiques et commerciales au cours du XVIII^e s., ainsi que les meilleures performances du système des postes favorisent les déplacements des voyageurs et contribuent à la découverte de nouvelles régions. » (*Dictionnaire européen des Lumières*, publié sous la dir. de Michel Delon, Paris, Presses universitaires de France, 1997, art. « Grand Tour », par Pierre Chessex, p. 520.)

⁶ « On n'a pas toujours voyagé. En tant que mode de déplacement possédant des caractères spécifiques, le voyage s'avère même une pratique relativement récente, qui n'existe sûrement pas en France avant le XVI^e siècle, qui se développe dans le contexte des grands bouleversements intellectuels et religieux de la première Renaissance. » (Normand Doiron, « L'art de voyager. Pour une définition du récit de voyage à l'époque classique », *Poétique*, 73, 1998, p. 84.)

⁷ « Le Grand Tour est un voyage initiatique qui permet aux jeunes gentilshommes anglo-saxons des XVII^e et XVIII^e s. d'élargir leurs connaissances des pratiques sociales et politiques du Continent tout en s'imprégnant de culture classique en Italie. [...] Il s'agit d'un voyage de formation de type particulier [...] réservé aux fils de l'aristocratie âgés de seize à vingt ans, pour couronner la fin de leurs études. [...] L'Europe du Grand Tour est, à l'origine, essentiellement urbaine puisqu'il s'agit d'une pérégrination de villes en villes en un parcours stéréotypé conforme aux guides et aux compilations à l'usage des voyageurs. Au contraire de l'explorateur qui cherche, le grand touriste retrouve et vérifie *de visu* des connaissances livresques acquises durant ses études. [...] la formule n'est bientôt plus uniquement appliquée au voyage de formation des jeunes nobles anglais, mais également des Hollandais, des Allemands, des Français, des Suédois, des Russes. » (*Dictionnaire européen des Lumières*, *loc. cit.*, p. 518-519.)

⁸ *Dictionnaire européen des Lumières*, *op. cit.*, art. « Voyages et voyageurs », par Marie-Noëlle Bourguet, p. 1095.

éducation dans un tour d'Europe. On considérait que les connaissances acquises uniquement dans les livres s'avèrent incomplètes et partielles, car elles reproduisent simplement la réalité sans permettre au jeune aristocrate de développer sa propre expérience⁹. Au XVIII^e siècle, on différencie les types de voyage et on précise ce que chacun apporte aux voyageurs. Ainsi que le rappelle Friedrich Wolfzettel,

le chevalier de Jaucourt, auteur de l'article « Voyage, voyageur » de l'*Encyclopédie*, fait une distinction entre le « voyage de long cours » servant à enrichir la science et le voyage d'éducation ayant des buts d'ordre pédagogique :

les grands hommes de l'Antiquité ont jugé qu'il n'y avait de meilleure école de la vie que celle des *voyages*, école où l'on apprend la diversité de tant d'autres vies, où l'on trouve sans cesse quelque nouvelle leçon dans ce grand livre du monde...
[...] En effet, les voyages corrigent les vices d'une éducation purement livresque en aiguisant le don d'observation et le jugement :

Les voyages étendent l'esprit, l'élèvent, l'enrichissent de connaissances, et le guérissent des préjugés nationaux [...]. C'est un genre d'étude auquel on ne supplée point par les livres, et par le rapport d'autrui; il faut soi-même juger des hommes, des lieux et des objets¹⁰.

Le voyage apparaît donc fondamental pour l'éducation, car il la complète.

Le voyage et le thème de la connaissance sont étroitement liés, qu'il s'agisse

⁹ L'expérience joue un rôle tel dans le voyage que Normand Doiron précise qu'elle est devenue un lieu commun de la littérature de voyage : « l'expérience [...] possède une importance telle dans la genèse et la constitution du genre qu'on peut le [le lieu commun] considérer comme le *lieu fondateur* du récit de voyage classique. À travers ses transformations et ses différentes expressions, il continue de rappeler l'acte inaugural qu'assume tout voyageur : le départ, la sortie, le passage à l'*extérieur*. » (Normand Doiron, *loc. cit.*, p. 88.)

¹⁰ *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Lausanne et Berne, Société typographique, 1781, art. « Voyage, Educ. », t. XXXVI, p. 273, cité par Friedrich Wolfzettel, *Le Discours du voyageur. Le récit de voyage en France, du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Perspectives littéraires », 1996, p. 234.

des connaissances en tant que savoir¹¹, ou de la connaissance de soi née des différentes expériences viatiques¹².

Lorsque le voyage fait l'objet d'un récit écrit, ces différents types de voyage vont engendrer plusieurs modèles d'écriture. Christine Montalbetti différencie deux types de voyage qui façonnent deux styles de récit :

on [...] distingue en particulier le Voyage d'écrivain, qui parcourt des terres déjà balisées, des terres écrites, du Voyage d'explorateur, pour lequel la question de la dénomination, liée à l'inadéquation du lexique, [...] est première, et s'assortit d'un geste de réappropriation complexe, qui passe par l'attribution de toponymes comme par la saisie de l'espace par le discours¹³.

Jean Roudaut, quant à lui, postule que «c'est l'enjeu du voyage qui le fonde véritablement, en justifie les descriptions [...]»¹⁴. Le but du voyage — l'agrément ou l'exploration — et sa destination — terres inconnues ou pays déjà découverts — permettent d'effectuer une ébauche de classification des récits de voyage. Cette classification tient compte du contenu rédigé selon la fonction initiale du voyage.

Il est encore nécessaire, dans cette définition du voyage, de préciser que notre étude ne prendra en considération que les voyages réels et que nous laissons de côté les voyages imaginaires, romanesques ou utopiques. Nous avons déjà mentionné en introduction que les lettres de voyage portant

¹¹ L'«importance épistémologique de l'espace, institué en objet commun de tous les savoirs, explique que le voyage fasse alors figure de forme supérieure de la connaissance». (*Dictionnaire européen des Lumières*, *op. cit.*, art. « Voyages et voyageurs », p. 1094.)

¹² «L'enjeu du voyage, ce peuvent être des connaissances, mais ce peut-être aussi la naissance du nouvel homme que l'on pressent vivre en soi.» (Jean Roudaut, « Quelques variables du récit de voyage », *La Nouvelle Revue française*, 377, 1984, p. 65.)

¹³ Christine Montalbetti, *Le Voyage, le monde et la bibliothèque*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Écriture », 1997, p. 55.

¹⁴ Jean Roudaut, art. « Récit de voyage », *Encyclopedia Universalis*, Paris, tome 19, 1989, p. 632.

sur des voyages réels ont été peu étudiées et que du travail reste à faire sur ce sujet.

Définition du récit de voyage

Nous tenons d'abord à signaler que nous emploierons indistinctement les termes « récit de voyage » et « relation de voyage », car l'usage actuel tend à démontrer qu'il n'y a pas de différence significative entre les deux termes¹⁵.

Après une lecture de la critique portant sur le genre du récit de voyage, un constat s'impose : « il n'existe pas d'état pur du genre¹⁶ ». Tous les auteurs consultés s'accordent pour dire que la multiplicité des formes du récit de voyage et sa longue histoire¹⁷ rendent impossible une définition précise. De plus, comme le souligne Jacques Chupeau, « Plus qu'à l'étude des formes et des genres, c'est à l'histoire des idées, des mentalités, des thèmes et de la sensibilité que l'analyse des récits de voyages a été

¹⁵France-Dominique Liechtenhan explique l'histoire des deux termes: « À l'aube du XVIII^e siècle, le genre particulier qu'est le livre de voyage basé sur un parcours réel [...] se divise en deux catégories, le récit de voyage et la relation de voyage [...]. Selon les *Dictionnaires* de l'époque, très confus quant à l'emploi des termes relation et récit, l'on peut cristalliser deux tendances. Le récit de voyage est défini comme genre positiviste voire érudit, il se distingue en tant que tel de la relation de voyage ou des voyages, genre créatif basé sur une poésie de la subjectivité. Ils se différencient par leur contenu, le récit de voyage étant défini par l'objet décrit dans un pays parcouru; la relation par le sujet voyageur face à l'environnement étranger. [...] Récit et relation, avec la réorientation du genre spécifique qu'est le livre de voyage vers une envergure artistique, s'amalgament au fil des décennies [...]. » (France-Dominique Liechtenhan, « Le voyageur ou *Peregrinationum scriptor*, un homme de métier à la fin du grand siècle », dans *Écrire le voyage*, textes réunis par Gyorgy Tverdota, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1994, p. 149-151.)

¹⁶Normand Doiron, « De l'épreuve de l'espace au lieu du texte : le récit de voyage comme genre », dans Bernard Beugnot (édit.) « Voyages, récits et imaginaire », *Papers on French Seventeenth-Century Literature*, Paris-Seattle-Tubingen, coll. « Biblio 17 », XVI, 1984, p. 21.

¹⁷« Le corpus des récits de voyages est donc considérable, ce qui ne facilite guère la tâche de l'analyste soucieux de dégager des marques génériques et des constantes formelles. À cela s'ajoutent au cours des siècles l'inévitable évolution du genre et l'ambiguïté des rapports qu'il entretient tantôt avec le roman, tantôt avec les discours à visée scientifique. » (Roland Le Huenen, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage? », *Littérales*, 7, 1990, p. 13.)

traditionnellement rattachée¹⁸. » Pourtant, on peut tenter de catégoriser le récit de voyage selon les genres dont il se rapproche. Jean Roudaut précise à cet égard que

Les récits de voyage entrent dans la catégorie de l'autobiographie. L'auteur, le narrateur et le voyageur sont la même personne; leur aventure ne commence pas par une naissance mais par un départ, et ne se dénoue pas arbitrairement mais doit s'achever par un retour. Les récits peuvent prendre la forme de journaux, [...] de lettres [...], ou de mémoires [...]. Il est rare qu'ils soient constitués par un journal tenu au jour le jour; le journal sert de soutien à une rédaction postérieure¹⁹.

Par ailleurs, le récit de voyage résiste à une définition précise du genre en raison de la multitude des formes qu'il doit prendre pour s'adapter à son objet, à savoir l'inconnu, l'exotique, la nouveauté : « Pour relater, par l'écriture, l'aventure de son voyage en même temps que représenter un monde inconnu, chacun invente sa manière²⁰. » Confronté à un ailleurs multiple, l'écrivain-voyageur a recours à toutes sortes de discours pour rédiger le récit de son voyage. Andreas Wetzel remarque que « Rares sont les domaines que le récit de voyage ne recoupe pas : depuis les sciences naturelles, la géographie, la cartographie, l'archéologie, en passant par l'ethnologie, jusqu'à l'histoire (économique, politique, sociologique) [...]»²¹. » Dans la suite de son livre, celui-ci tente d'utiliser deux approches, l'une synchronique, l'autre diachronique, pour définir le genre du récit de

¹⁸ Jacques Chupeau, « Les récits de voyage aux lisières du roman », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 77, 3-4, mai-août 1977, p. 537.

¹⁹ Jean Roudaut, « Quelques variables du récit de voyage », *loc. cit.*, p. 59. L'auteur renvoie aux œuvres suivantes : Montaigne, *Journal de voyage* (forme du journal); Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe* (forme autobiographique).

²⁰ *Dictionnaire européen des Lumières*, *op. cit.*, art. « Voyages et voyageurs », p. 1095.

²¹ Andreas Wetzel, *Partir sans partir. Le récit de voyage littéraire au XIX^e siècle*, Toronto, Édition Paratexte, 1992, p. 1.

voyage. Mais, là encore, toute formulation précise et générale est impossible, car

Le récit de voyage souffre, en bref, de ce qu'on pourrait appeler un problème de territorialité. [...] d'un point de vue synchronique, on se rend bien vite compte de l'impossibilité d'isoler, dans un système taxinomique quelconque, une position stable qui serait le lieu de manifestation exclusif du récit de voyage. [...] On n'est guère plus avancé en adoptant une approche diachronique. Il est incontestable que le récit de voyage a joui de moments forts dans l'histoire (en France notamment au XVII^e siècle), mais il ne s'apparente pas de ce fait aux autres genres tels que l'épopée, l'autobiographie [...]. [...] le récit de voyage, en tant qu'entité globale, n'a ni d'origine ni de terme concevable [...] ²².

À la suite de ces remarques sur la complexité de la définition du genre du récit de voyage, on peut citer Roland Le Huenen, qui résume bien la position des critiques : «L'on est donc forcé de reconnaître, face à cette variété de pratiques et de formes, l'extrême difficulté sinon l'impossibilité à considérer et à décrire le récit de voyage en termes de genre constitué, autonome, faisant l'objet de règles et de contraintes *a priori*, présentant un réseau de marques et de signes spécifiques²³.»

Malgré ce constat d'échec, on peut parler de critères de base pour cerner la spécificité générique du récit de voyage. Les titres et les préfaces des récits de voyage servent de référence aux critiques qui ont tenté de définir le genre. Les écrivains-voyageurs font souvent usage de la préface pour présenter les grandes lignes de la théorie qui guide la mise en texte de leur voyage, et celle-ci constitue un texte de base pour l'analyse des critères

²² *Ibid.*, p. 4-5.

²³ Roland Le Huenen, « Le récit de voyage : l'entrée en littérature », *Études littéraires*, 20, 1, printemps-été 1987, p. 46.

du genre. Jacques Chupeau explique notamment que, « À travers ces promesses des titres et des préfaces, on voit se dessiner une "poétique" du voyage, dont les orientations majeures — exactitude des descriptions, attrait de l'aventure et agrément de la "simple vérité" — ouvrent la voie à une conception renouvelée du récit. Faire voir, faire vivre, faire vrai [...] »²⁴.

Les intentions affichées de l'écrivain-voyageur offrent aux critiques la possibilité d'effectuer une classification des récits de voyage, classification qui peut servir de base à une définition du genre. Suivant ce type de classification, Pierre Rajotte distingue trois récits de voyage en fonction de leur objet : « la visée documentaire, qui consiste à rendre compte aussi objectivement que possible des lieux parcourus; la visée idéologique, qui subordonne le récit à des fins religieuses ou colonisatrices; enfin, la visée esthétique ou littéraire, qui privilégie les impressions personnelles du voyageur et un processus de reconnaissance culturelle²⁵ ».

Outre les intentions affichées de l'écrivain-voyageur, le genre du récit de voyage comporte des constantes qu'il est possible de discerner selon Andreas Wetzel, notamment celles-ci :

le récit de voyage comporte par définition la présence, entre autres, d'un sujet (le voyageur) et comme témoin oculaire des choses

²⁴Jacques Chupeau, *loc. cit.*, p. 541. Jacques Chupeau donne, entre autres exemples, les récits de voyage suivants : *Relation des voyages de Monsieur de Bresves*, par Jacques du Castel, Paris, Nicolas Gasse, 1628, 1 vol. in 4, et *Voyage et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux isles désertes des Indes occidentales...*, Amsterdam, J.L. de Lorme, 1708, 2 vol. in 8. Ouvrage réédité par Jacques Boulanger dans la « Nouvelle Bibliothèque des Voyages » (Plon, 1934).

²⁵ Pierre Rajotte, *Le Récit de voyage au XIX^e siècle: aux frontières du littéraire*, Montréal, Triptyque, 1997, p. 53. Pour des définitions plus précises des trois types de récits de voyage, voir p. 56-59 et p. 72-73. Pour ces trois récits de voyage à visée différente, Pierre Rajotte fait référence aux œuvres suivantes : les récits d'exploration de Gabriel Franchère, *Relation d'un voyage à la côte du Nord-Ouest*, et de Joseph-Octave Plessis (visée documentaire); Philéas Verchères de Boucherville, *Souvenirs d'un voyage en Californie* (visée idéologique); Adolphe-Basile Routhier, *De Québec à Victoria* (visée esthétique).

décrites et en tant que garant de la véracité de la description même, et il pose inéluctablement la question de l'altérité (vu que le voyageur se déplace dans un espace présenté comme autre)²⁶.

Le fait que le point de vue du voyageur soit le fil conducteur du récit est un critère établi du récit de voyage. Que ce récit laisse plus ou moins transparaître la personnalité du voyageur est en revanche un critère changeant. L'altérité, quant à elle, est inhérente au voyage, dans le sens où tout voyage est une « découverte » d'un nouvel horizon.

Cette question de l'altérité est souvent détournée par les écrivains-voyageurs, et cette attitude constitue une autre constante du récit de voyage. À ce propos, Roland Le Huenen note que « S'il affecte de s'ouvrir à l'inouï, à l'étrangeté du référent, le discours du voyageur s'empresse de reconstruire le monde selon un modèle connu²⁷. » Durant son parcours à l'étranger, le voyageur dispose évidemment d'un point de vue qui influe sur sa façon de percevoir et de décrire l'altérité. De plus, les contraintes stylistiques, discursives et argumentatives présentes à chaque époque ont une influence sur la mise en texte. Pour pouvoir être lisible et compréhensible, l'écrivain-voyageur doit faire appel à des référents connus des lecteurs. Par conséquent, la comparaison devient un élément fondamental de l'écriture du voyage et constitue un critère de base du genre.

Enfin, le récit de voyage, par sa vocation de raconter une pérégrination, utilise deux discours différents, à savoir la narration et la description. On peut donc tenter de définir le genre en l'abordant du point

²⁶ Andreas Wetzel, *op. cit.*, p. 9.

²⁷ Roland Le Huenen, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage? », *loc. cit.*, p. 18.

de vue de son modèle discursif : « Le récit de voyage est constitué d'une *alternance de narrations et de descriptions*. Il raconte un voyage qui est *donné pour réel* au lecteur et qui a été *effectué par l'auteur*²⁸. » Réal Ouellet ajoute un troisième mode discursif, le commentaire, qui permet à l'écrivain-voyageur d'exprimer ses opinions : « la relation de voyage jouera sur deux modes discursifs principaux : le *narratif* et le *descriptif*. [...] la relation de voyage jouera encore sur un troisième mode discursif : le *commentatif*²⁹. »

La coprésence de ces modes discursifs ne va pas sans poser de problèmes de mise en texte à l'écrivain-voyageur : « Voulant à la fois raconter une aventure et présenter un inventaire, le relateur se voit contraint d'utiliser deux systèmes discursifs difficilement compatibles . l'organisation chronologique et l'ordre encyclopédique³⁰. » Cette difficulté à concilier les deux systèmes surgit principalement lors des transitions entre la narration et la description : « Au problème du rapport établi par l'auteur entre les digressions s'en adjoint un autre, celui de la transition : comment faire que le texte ne soit pas la juxtaposition de scènes reliées sans nécessité par le seul fil du voyage³¹ ? » Cet aspect problématique du passage de la narration à la description sera particulièrement l'objet de notre attention dans notre analyse des récits de voyage épistolaires.

²⁸ Pierre Rajotte, *op. cit.*, p. 20.

²⁹ Réal Ouellet, « Épistolarité et relations de voyage », dans *La lettre au XVIII^e siècle et ses avatars*, textes réunis et présentés par Georges Bérubé et Marie-France Silver, Toronto, Éd. du Gref, coll. « Dont actes », 14, 1996, p. 180.

³⁰ Réal Ouellet, « La Nouvelle-France », *La Licorne*, 27, 1993, p. 13.

³¹ Jean Roudaut, art. « Récit de voyage », *loc. cit.*, p. 632.

Suivant les différents critiques qui viennent d'être évoqués, nous retiendrons comme définition du récit de voyage qu'il est constitué d'une alternance de narrations et de descriptions rédigées par un sujet voyageur (énoncé homodiégétique) qui, face à l'inconnu et à l'altérité, laisse plus ou moins transparaître ses opinions et ses impressions selon sa personnalité. L'écrivain-voyageur précise généralement ses intentions dans une préface et, s'il pose son témoignage comme étant le plus proche possible de la réalité, il a tendance à écrire l'Autre (l'étranger et l'étrangeté) en fonction de son propre monde.

Les écrivains-voyageurs

Le lien entre le voyage et l'écriture est fondamental, car il faut souvent partir pour écrire. En devenant écrivain, le voyageur finalise l'expérience acquise durant son voyage. Friedrich Wolfzettel note qu'« Il n'est de voyage accompli que par le retour du voyageur, par le récit de ce qu'il a vu, par les traces qu'il en rapporte [...]»³².» Le voyageur se fait écrivain-voyageur afin de concrétiser précisément son voyage, de réfléchir davantage aux questions nées de la confrontation avec la différence et d'accomplir le retour sur soi que peut provoquer la rencontre avec l'Autre. Tout comme l'on distingue plusieurs types de voyage, on distingue des types d'écrivains-voyageurs.

La personnalité de l'auteur du récit de voyage, dont les formes varient en fonction du type de voyage effectué, s'inscrit dans son récit.

³² Friedrich Wolfzettel, *op. cit.*, p. 5.

Jacques Chupeau remarque que selon les époques les récits sont transformés, car les voyageurs remplissent un rôle différent :

Aux pionniers de la découverte du monde qui, aux siècles précédents, avaient reculé les frontières de l'inconnu succède [au XVII^e siècle] une génération nouvelle de voyageurs, plus attentifs aux particularités des pays et des peuples étrangers, plus exacts dans leurs observations et dans leurs descriptions, moins prompts à s'émerveiller des prodiges qu'à remplir au mieux leur rôle de témoins au service de la vérité et de la science³³.

Jacques Chupeau illustre son affirmation avec l'exemple d'une lettre de Chapelain à Bernier datant du 13 novembre 1661. Chapelain explique à son correspondant, qui prépare un voyage en Inde, les aspects sur lesquels il doit porter son attention en tant que voyageur possédant le souci d'exactitude et de vérité : « Rien n'est oublié, ni l'histoire du pays depuis les temps les plus reculés, ni l'étude des mentalités, des croyances religieuses, des sciences et des coutumes, de la géographie et du gouvernement [...] sans omettre enfin ce point de mœurs essentiel au regard d'un homme du XVII^e siècle, à savoir la situation des femmes et leur rôle dans la société³⁴. » Par rapport aux siècles précédents, où les voyageurs étaient des découvreurs et disposaient donc d'une relative liberté dans le contenu de leurs relations (il convenait davantage de donner une idée d'ensemble du pays découvert que d'en faire une description précise), les voyageurs du XVII^e siècle devaient composer avec plus de contraintes, notamment dans les sujets à aborder.

À l'évolution des voyages correspond donc une évolution de l'écrivain-voyageur. Celui qui écrit le récit de son voyage doit désormais

³³ Jacques Chupeau, *loc. cit.*, p. 537.

³⁴ *Ibid.*

faire de la vérité un élément sous-jacent au contenu de sa relation. Normand Doiron, dans un article intitulé « De l'épreuve de l'espace au lieu du texte : le récit de voyage comme genre », présente le voyageur selon la conception de l'abbé Prévost : « Il doit être exercé à faire une relation, non seulement où la vérité ne manque pas, mais qui renferme, sans distinction, tous les objets de la curiosité et du savoir³⁵. » Fidèles à cette définition, de nombreux récits de voyage posent, dès leur préface, l'importance de la vérité et de l'objectivité comme un « pacte » de lecture passé avec le lecteur. Malgré cette prétention, le voyageur qui décide d'écrire ne pourra s'empêcher de prendre en compte l'« effet » de lecture. Réal Ouellet souligne à ce propos que, « Quoi qu'il en dise, l'auteur de la relation de voyage est donc un écrivain, comme le romancier; ses prétentions à la naïveté du témoignage oculaire et de l'écriture sauvage ne sont que rhétorique³⁶. » La vraisemblance et le souci de vérité deviennent des lieux communs du récit de voyage.

Le souci de vraisemblance et de vérité

À partir du XVII^e siècle, la vraisemblance et la vérité caractérisent le récit de voyage. Depuis les débuts de l'écriture du voyage, les récits, notamment ceux résultant des voyages d'exploration, faisaient souvent place à l'exagération et à la fantaisie. Cette nouvelle préoccupation devient primordiale, à tel point que les critiques du genre parlent de *topos* : « Un *topos* important du genre consiste à refuser les ornements de l'histoire, à

³⁵ Normand Doiron, « De l'épreuve de l'espace au lieu du texte : le récit de voyage comme genre », *loc. cit.*, p. 16.

³⁶ Réal Ouellet, « La Nouvelle France », *loc. cit.*, p. 13.

préférer un style " naïf et naturel ", attestant la simple vérité³⁷», dit Normand Doiron.

Cette importance de la vraisemblance, qui s'avère obligatoire pour tous les écrivains-voyageurs souhaitant être crédibles et par conséquent acquérir une certaine reconnaissance du public, se manifeste dans le style d'écriture du récit de voyage. Roland Le Huenen démontre que «des voyageurs, de la Renaissance au Siècle des Lumières, [...] font de nécessité vertu et établissent une relation apodictique entre la simplicité du style et l'expression de la vérité»; mais il relativise ses propos quand il concède que l'écrivain-voyageur ne saurait faire une totale abstraction de l'intérêt du lecteur : « Toutefois, cet *a priori* d'exactitude dont témoignent les récits de voyages [...] ne saurait faire oublier la recherche parallèle d'un effet de lecture qui est aussi un effet d'agrément³⁸. »

Jacques Chupeau insiste également sur le rapport entre la simplicité du style et le souci de vérité : « La crédibilité de la relation prend donc appui sur la simplicité du style, qui est donnée, dans toutes les préfaces, comme la preuve la plus sensible de la vérité des faits rapportés. Par ce refus de la rhétorique et des figures d'éloquence, le récit de voyage se place résolument en marge de la littérature et de ses mensonges. » Cependant, Chupeau nuance sa pensée en introduisant l'idée de la multiplicité des lectures : « une double lecture a été explicitement proposée : lecture utilitaire de celui qui cherche à s'informer et à s'instruire; lecture de divertissement pour qui recherche avant tout le plaisir du dépaysement, de la

³⁷ Normand Doiron, « De l'épreuve de l'espace au lieu du texte : le récit de voyage comme genre », *loc. cit.*, p. 19.

³⁸ Roland Le Huenen, « Le récit de voyage : l'entrée en littérature », *loc. cit.*, p. 47.

surprise et de l'aventure³⁹». Le récit de voyage, malgré un style volontairement dépouillé, peut être une source de connaissances, pour le lecteur savant, en même temps qu'une source de dépaysement, pour le lecteur qui, sans sortir de chez lui, voyage par l'imagination.

Après avoir tenté de donner une définition générale du récit de voyage et de présenter succinctement ceux qui le pratiquent, nous allons maintenant brièvement suivre les caractéristiques du récit de voyage à travers les siècles.

Le récit de voyage à travers les siècles

Le genre « récit de voyage » a connu une longue évolution. Il est reconnu que ses origines remontent à l'Antiquité, notamment avec l'*Odyssée*, sur le mode fictif, en passant par les récits de pèlerinage du Moyen Âge. Plusieurs auteurs critiques, comme France-Dominique Liechtenhan, considèrent le « traité de voyage », ou « voyageur », comme étant à l'origine du récit de voyage. Elle spécifie que « L'apparition furtive du "voyageur" pendant quelques décennies seulement résulte d'une longue généalogie d'ouvrages pratiques incitant le voyageur à rédiger ses expériences selon une rhétorique précise⁴⁰. » Selon Liechtenhan, ce sont ces livres, dont la finalité est de proposer une rhétorique et une structure bien

³⁹Jacques Chupeau, *loc. cit.*, p. 540-541.

⁴⁰France-Dominique Liechtenhan, *loc. cit.*, p. 143. Dans cet article, l'auteure donne, pour le terme « voyageur », la définition suivante, extraite du *Dictionnaire* de Richelet dans les éditions de 1693 à 1759 : « Voïagiste [*Peregrinationum scriptor*], c'est celui qui a décrit un voiage, qui a fait l'histoire de quelque voiage dans un païs éloigné. » L'auteure cite comme exemple l'ouvrage de Charles-César Baudelot de Dairval, *Mémoire de quelques observations générales qu'on peut faire pour ne pas voyager inutilement*, Bruxelles, chez Jean Léonard, libraire, 1688.

définies lors de la mise en texte du voyage, qui auraient évolué, avec l'intégration d'éléments littéraires⁴¹, vers le récit de voyage⁴². Avec la Renaissance, le genre du récit de voyage voit se développer ses prétentions littéraires et on constate une réelle évolution au plan de la forme :

Après les débuts tâtonnants et épistémologiquement incertains du récit de voyage écrit en latin et en langue vulgaire au cours du Moyen Âge tardif, les trois siècles modernes se trouvent en effet unis par le système humaniste des lettres et des arts. [...] le récit de voyage perd sa fonction traditionnelle pour se rapprocher de plus en plus de l'autobiographie et des belles-lettres. Le genre acquiert par là une dimension esthétique-littéraire [...] ⁴³.

Néanmoins, les critiques s'accordent pour dater la « vogue » du récit de voyage du milieu du XVII^e siècle. Jean Roudaut précise que « Dès 1650, du moins, le récit de voyage est un genre à succès⁴⁴. » Normand Doiron, quant à lui, retient l'année 1632 — parce qu'elle fut l'année de parution de trois récits de voyage majeurs⁴⁵ — comme décisive dans l'histoire du genre : « Cette année 1632 marque donc le moment où le récit de voyage est reconnu tant par les lecteurs contemporains que par les voyageurs eux-mêmes, comme un *genre littéraire* clairement constitué, doté d'un style,

⁴¹ Notamment la représentation de la personnalité du voyageur qui décide d'ajouter à son récit des anecdotes personnelles, des narrations d'aventures qui donnent au texte son individualité.

⁴² Normand Doiron considère également l'interaction entre le récit de voyage et le traité de voyage, qu'il nomme « l'art de voyager », mais il l'envisage de façon contraire à France-Dominique Liechtenhan: « Le récit de voyage provoque l'émergence d'un genre littéraire connexe, l'*art de voyager*, lequel en retour déterminera profondément l'évolution des structures narratives du récit. Il s'agit d'une forme de traité théorique portant sur la manière dont on doit voyager, exposant dans un style didactique les règles à suivre pour voyager utilement. » (Normand Doiron, « L'art de voyager. Pour une définition du récit de voyage à l'époque classique », *loc. cit.*, p. 85).

⁴³ Friedrich Wolfzettel, *op. cit.*, p. 6.

⁴⁴ Jean Roudaut, « Quelques variables du récit de voyage », *loc. cit.*, p. 58.

⁴⁵ Il s'agit des *Voyages de la Nouvelle France occidentale, dite Canada* par Samuel de Champlain, de la *Brieve Relation du voyage de la Nouvelle-France* par le père Paul Lejeune et du *Grand Voyage du pays des Hurons* du frère Gabriel Sagard.

d'une poétique et d'une rhétorique qui lui sont propres⁴⁶.» Le XVII^e siècle apparaît comme un tournant dans l'histoire du genre, notamment car les notions de plaisir et de divertissement font désormais partie des règles dont l'écrivain-voyageur doit tenir compte lors de la rédaction de son récit⁴⁷. Cependant, c'est surtout vers la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle que le genre se tourne précisément vers la littérature⁴⁸. Cette évolution est confirmée par des données chiffrées qui montrent qu'« avec 3540 titres français et étrangers — soit plus du double du siècle précédent — la littérature de voyage, jusqu'alors part mineure de la production imprimée, devient au XVIII^e siècle un genre conquérant, multiforme⁴⁹».

Le récit de voyage devient un genre populaire dès le XVII^e siècle, mais à chaque siècle correspond un pays et une mode : l'Italie⁵⁰ du XVI^e au XVIII^e siècle ou le Proche-Orient⁵¹ au début du XIX^e siècle, par exemple. Enfin, au XIX^e siècle, le récit de voyage devient « entièrement » littéraire, dans le sens où la personnalité de l'écrivain-

⁴⁶Normand Doiron, « L'art de voyager. Pour une définition du récit de voyage à l'époque classique », *loc. cit.*, p. 85.

⁴⁷ Autour des années 1660, « l'économie de la relation de voyage se modifie afin de prendre en compte les valeurs nouvelles et de tirer profit de leur actualité. Instruire certes, mais aussi plaire et divertir se constituent en règles d'écriture. » (Roland Le Huenen, « Le récit de voyage : l'entrée en littérature », *loc. cit.*, p. 47-48.) De plus, dans un article montrant comment le récit de voyage a concouru à développer le genre romanesque au XVII^e siècle, Jacques Chupeau présente cette nouvelle fonction du récit de voyage : « le fait de présenter le voyage comme un substitut du roman révèle une modification de sa fonction : sans cesser d'être un ouvrage de documentation, la relation peut être lue aussi comme une œuvre de divertissement, alliant l'utile à l'agréable. » (*Loc. cit.*, p. 539.)

⁴⁸À la fin du Grand Siècle, « le genre glisse impertubablement de la science vers la littérature, tout en gardant son caractère pédagogique, rendu par ce fait plus abordable ». (France-Dominique Liechtenhan, *loc. cit.*, p. 147.)

⁴⁹ *Dictionnaire européen des Lumières*, *op. cit.*, art. « Voyages et voyageurs », p. 1095.

⁵⁰ Par exemple, le *Nouveau voyage d'Italie* de François-Maximilien Misson (1691) ou le *Voyage d'Italie* de Richard Lassels (1671).

⁵¹ Par exemple, Chateaubriand avec *Itinéraire de Paris à Jérusalem* (1811) ou Gérard de Nerval avec le *Voyage en Orient* (1844).

voyageur est l'élément majeur et l'unique fil conducteur de l'écriture du récit⁵².

LE RÉCIT DE VOYAGE AU XVIII^e SIÈCLE

Au XVIII^e siècle, l'engouement pour la littérature de voyage s'étend aux milieux dits philosophiques. Les Lumières s'approprient le voyage pour en faire le point de départ d'une réflexion qui élargira les horizons, tant géographiques qu'intellectuels. Le voyage est un cadre idéal pour présenter des considérations générales sur l'homme et la société, sujets privilégiés par les Lumières. À cette époque,

Voyager, c'est moins regarder un pays que remonter le fil des siècles et établir de larges synthèses — non en voyageur mais en philosophe — sur le passé et le devenir d'une nation [...]. Le voyage est un appel à la réflexion historique, à l'établissement de jugements sur le gouvernement et sur l'évolution des sociétés découvertes en étranger, en observateur, en critique. Il y a un lien évident entre voyage et Lumières⁵³.

Les voyages sont le prétexte à des réflexions philosophiques et politiques, et les observations retenues servent de preuves aux arguments avancés⁵⁴. De plus, la science se manifeste plus clairement dans les récits de voyage du

⁵² Roland Le Huenen note qu'« Au XIX^e siècle, le récit de voyage fait l'objet d'importantes modifications de contenu et de forme, par suite d'un renversement de son rapport à l'écriture et à la littérature. [...] Il n'est guère en France d'écrivains qui n'aient consacré une partie de leur œuvre à leurs souvenirs de voyages, à une époque en particulier où la mode romantique attribuait à l'Orient une actualité nouvelle. » (« Qu'est-ce qu'un récit de voyage? », *loc. cit.*, p. 12-13.)

⁵³ Daniel-Henri Pageaux, « Voyages romanesques au Siècle des lumières », *Études littéraires*, 11, 1968, p. 205-206.

⁵⁴ Jean Roudaut présente ces voyages comme permettant l'association de « l'individu et une question : l'habitant enseigne sur les mœurs, le savant et l'artiste sur l'éducation, l'homme d'État sur le gouvernement, le notable sur la noblesse, le négociant sur le commerce, etc. La référence à l'informateur a pour objet de donner crédit au jugement [...]. » (Jean Roudaut, « Quelques variables du récit de voyage », *loc. cit.*, p. 62.)

XVIII^e siècle, suivant en cela les évolutions en matière de pensée et de connaissance⁵⁵.

Voyage et sciences au XVIII^e siècle

Cette « scientificité » croissante des récits de voyage — qui a débuté dès le milieu du XVII^e siècle — est justifiée dans les préfaces des œuvres, qui présentent souvent les commanditaires et le lectorat, et qui s'adressent à un nouveau public, à savoir des lecteurs plus instruits⁵⁶. Le récit de voyage se redéfinit alors en fonction de cet aspect scientifique et cela modifie sa finalité.

Friedrich Wolfzettel parle de « voyage éclairé⁵⁷ », ce qui se traduit dans l'écriture par « un panorama multiple, mais homogène illustrant à la fois le progrès relatif et les conditions particulières dans lesquelles le progrès peut être atteint. Le terme de voyage ne désigne plus autre chose qu'une recherche concrète, dynamique, à tendance historique et comparée [...]»⁵⁸. Par ailleurs, il précise qu'en voyageant les auteurs des Lumières — ces « voyageurs-éclairés » — exercent leur propre jugement et se dissocient des lieux communs : « Le voyage modèle des Lumières semble être caractérisé par l'esprit indépendant du voyageur qui, désireux de prendre ses

⁵⁵ « [Au] siècle des Philosophes, le récit de voyage cherche pour une large part à se conformer aux exigences du discours scientifique. Ainsi est-il pris en charge à des degrés divers par la pensée des Lumières qui, tout en le soumettant à une sévère critique de sources, sait lui reconnaître ses mérites. » (Roland Le Huenen, « Le récit de voyage : l'entrée en littérature », *loc. cit.*, p. 48.)

⁵⁶ « Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, les princes sont le plus souvent non seulement les dédicataires, mais aussi les destinataires des récits et des arts de voyager. [...] Dans la seconde moitié du siècle, cette tendance ne disparaît pas [...], mais les traités alors s'adressent surtout aux savants, et le perfectionnement des sciences apparaît comme le principal motif d'entreprendre un voyage. » (Normand Doiron, « L'art de voyager. Pour une définition du récit de voyage à l'époque classique », *loc. cit.*, p. 100.)

⁵⁷ Friedrich Wolfzettel, *op. cit.*, p. 267.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 268.

distances vis-à-vis des superstitions et préjugés, prétend " voir neuf ", sans s'en remettre à la tradition humaniste et aux jugements d'autrui⁵⁹.» L'intention qui précède le voyage peut se modifier concurremment avec l'évolution de la pensée : de découverte ou d'agrément, il peut devenir scientifique et raisonné.

L'évolution du genre peut être étudiée plus précisément en fonction du pays de destination. Pierre Berthiaume, dans son ouvrage *L'Aventure américaine au XVIIIe siècle : du voyage à l'écriture*, met en lumière les particularités du récit de voyage en Amérique du Nord, dans lequel,

En fait, quatre modes de récits surtout paraissent être pratiqués au XVIII^e siècle : le récit d'exploration, fondé sur la nécessité ou sur la volonté de rendre compte d'une « découverte » ou d'une recherche; l'itinéraire de voyage, qui vise à rapporter l'expérience vécue; le rapport d'expédition scientifique, qui soumet la matière du discours à un projet épistémologique; enfin, la relation missionnaire, qui subordonne le récit à des fins religieuses. [...] On peut constater une certaine évolution des récits de voyages au cours du siècle dans la mesure où certaines formes tendent à s'éclipser et à être remplacées par de nouvelles⁶⁰.

Puis, après avoir montré que ces changements dans la forme du récit de voyage s'expliquent par l'étroite corrélation qui existe entre le genre, et l'histoire économique et politique du pays d'origine du voyageur, il conclut que «l'éclatement des formes, le brouillage des codes constituent bien la caractéristique des relations de voyage au XVIII^e siècle⁶¹». L'intégration des sciences au genre du récit de voyage contribue, entre autres facteurs, à cet « éclatement des formes ».

⁵⁹ *Ibid.*, p. 270.

⁶⁰ Pierre Berthiaume, *L'Aventure américaine au XVIIIe siècle : du voyage à l'écriture*, Ottawa-Paris-Londres, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1990, p. 4. Pierre Berthiaume présente cette évolution sous la forme d'un tableau-synthèse auquel nous renvoyons (p. 5).

⁶¹ *Ibid.*, p. 221.

Le progrès des sciences s'inscrit dans le voyage dans la mesure où la recherche va désormais s'intégrer explicitement à ses finalités. Ainsi, trois « nouveaux » types de récits apparaissent au XVIII^e siècle. Le « voyage scientifique » proprement dit connaît une « grand essor vers le milieu du XVIII^e siècle » et se traduit notamment par l'utilisation de la science nouvelle de la classification⁶². Le « voyage naturaliste », lui,

doit nécessairement exalter l'abondance naturelle, l'esprit créateur d'une nature qui, fondamentalement positive, renvoie à l'unité du cosmos. [...] Le domaine naturel appartient à un registre descriptif, [...] la vie sociale, elle, ressortit au registre historique et est par conséquent sujet [*sic*] à la critique. Les deux discours sont difficilement assimilables l'un à l'autre et constituent le dualisme latent et fondamental de ce type de voyage⁶³.

Enfin, le dernier type de voyage nouveau se définit comme une quête de l'origine et des stades de l'évolution de l'homme :

le voyage, rencontre avec l'Autre, est aussi le moyen d'une rencontre avec l'historicité du moi de l'homme occidental. [...] le voyage autour du monde, périple essentiellement mythique attestant l'unité du monde, semble présenter la chance d'une série virtuellement complète de rencontres avec les étapes consécutives de l'humanité en évolution. [...] la structure même du périple donnera à l'entreprise le caractère d'une recherche des origines⁶⁴.

⁶²Friedrich Wolfzettel, *op. cit.*, p. 277. Pour une présentation de ce type de voyage, nous renvoyons à l'analyse portant sur le récit de voyage de La Condamine, p. 277-286.

⁶³*Ibid.*, p. 287. Pour une définition plus précise de ce type de voyage, nous renvoyons à l'analyse portant sur le récit de voyage de Pierre Sonnerat, p. 286-290.

⁶⁴*Ibid.*, p. 291. Pour une définition plus complète de ce type de récit de voyage, nous renvoyons à l'analyse portant sur les relations de Bougainville et de La Pérouse, p. 290-300. Il faut préciser que ces quêtes de l'origine ne se déroulent pas seulement lors de voyages à l'extérieur de l'Europe : « La curiosité qui les [les voyageurs en Europe] porte hors des chemins battus est, aussi, une forme de nostalgie, une quête philosophique de l'origine : [...] ils cherchent, comme les navigateurs des mers australes, les traces de l'histoire originelle de l'homme et des étapes de l'esprit humain. » (*Dictionnaire européen des Lumières*, art. « Voyages et voyageurs », p. 1094.) Par ailleurs, un discours ethnographique scientifique fait son apparition dans les relations de voyage : « L'émergence d'un discours scientifique moderne dès le milieu du XVIII^e siècle est particulièrement frappante dans les domaines anthropologique et ethnographique. » (Friedrich Wolfzettel, *op. cit.*, p. 290.) L'homme devient le sujet principal d'étude du voyageur philosophe : « Qu'elle soit exotique ou rapatriée sur le territoire proche, l'observation de la vie des peuples est, à la fin du siècle, une forme essentielle du voyage de découverte [...] » (*Dictionnaire européen des Lumières*, *op. cit.*, art. « Voyages et voyageurs », p. 1094.)

Cette quête du mythe originel annonce le récit de voyage « romantique » dans lequel l'individu cherche dans le voyage, notamment exotique, la consolation et l'apaisement de son individualité tourmentée, comme Chateaubriand dans *Itinéraire de Paris à Jérusalem*.

Les voyageurs du XVIII^e siècle ont donc contribué à accroître la scientificité du voyage et de son récit. Numa Broc peut dès lors écrire : « Grands destructeurs de mythes, les géographes et les voyageurs du XVIII^e siècle ont autant travaillé à l'élargissement du monde physique qu'à l'avènement d'un nouveau monde moral⁶⁵. »

Malgré l'éclatement des formes, notamment à cause de l'émergence des sciences, le genre n'échappe pas à une tentative de théorisation de son écriture. C'est Diderot, cofondateur de l'*Encyclopédie*, qui en sera l'instigateur. Dans la préface du *Voyage en Hollande et dans les Pays-Bas autrichiens*, il présente ses réflexions concernant l'écriture du voyage. Il s'agit d'un recueil de notes prises par lui lors de deux séjours consécutifs en Hollande (de juin à septembre 1773 et de mars à octobre 1774). Diderot y établit une méthode pour bien observer en voyage, et c'est ce qui constitue sa théorisation de l'écriture du « voyage philosophique ». Friedrich Wolfzettel précise que « l'auteur [Diderot] a voulu faire une enquête éclairée exemplaire dont la pratique soit conforme à la théorie exposée en guise de "Préliminaire" : "Des moyens de voyager utilement." À en croire ce "Préliminaire", pour entreprendre ce type de voyage-enquête, l'idéal serait d'avoir une envergure encyclopédique [...]. »

⁶⁵ Numa Broc, *La Géographie des philosophes : géographes et voyageurs français au XVIII^e siècle*, Paris, Éd. Ophrys, 1976, p. 474.

Je voudrais au voyageur une bonne teinture de mathématiques, des éléments de calcul, de géométrie, de mécanique, d'hydraulique, de physique expérimentale, d'histoire naturelle, de chimie, du dessin, de la géographie, et même un peu d'astronomie; ce qu'on a coutume de savoir à vingt-deux ans, quand on a reçu une éducation libérale⁶⁶ ».

Diderot explique également que le voyageur-type doit posséder des connaissances sur le pays visité, notamment des notions historiques, ainsi que faire preuve d'une certaine maturité de jugement. Cette théorisation, pour être respectée, exige un voyageur cultivé, qui peut faire place à son jugement personnel, ce qui permettra à la personnalité de l'écrivain-voyageur de s'exprimer. On remarque par là que, durant le XVIII^e siècle, le genre du récit de voyage intègre une certaine individualité dans sa forme.

Voyage et individualité

Certains auteurs, comme Friedrich Wolfzettel, démontrent que c'est surtout dans la seconde moitié du siècle que se manifeste clairement l'individualité dans le récit de voyage⁶⁷. Cette individualité naissante peut se justifier de deux façons : d'une part, le récit de voyage se sépare progressivement de la recherche scientifique qui diffuse le résultat de ses recherches dans les publications savantes⁶⁸; d'autre part, l'écrivain-voyageur privilégie la narration par rapport à la description.

⁶⁶ Denis Diderot, *Voyage en Hollande*, édition procurée par Yves Benot, 1982, cité par Friedrich Wolfzettel, *op. cit.*, p. 274.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 305. Roland Le Huenen, quant à lui, place cette émergence au cours du XVII^e siècle : « le glissement du récit de voyage vers le récit d'aventures dont les exemples se font nombreux au cours du XVII^e siècle et ont pour conséquence de déplacer l'éclairage de l'espace observé sur la personne même du narrateur ». (Roland Le Huenen, « Le récit de voyage : l'entrée en littérature », *loc. cit.*, p. 50.)

⁶⁸ « [En] ces premiers temps de la spécialisation des savoirs, le récit, allégé, se consacre aux sujets les moins codifiés, les plus proches de l'expérience personnelle du voyageur — péripéties, paysages, mœurs. » (*Dictionnaire européen des Lumières*, *op. cit.*, art. « Voyages et voyageurs », p. 1095.)

Cette prédominance de la narration sur la description change l'orientation du récit de voyage qui, par conséquent, peut devenir, pour certains écrivains-voyageurs, un moyen de réfléchir sur leurs aventures et sur leurs expériences, et ainsi de prendre conscience de leur individualité :

En remplaçant la description des phénomènes par l'analyse de ses propres sentiments, le voyageur « sentimental » finit par transformer le voyage, qui d'objet de connaissance est promu au rôle de « déclencheur » des mécanismes psychiques. Mouvement réflexif qui ne va pas sans contribuer à une prise de conscience du moi⁶⁹.

Cette importance nouvelle accordée au *moi* ne s'explique pas seulement par des critères « textuels », mais aussi par une raison inhérente au voyage. En effet, le caractère, la « nature » du voyageur évolue, et ce processus évolutif se retrouve dans l'écriture du récit :

Au XVIII^e siècle, tout voyageur se donne presque pour règle d'observer, de juger, en somme d'intervenir au sein des affaires coloniales et du « service ». [...] De là, dans les relations de voyage au XVIII^e siècle, cette tendance à brouiller le récit de voyage et à le transformer en mémoires personnels. [...] Voyageur « philosophe » : voyageur conscient de sa personne. Il est vrai que les voyageurs, au XVIII^e siècle, diffèrent quelque peu de leurs prédécesseurs. Plus instruits, plus cultivés souvent, ils hésitent moins à se définir comme sujets⁷⁰.

Pareille prise de position en tant que sujet permet d'instaurer une dialectique entre le *moi* et le monde⁷¹, faisant ainsi du récit de voyage un des lieux d'expression des idées et des théories des Lumières. Friedrich Wolfzettel souligne ce rapprochement entre la philosophie et l'individualité :

À la jonction de la nature et de la société, le moi individuel embrasse pour ainsi dire les deux paradigmes [instance critique et foyer de jouissance esthétique]; il fait valoir la fonction initiatrice du voyage,

⁶⁹ Friedrich Wolfzettel, *op. cit.*, p. 232.

⁷⁰ Pierre Berthiaume, *op. cit.*, p. 188-189.

⁷¹ Friedrich Wolfzettel, *op. cit.*, p. 246.

en faisant de celui-ci, à la limite, une longue méditation sur l'homme, la société et la nature⁷².

L'individualité grandissante dans l'écriture du voyage trouve un champ d'application particulièrement adéquat avec la forme épistolaire. En effet, la lettre autorise, dans une certaine mesure, l'expression de l'individualité de l'épistolier. Nous allons maintenant voir comment se manifeste l'intimité de l'écrivain dans la lettre. De plus, le genre connaît un développement important au XVIII^e siècle, ce qui fait dire à certains critiques que la lettre est une forme-clé du XVIII^e siècle.

La lettre : la forme du XVIII^e siècle

Anne Chamayou, dans un ouvrage intitulé *L'Esprit de la lettre (XVIII^e siècle)*, analyse la fonction du genre épistolaire au XVIII^e siècle.

Elle dresse le constat suivant :

l'épanouissement des lettres constitue le phénomène sociolittéraire essentiel du XVIII^e siècle. [...] Tous les grands écrivains de cette période ont, à un moment ou à un autre, choisi la lettre dans la palette des genres et des formes disponibles [...]. En marge de ces lettres consacrées par le talent de leurs auteurs, de très nombreux écrits épistolaires ont également accompagné la vie culturelle de ce temps : prospectus, chroniques, journaux, pamphlets, lettres ouvertes, récits de voyage témoignent de la vitalité de la lettre à ce moment particulier de son histoire⁷³.

Son ouvrage se propose d'analyser cette fortune du genre épistolaire.

Parmi les explications qui en sont fournies, nous retenons celle selon laquelle « la lettre est l'outil privilégié de la pensée critique et le modèle de discours le plus adapté à la sensibilité idéologique de cette période [le

⁷² *Ibid.*, p. 308.

⁷³ Anne Chamayou, *L'Esprit de la lettre (XVIII^e siècle)*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Perspectives littéraires », 1999, p. 3.

XVIII^e siècle]⁷⁴». C'est la latitude que permet la lettre dans l'expression de l'opinion personnelle qui peut expliquer le succès de la forme auprès des écrivains des Lumières⁷⁵. La liberté propre à la forme épistolaire s'accorde avec la liberté de pensée du XVIII^e siècle⁷⁶. Cette plasticité de la forme s'explique, entre autres facteurs, par l'importance de plus en plus marquée de la personnalité de l'écrivain qui utilise la lettre de façon singulière. Au XVIII^e siècle, les épistoliers s'affranchissent davantage des modèles de lettre des siècles précédents⁷⁷ et adressent leur courrier à un destinataire unique : de publique, la lettre devient privée et se définit comme intime⁷⁸.

Selon Jean Marie Goulemot « Le fait semble acquis : le XVIII^e siècle aurait inventé l'intime⁷⁹. » Afin de tenter de définir « l'intime » dans une lettre, l'auteur distingue les notions de « privé » et d' « intime⁸⁰ », pour

⁷⁴ *Ibid.*, p. 48.

⁷⁵ « La lettre est plutôt traitée par les écrivains du XVIII^e siècle comme une forme à tout faire. Le naturel qu'elle impose et le décousu qu'elle permet sont des possibilités d'ailleurs facultatives de son usage [...]. » (Anne Chamayou, « Une forme contre les genres : penser la littérature à travers les lettres du XVIII^e siècle », dans *Penser par lettre*, s. la dir. de Benoît Melançon, Actes du colloque d'Azay-le-Ferron, mai 1997, Fides, 1998, p. 246-247.)

⁷⁶ « Si le siècle des Lumières voit particulièrement l'apogée de la forme d'écriture par lettre, c'est que cette forme correspond, sans aucun doute, à l'expression individuelle la plus parfaite de la liberté de pensée. » (Marie-Claire Grassi, *Lire l'épistolaire*, Paris, Dunod, coll. « Lire », 1998, p. 120.)

⁷⁷ Pour une étude de l'évolution de la forme de la lettre, nous renvoyons, par exemple, à l'ouvrage de Marie-Claire Grassi (première partie, intitulée « Perspectives historiques ») ou à celui d'Anne Chamayou (premier chapitre, intitulé « Les lettres avant la lettre »).

⁷⁸ « Les étapes principales de l'évolution du genre seraient donc, après la lettre officielle de la Renaissance : la lettre publique à la manière de Balzac ou de Voiture, puis la lettre familière à la manière de Mme de Sévigné, enfin, la lettre privée telle que l'illustrèrent les grands épistoliers du XVIII^e siècle. [...] ces mêmes commentateurs, en revanche, soulignent presque tous la présence dans les correspondances de ces trois écrivains [Voltaire, Rousseau et Diderot] de cette chose vraiment nouvelle : de véritables lettres intimes, destinées aux seules personnes auxquelles elles sont adressées. » (Georges May, « La littérature épistolaire date-t-elle du dix-huitième siècle? », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. LVI, 1967, p. 837.)

⁷⁹ Jean Marie Goulemot, « Tensions et contradictions de l'intime dans la pratique des Lumières », dans *L'invention de l'intimité au siècle des Lumières*, études présentées par Benoît Melançon, *Littérales*, 17, 1995, p. 13.

⁸⁰ « Le privé est ce que l'institution admet ou se résout à admettre comme espace de liberté ou comme territoire échappant à son droit de regard, l'intime est ce qui appartient à

ensuite expliquer le paradoxe inhérent à cette intimité naissante⁸¹. Marie-Claire Grassi, pour sa part, dans un article intitulé « Naissance de l'intimité épistolaire (1780-1830) », analyse, à partir des correspondances de la noblesse, les évolutions de l'intimité dans la lettre à partir de trois critères qui constituent des « seuils d'intimité » : « le tutoiement, les confidences, la proxémique⁸² ». Parlant du premier critère, le tutoiement, elle conclut : « Il faut voir dans la période 1770-1820 une étape dans l'évolution des rapports entre les individus et dans l'expression des sentiments. [...] L'essor du tutoiement est incontestablement l'un des traits majeurs de celui de l'intimité⁸³. » Puis, à propos des confidences, qu'elle définit comme « les diverses expressions de soi », elle écrit que « la lettre devient au quotidien un lieu privilégié pour l'expression de soi. L'absence [...] est non seulement la raison d'être d'une lettre, mais l'occasion de dire, à l'abri des regards, ce que l'on ne peut pas toujours dire en face ou ce qu'on ne peut dire ailleurs⁸⁴. » Enfin, elle démontre, à travers une étude statistique de la proxémique (qu'elle définit comme l'organisation des mots dans la page), que se mettent en place de nouveaux liens sociaux qui favorisent l'intimité.

Cette « naissance de l'intimité épistolaire⁸⁵ » va de pair avec les idées de la période où les écrivains réinventent, à partir des formes

l'individu en propre comme son secret, ce dont il a, lui seul, une connaissance intuitive. » (*Ibid.*, p. 13-14)

⁸¹ « On affirme l'existence de l'intime, comme un droit, et on le cultive; mais c'est pour mieux l'exhiber, le décrire ou le fouiller. » (*Ibid.*, p. 15.)

⁸² Marie-Claire Grassi, « Naissance de l'intimité épistolaire (1780-1830) », dans *L'Invention de l'intimité au siècle des Lumières*, études présentées par Benoît Melançon, *Littérales*, 17, 1995, p. 68.

⁸³ *Ibid.*, p. 71.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 74.

⁸⁵ La notion de « naissance » est toutefois relative. En effet, Anne Chamayou note que, « Selon la plus ancienne tradition, la lettre est le " miroir de l'âme " : comme telle, elle

classiques, les genres. Benoît Melançon souligne que, « Le statut du sujet changeant, le XVIII^e siècle avait besoin de nouveaux genres : l' " invention " du roman ou de l'autobiographie est parallèle à celle de la lettre⁸⁶. » Le XVIII^e siècle a donc « inventé » la lettre au sens moderne. Anne Chamayou, pour sa part, ajoute que la pensée des Lumières s'est développée à partir de la forme épistolaire :

La forme épistolaire n'a donc pas seulement réussi à proposer une formulation adéquate des préoccupations de la période — ou plus forte ou même plus « parlante ». Elle est devenue le mouvement même de leur formulation et le lieu de leur expérimentation. C'est dire qu'elle n'a pas été une forme parmi d'autres mais la forme à partir de laquelle pouvaient être pensées toutes les autres⁸⁷.

Le récit de voyage n'échappera pas à cette vogue « épistolaire ».

Nous avons vu précédemment que la littérature de voyage connaît un fort développement au XVIII^e siècle. Il est donc « logique » que la forme épistolaire — forme du XVIII^e siècle — rencontre le genre à la mode de l'époque, le récit de voyage. Plusieurs écrivains-voyageurs ont, en effet, choisi la lettre comme support pour le récit de leur périple. Nous allons à présent, après avoir défini ce qu'est une lettre, présenter quelques caractéristiques de la lettre de voyage.

favorise la méditation morale ou spirituelle, aussi bien que l'épanchement et l'autoportrait. Historiquement, cette dimension personnelle n'a pu se développer que dans la limite des convenances sociales et du contexte moral de chaque période. [...] Au XVIII^e siècle, la présence du moi s'intensifie dans la lettre, profitant d'un ensemble de facteurs qui redonnent une place centrale au point de vue personnel, dans la philosophie et l'éthique des Lumières. » (Anne Chamayou, *op. cit.*, p. 91.)

⁸⁶ Benoît Melançon, *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle*, Montréal, Fides, 1996, p. 54.

⁸⁷ Anne Chamayou, *op. cit.*, p. 184.

LA LETTRE DE VOYAGE

Définition de la lettre familière⁸⁸

Dans son ouvrage *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle*, dans le chapitre intitulé « Qu'est-ce qu'une lettre? », Benoît Melançon, ayant dressé un état des écrits portant sur la théorie épistolaire, propose la définition suivante de la lettre familière :

on définira la lettre comme l'expression écrite d'un *je* non métaphorique (celui qui signe est bien celui qui dit *je*) à l'adresse d'un destinataire, également non métaphorique [...]. Ce destinataire, connu du destinataire, peut aussi bien être un individu qu'un groupe, et ce groupe être directement visé par le destinataire ou imaginé derrière la figure d'un destinataire individuel [...]. Forme d'échange, et donc de communication, la lettre unit ces deux instances — le destinataire, le destinataire — dans un projet commun dont la réciprocité est souvent postulée. Elle naît d'une absence que la critique a toute latitude de définir et qui est connotée à la fois, et indissolublement, comme négativité et comme positivité. À cause de cette absence, la lettre remplit une fonction de substitution, ce dont témoigne la coalescence de diverses temporalités de la lettre et l'importance attachée au corps de celle-ci comme substitut de l'absent [...]. Par la lettre, l'épistolier propose de lutter contre le silence, de maintenir une forme de dialogue avec l'absent, ce qui rend indispensable l'envoi effectif d'un texte, mais ce dialogue a ses règles propres, qui ne sont pas celles de la conversation mondaine ou du dialogue philosophique [...]⁸⁹.

C'est cette définition de la lettre familière que nous utiliserons dans notre analyse des lettres de voyage au XVIII^e siècle. Nous retiendrons plus

⁸⁸ Dans notre analyse, nous posons que la lettre de voyage est une forme de la lettre familière. Amy Elizabeth Smith, dans un article portant sur les liens entre le récit de voyage et la lettre familière dans les revues littéraires anglaises du milieu du XVIII^e siècle, précise que « The epistolary form [...] is more likely to produce a stylistically enjoyable narrative, having both an inherent sense of audience and a long tradition of valuing precisely this quality. The application to travel narratives of a standard for familiar letters suggests that reviewers recognized the use of epistolary form as more than just proforma. The letters of an epistolary narrative should not just be *called* letters—they should read like letters as well. » (Amy Elizabeth Smith, « Travel Narratives and the Familiar Letter Form in the Mid-Eighteenth Century », *Studies in Philology*, 95, 1, 1998, p. 83.)

⁸⁹ Benoît Melançon, *op. cit.*, p. 47-48.

particulièrement les notions d'absence et de temps épistolaire comme concepts directeurs pour notre étude.

Dans toute correspondance, le contrat épistolaire — comme « forme de communication » — implique un destinataire qui, évidemment, diffère selon les cas. L'importance de l'identité du destinataire est primordiale dans la mesure où elle détermine le pacte épistolaire. Anne Chamayou rappelle la nécessité de prendre en compte le destinataire lors de l'analyse de la correspondance : « Il faut donc un destinataire à l'horizon du discours épistolaire, pour que ce discours ait lieu et pour qu'il soit habité, conditions nécessaires de la communication à distance. La présence de celui pour qui se produit le texte le colore et l'infléchit diversement⁹⁰. » Nous le verrons par la suite, les lettres de voyage s'expriment de façon différente — et sans surprise — si le destinataire est une maîtresse, un ami, un supérieur, etc. Inversement, cette « conversation à distance » est source d'un retour sur soi⁹¹, d'une prise de conscience de soi pour l'épistolier qui ne peut qu'être amplifiée par le voyage lors la confrontation avec l'ailleurs et l'étranger.

Peu de critiques se sont intéressés à l'analyse formelle de la lettre familière — et moins encore à celle de la lettre de voyage en tant que type particulier de lettre familière⁹². Suivant les quelques études existantes, nous essaierons d'isoler quelques caractéristiques de la lettre de voyage.

⁹⁰ Anne Chamayou, *op. cit.*, p. 39.

⁹¹ « S'adresser à un autre libère ici le désir de se rapprocher de soi-même et de s'appartenir, l'occasion d'expérimenter l'écriture comme l'espace d'une présence à soi. [...] L'adresse à l'autre, qu'elle soit ostensible ou privée, dans la sphère publique ou l'univers intime, favorise donc l'expansion du discours sur soi. [...] Comme l'écrit Georges Gusdorf : "[...] la rencontre d'autrui agit comme une provocation révélatrice de la conscience de soi qui, abandonnée à elle-même, aurait tendance à demeurer en sommeil". » (*Ibid.*, p. 93-94.)

⁹² Les critiques ne consacrent généralement que quelques pages de leurs ouvrages à une description de la lettre de voyage. Par exemple, voir Anne Chamayou, *op. cit.*, p. 33-38.

Principales caractéristiques de la lettre de voyage

Il semble que ce soit au XVII^e siècle qu'apparaissent les premières relations de voyage sous forme épistolaire⁹³ et que le choix de ce sous-genre ait eu un impact considérable dans l'histoire du récit de voyage. En effet, comme le montre France-Dominique Liechtenhan,

Fidèle à la tradition pétrarquienne, c'est-à-dire à l'aspect formel des *Lettres familières* du grand poète italien, Misson confère une forme particulière à son *Nouveau Voyage d'Italie* dont le titre n'est pas fortuit. Il s'agit d'un recueil de lettres adressées à des amis. Cette structure permet les licences envisagées avec horreur par les rhétoriciens du voyage : le rire, la subjectivité affichée liés à la digression et à la contradiction font leur entrée dans un genre réputé sérieux⁹⁴.

La forme épistolaire a donc apporté au récit de voyage l'individualité et la liberté qui manquaient à un genre que l'on croyait très codifié à l'époque. Le choix de cette forme a conduit les écrivains-voyageurs à respecter de nouvelles règles d'écriture. Cette décision a eu une influence sur la mise en texte du voyage : on peut déduire quelques particularités de la lettre de voyage à partir du genre de la lettre familière. Amy Elizabeth Smith, à partir de textes de critiques du temps des Lumières, distingue quelques constantes du second genre : « One can extrapolate a number of preferred characteristics for familiar letters from these criticisms : letters should represent an individual voice, they should not be unnaturally long, they should address a variety of subjects, and they should have a plausible

⁹³ « La première Relation de voyage sous forme épistolaire serait en France celle de Maximilien Misson auteur en 1691 d'un *Voyage en Italie* dont le président de Brosses fut un lecteur assidu. » (*Ibid.*, p. 34.)

⁹⁴ France-Dominique Liechtenhan, *loc. cit.*, p. 148.

audience. Deliberately constructed or not, travel letters were held to these same standards by many reviewers⁹⁵ ». Il faut également préciser que le choix de la lettre permet de mettre en application une des nouvelles caractéristiques du récit de voyage : le souci de vraisemblance (que nous avons abordé précédemment). Comme le mentionne Adrien Pasquali, au XVIII^e siècle,

La crédibilité des lettres de voyage était énorme; autour de cette forme vont se polariser les discussions, de Fr.-M. Misson jusqu'à Maxime Du Camp au moins : misant sur l'effet de mimésis formelle, ces voyageurs vont adopter une mise en scène épistolaire fictive pour raconter un voyage réel. Convoquant le plus souvent un correspondant réel mais fonctionnellement feint, cette mise en scène épistolaire permet de mimer une narration presque simultanée, alors que la rédaction des notes de voyage en forme de lettres est relativement postérieure⁹⁶.

La temporalité épistolaire — que nous étudierons plus précisément par la suite — met l'accent sur la « simultanéité » de la narration et du voyage, ce qui accroît la vraisemblance du récit de voyage.

La forme épistolaire ne peut permettre à l'écrivain-voyageur de faire l'impasse sur les descriptions, qui sont considérées comme une pause dans le récit et par conséquent nuisent à sa continuité temporelle dans la lettre. Cette difficulté peut remettre en cause le fonctionnement de la correspondance, car le but de la lettre change avec le contenu de chacune de ses parties et des descriptions que celles-ci appellent. Élisabeth Chevalier,

⁹⁵ Amy Elizabeth Smith, *loc. cit.*, p. 93. De plus, on note que les critiques accordaient une attention particulière au style, ce qui permet, là encore, de déduire quelques caractéristiques stylistiques des lettres de voyage anglaises : « Reviewers of travels narratives commented much more frequently on a writer's style when the narrative was presented in the form of letters. [...] "Ease", "simplicity", "naturalness" and "elegance" were recurring compliments assigned to a good epistolary travel writer's style. » (*Ibid.*, p. 82.)

⁹⁶ Adrien Pasquali, *Le Tour des horizons. Critique et récits de voyage*, Paris, Klincksieck, coll. « Littérature de voyage », 1994, p. 103.

dans une étude sur la correspondance du peintre Antoine-Laurent Castellen lors d'un voyage en Italie, aborde cette difficulté de la temporalité dans la lettre de voyage :

Le temps de l'écriture est donné comme celui du vécu, le lecteur suit, non seulement la progression de l'itinéraire, mais aussi le cheminement intérieur de l'artiste. Pourtant la fiction de la forme épistolaire devient difficilement recevable quand l'auteur introduit de longues notices érudites, tantôt au sein d'une lettre narrative, plus souvent sous forme de lettres indépendantes qu'on pourrait appeler lettres d'information⁹⁷.

La crédibilité de la relation de voyage, qui, nous l'avons vu précédemment, est liée à la simplicité du style, peut donc être parfois renforcée par le choix de la forme épistolaire comme support au récit, car la lettre familière peut autoriser les épistoliers à adopter un style libre qui se rapproche de la conversation et du dialogue.

Pourtant, c'est, plutôt que sur cette simplicité, sur la parfaite adéquation des formes de la lettre et du récit de voyage qu'ont insisté les critiques qui ont étudié le genre de la lettre de voyage. Cette adéquation se manifeste sur deux plans : formel et thématique. En ce qui concerne la forme, on peut préciser que c'est la liberté que permet le genre de la lettre qui a séduit les écrivains-voyageurs et qui les a conduits à opter pour la lettre afin de relater leur périple. Ainsi que le note Pierre Berthiaume,

⁹⁷ Élisabeth Chevalier, « Les *Lettres sur l'Italie* du peintre Antoine-Laurent Castellen (1772-1838). Du voyage vécu (1797-1799) au voyage écrit (1819) ou les illusions perdues », dans *Le Second Voyage ou le déjà-vu*, études réunies par François Moureau, Paris, Klincksieck, coll. « Littérature des voyages », 1996, p. 59. La lettre est, en effet, une forme dans laquelle se manifeste le temps. Roger Duchêne note à ce propos : « elle [la lettre] ne peut être comparée qu'à la conversation, avec cette différence majeure qu'elle s'inscrit dans le temps ». (Roger Duchêne, « Du destinataire au public, ou les métamorphoses d'une correspondance privée », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 76, 1, 1976, p. 36.)

le cadre épistolaire, classique à l'époque, sinon canonique, autorise pratiquement tous les écarts tant sur le plan du contenu que sur celui de la forme. En fait, le cadre épistolaire, presque constant durant tout le siècle [le XVIII^e siècle], constitue une sorte d'armature commode à l'intérieur de laquelle se logent différentes formes de récits : le « journal », cédant la place au « mémoire », qui à son tour perd sa prépondérance autour des années quarante avec l'apparition d'ouvrages didactiques qui rendent caduques les prétentions scientifiques des relations de voyage, lesquelles versent alors dans le récit personnel, dans les « mémoires » davantage autobiographiques⁹⁸.

Par la suite, l'auteur précise que, ajoutée à cette liberté de la forme, c'est une adéquation « forme-contenu » qui justifie le choix de la lettre par l'écrivain pour son voyage :

le genre épistolaire répond à une double nécessité d'authentification du discours et d'ordonnement de son contenu. [...] Mais surtout, le cadre épistolaire permet de diviser naturellement la masse importante des faits et des événements à recenser et de les agencer [...]. Les lettres [...] autorisent un ordonnancement complexe de la matière qui rend possible sa classification et sa compréhension. [...] C'est ce jeu entre un ordre méthodique, qui permet de classer les choses ou de les développer, et la possibilité de s'affranchir de celui-ci, que rendent possible les lettres en offrant un cadre qui implique à la fois de limiter le volume du discours et de diviser les observations ou les événements en fonction d'un ordre temporel vraisemblable⁹⁹.

Là encore réapparaît le souci de vraisemblance qui motive le choix de la lettre comme support au récit du voyage. De plus, la division de l'information que permet la forme épistolaire facilite la tâche de l'écrivain-voyageur, qui voit dans ce genre un moyen de rendre son récit plus attrayant et plus accessible aux lecteurs.

Néanmoins, de ce choix peut naître une situation paradoxale, à savoir le caractère artificiel de la correspondance. L'écrivain-voyageur

⁹⁸ Pierre Berthiaume, *op. cit.*, p. 211-212.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 213.

choisit la lettre par souci organisationnel ou par souci d'une plus grande crédibilité, mais le destinataire, utilisé seulement pour respecter la convention épistolaire, n'a aucune incidence et aucune manifestation d'existence propre dans la correspondance. Il y a en quelque sorte un détournement de la situation épistolaire, dans la mesure où la lettre sert de prétexte à une présentation particulière de l'information (division et classification de l'information, limitation de son importance, vraisemblance de la temporalité, etc.), alors que c'est normalement le voyage, et l'absence qu'il engendre, qui sert de prétexte à la mise en place d'une correspondance où le destinataire est réel et joue un rôle actif.

Sur le second plan, celui de l'adéquation thématique, on peut constater que le voyage et la forme épistolaire se rejoignent : il faut partir, ou du moins être absent, pour écrire une lettre, prétexte que le voyage fournit naturellement dans la mesure où il implique le départ, avec sa découverte de nouveaux pays, de nouvelles populations, etc. Anne Chamayou avance à ce propos que

La littérature du XVIII^e siècle se nourrit de ces voyages et intègre parmi ses motifs privilégiés la rencontre de l'Étranger, héritée de la fin du siècle précédent où la vogue des Relations de voyage prend son essor. Ce *topos* n'est pas propre aux lettres; il y est néanmoins massivement représenté parce qu'il est impliqué dans la structure même du texte. La thématique des terres lointaines et la forme d'écriture à distance de la lettre convergent en effet naturellement. [...] Métaphore d'une sortie de soi, le voyage permet à la fois de savoir comment aller vers celui qui nous est étranger et comment vivre au retour avec ce qui nous ressemble. Partir et écrire : c'est aussi parce qu'elles sont des lieux d'exil que ces terres sont épistolaires¹⁰⁰.

¹⁰⁰ Anne Chamayou, *op. cit.*, p. 34-35.

Il convient de relativiser cette distance nécessaire aux récits de voyage épistolaires. Ainsi que le mentionne encore Anne Chamayou,

Le discours épistolaire repose sur un éloignement dont la distance géographique est évidemment la forme la plus commune. Dans les Relations de voyage, fictives ou non, l'usage de la lettre est garanti par les nécessités d'une situation. Mais l'isolement dans lequel s'inscrit nécessairement le geste épistolaire recouvre des distances de nature et de fonction diverses. Le bout du monde est aussi bien coin de rue, maison d'en face que chambre d'à côté¹⁰¹.

L'adéquation entre la forme épistolaire et le contenu de la relation — vraisemblance du discours, ordonnancement et division de l'information — et entre le thème du voyage et les thèmes épistolaires — éloignement, « lieux d'exil », « sortie de soi » — fait de la lettre de voyage un sous-genre, à la fois de l'épistolaire et du récit de voyage, intéressant à étudier, notamment dans ses principes d'écriture. La convergence du voyage et de la lettre ne doit pas faire oublier qu'il existe un problème lié aux conditions mêmes du voyage, soit l'absence d'échange réel durant le voyage, ainsi que le fait remarquer Michel Bideaux : « la forme épistolaire a pour fonction essentielle de rehausser en dignité l'auteur et le destinataire qui tous les deux, chacun dans son ordre, coopèrent à une aventure plus ou moins exceptionnelle. Privée à ce titre de la réciprocité d'une véritable correspondance, la lettre de voyage réduit donc l'échange interpersonnel au discours d'un absent¹⁰². » La distance géographique plus ou moins grande entre les correspondants, ainsi que les difficultés d'acheminement du courrier à cette époque, renforcent cette impression de conversation

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 38.

¹⁰² Michel Bideaux, « Le voyage littéraire : genèse d'un genre », *Littérales*, 7, 1990, p. 188-189.

unidirectionnelle. L'épistolier écrit souvent de nouvelles lettres sans avoir eu de réponses de son destinataire. En revanche, Réal Ouellet insiste sur l'aspect contraire, lorsqu'il précise que « Ce n'est donc pas sur ce terrain [la vérité] que ces deux sous-genres [la lettre et le récit de voyage] se rejoignaient vraiment, mais sur une même conception de la psychologie du lecteur. Pour leurs auteurs, l'épistolarité crée entre les correspondants un rapport d'intimité, de connivence, qui finira par gagner le lecteur virtuel. [...] L'échange épistolaire devient alors une espèce de conversation à distance [...] »¹⁰³. » Réal Ouellet met alors en relief le fait que, en dépit de l'éloignement géographique, le pacte de lecture entre les correspondants contribue à maintenir la vitalité de l'échange de lettres.

On voit que des contradictions apparaissent dans l'analyse de la lettre de voyage et que les études portant précisément sur le genre sont rares. Lorsqu'elles existent, elles s'intéressent plutôt à l'étude thématique que formelle. C'est pourquoi nous avons décidé d'analyser certaines lettres de voyage du XVIII^e siècle afin de tenter d'en dégager des éléments d'une poétique. Nous tenons à préciser que les lettres qui constituent notre corpus peuvent avoir été rédigées pendant le voyage ou à sa suite, à partir de notes prises durant le voyage, et que cela n'aura pas d'influence sur notre analyse¹⁰⁴; la réalité de l'échange épistolaire et de ses modalités n'est pas un facteur dans le découpage de notre objet.

¹⁰³ Réal Ouellet, « Épistolarité et relations de voyage », *loc. cit.*, p. 198.

¹⁰⁴ À ce propos, Roger Duchêne, lui, note que, « à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e encore, la lettre n'apparaît publiable que si elle a été écrite pour la publication en respectant les lois du genre épistolaire, ou si elle a été ultérieurement remaniée en fonction d'elles. La correspondance réellement échangée ne pouvait être que le matériau de la correspondance publiée. » (Roger Duchêne, *loc. cit.*, p. 42-43.)

PRÉSENTATION DU CORPUS

Notre corpus est constitué de six textes rapportant des voyages réels réalisés par des écrivains français du XVIII^e siècle. À partir de ce corpus forcément restreint, nous nous proposons de tenter de comprendre les traits formels propres à la lettre (lettres familières réécrites, lettres familières non réécrites, lettres administratives) de voyage (voyage de découverte, voyage de loisir) du XVIII^e siècle et de contribuer à l'élaboration d'une poétique du genre. Le corpus est présenté suivant l'ordre de publication des œuvres. Il est composé de *Peaux-rouges et Robes noires. Lettres édifiantes et curieuses des Jésuites français en Amérique au XVIII^e siècle* [1702-1776], édition établie et présentée par Isabelle et Jean-Louis Vissière, Paris, Éditions de la différence, coll. « Outre-mers », 1993, 397 p.; des *Nouveaux voyages de Mr le baron de Lahontan dans l'Amérique septentrionale* [1703], dans *Œuvres complètes*, édition critique par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1990, tome 1, 277 p.; du *Nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale* [1783] de l'abbé Robin, À Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, Turnhout (Belgique), Time-Life, fac-similé de l'édition de 1783, 1984, 224 p.; des *Lettres familières d'Italie* [1799] du président de Brosses, Bruxelles, Éditions Complexe, coll. « Le regard littéraire », 1995, 339 p.; des *Lettres à la marquise de Coigny* [1801] du prince de Ligne, édition présentée et annotée par Jean-Pierre

Guicciardi, Paris, Desjonquères, coll. « XVIII^e siècle », 1986, 122 p.; des *Lettres d'Afrique à madame de Sabran* [1875 pour le premier voyage et 1905 pour le second voyage¹⁰⁵] du chevalier de Boufflers, préface, notes et dossier de François Bessire, Paris, Babel, coll. « Les épistolaires », 1998, 451 p. Nous allons maintenant faire une présentation plus complète des œuvres.

Peaux-rouges et Robes noires. Lettres édifiantes et curieuses des Jésuites français en Amérique au XVIII^e siècle

Les *Lettres édifiantes et curieuses* ont été publiées entre 1702 et 1776 et furent écrites entre la fin du XVII^e siècle et 1757 par les pères de la Compagnie de Jésus. Il est important d'établir une distinction entre ce type de lettres et les lettres familières. Les lettres écrites par les Jésuites répondent à un besoin administratif de la Compagnie, qui exige un rapport régulier des activités de la mission. Ce compte rendu doit assurer la cohésion au sein de l'Ordre, tout en exerçant une certaine forme d'autorité sur les différentes missions à travers le monde. Dans sa présentation des lettres jésuites portugaises, Jean-Claude Laborie souligne qu'«Ignace [de Loyola] exige que chaque provincial élabore un rapport régulier sur toutes les activités de la mission synthétisant des rapports ponctuels émanant de tous les établissements de la province. Il fixe la périodicité de ces lettres:

¹⁰⁵ L'édition du second voyage se trouve dans une revue en treize livraisons successives à partir du 12 août 1905. L'édition de 1998 constitue la première édition intégrale des lettres du chevalier de Boufflers écrites à madame de Sabran.

tous les quatre mois [...]. C'est le devoir d'écriture¹⁰⁶.» Pierre Berthiaume, quant à lui, remarque qu'«Au XVIII^e siècle, les missionnaires n'écrivent plus pour obéir aux règles de la Compagnie, mais par plaisir d'informer qui un ami, qui un confrère, ce qui a pour conséquence de conférer à leur témoignage une gratuité qui ne peut qu'accroître son authenticité [...]. Toutefois, il ne faut pas être dupe de l'artifice¹⁰⁷.» Le contenu même des lettres fait l'objet d'une réglementation. Jean-Claude Laborie, par exemple, insiste sur le fait qu'«Ignace, dès 1547, précise que l'objet premier reste le compte rendu de l'action évangélisatrice¹⁰⁸». De plus, les lettres étaient soumises à une censure de la part des dignitaires de la Compagnie de Jésus. Toutefois, selon Pierre Berthiaume, «les retouches n'ont rien de spectaculaire et ne modifient pas l'esprit du texte, ni son sens¹⁰⁹».

À notre connaissance, peu d'études se sont attachées à une analyse de la forme des *Lettres édifiantes et curieuses*. Néanmoins, Benoît Melançon signale qu'à l'exception de quelques lettres ces récits de voyage se présentent « sous forme artificiellement épistolaire¹¹⁰ », ce qu'il explique comme provenant de

la quasi-inexistence des destinataires et de leur manque d'épaisseur, de l'effacement généralisé des destinataires, de l'usage mécanique, en ouverture et en clôture des lettres, de formules toutes faites et supposées marquer l'appartenance des textes au genre de la lettre familière, du recours à diverses étiquettes génériques — journal,

¹⁰⁶ Jean-Claude Laborie, *La Mission jésuite du Brésil. Lettres et autres documents (1549-1570)*, Paris, Chandeigne, coll. «Magellane», 1998, p. 14.

¹⁰⁷ Pierre Berthiaume, *op. cit.*, p. 276.

¹⁰⁸ Jean-Claude Laborie, *op. cit.*, p. 15.

¹⁰⁹ Pierre Berthiaume, *op. cit.*, p. 280.

¹¹⁰ Benoît Melançon, « Les limites du dialogue : Lahontan, les Jésuites, Bougainville », dans *Dialogisme culturel au XVIII^e siècle*, (s. la dir. de J.M. Goulemot), Tours, Université de Tours, U.F.R. de lettres, coll. « Cahiers d'histoire culturelle », 4, 1997, p. 21.

rapport, détail — pour désigner ce que le lecteur a sous les yeux, etc.¹¹¹

Dans une perspective proche de celle-là, nous nous proposons de tenter de dégager quelques constantes qui permettront d'esquisser une poétique de la lettre missionnaire. L'ouvrage utilisé, dont l'édition est établie et présentée par Isabelle et Jean-Louis Vissière, s'intitule *Peaux-Rouges et Robes noires. Lettres édifiantes et curieuses des Jésuites français en Amérique au XVIII^e siècle*¹¹² et présente vingt-six lettres de missionnaires jésuites écrites entre la fin du XVII^e siècle et 1757.

Les Nouveaux voyages de Mr. Le baron de Lahontan dans l'Amérique septentrionale

Les *Nouveaux Voyages*, parus en 1702-1703, comprennent vingt-cinq lettres qui racontent le voyage de Lahontan en Nouvelle-France (8 novembre 1683-31 janvier 1694), depuis son arrivée jusqu'à sa fuite du Canada vers le Portugal. Leur épître liminaire nous apprend que Lahontan écrit à « un [de ses] parents qui l'avoit exigé de [lui] »¹¹³. Réal Ouellet s'est cependant interrogé sur la « réalité » de ce correspondant. Tout en reconnaissant qu'« en comparaison à celle de Charlevoix, l'entreprise de Lahontan, malgré tout ce qu'on a pu dire de la fiabilité de son auteur, paraît

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² Nous renverrons désormais à cette édition par l'abréviation *PR*.

¹¹³ Lahontan, *Nouveaux voyages de Mr le baron de Lahontan dans l'Amérique septentrionale*, dans *Œuvres complètes*, édition critique par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1990, p. 246. Dans un article déjà cité, Réal Ouellet précise l'identité de ce parent : « Une lecture un peu attentive des *Nouveaux Voyages* identifiera sans doute ce parent à l'oncle maternel de Lahontan, l'abbé Couttes [...] » (« Épistolarité et relations de voyage », *loc. cit.*, p. 192.)

beaucoup mieux ancrée dans l'épistolarité¹¹⁴ », l'auteur précise que « le destinataire de l'œuvre entière [les *Nouveaux Voyages*, les *Mémoires de l'Amérique septentrionale* et le *Supplément aux Voyages du baron de Lahontan*] ne semble guère consistant : le "vieux cagot de parent" n'est qu'une fiction commode pour dramatiser le récit et fragmenter l'information¹¹⁵ ». Aux fins de notre analyse, nous considérerons que la correspondance a été réelle entre les deux épistoliers. Dans le même sens, Réal Ouellet, dans son introduction à l'édition critique des *Œuvres complètes* de Lahontan, écrit :

Que Lahontan ait entretenu un commerce épistolaire régulier avec un parent est vraisemblable, mais que cette correspondance ait été publiée sans retouches importantes relève de la fiction. [...] la constante unité de ton du début à la fin trahit une rédaction ou tout au moins une réécriture complète peu avant la publication. La stratégie complexe des anticipations et des renvois savamment dosés, l'architecture même de l'ensemble ne permettent pas de croire à une correspondance échelonnée sur onze ans¹¹⁶.

Lahontan a dix-sept ans lorsqu'il s'embarque pour la Nouvelle-France et, dans sa correspondance, il affirme qu'il aime le voyage et la découverte : « j'ai tant goûté de plaisir dans mes voyages par la diversité continuelle d'objets, que je n'ai presque pas eu le tems de m'apercevoir de mes peines & de mes fatigues¹¹⁷ ». Il explique également dans sa vingt-cinquième et dernière lettre qu'il apprécie son état de voyageur, car son pays ne lui manque pas particulièrement : « Vous reconnoissez facilement que

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 191.

¹¹⁵ Réal Ouellet, « La fin du voyage. Hasard et parodie chez Lahontan », *Études françaises*, 22, 2, automne 1986, p. 94-95.

¹¹⁶ Réal Ouellet, *Œuvres complètes de Lahontan*, *op. cit.*, p. 28.

¹¹⁷ Lahontan, *Nouveaux Voyages de Mr le baron de Lahontan dans l'Amérique septentrionale*, dans *Œuvres complètes*, édition critique par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1990, p. 437. Nous renverrons désormais à cette édition par l'abréviation *NV*.

j'ai renoncé à toute sorte d'attachement de Patrie, pour dire la vérité, depuis l'année 1683. jusqu'à présent. » (*NV*, p. 509). Ce peu d'attachement à sa mère patrie peut se comprendre dans la mesure où Lahontan s'est vu retirer les terres qui appartenaient à sa famille par les autorités royales.

Nouveau Voyage dans l'Amérique septentrionale de l'abbé Robin

L'abbé Robin a effectué son voyage en Amérique en 1781. Il suit la campagne du comte de Rochambeau et son récit de voyage épistolaire présente de nombreuses manœuvres militaires. Ce *Nouveau Voyage dans l'Amérique septentrionale* est composé de treize lettres écrites de juin 1781 à novembre 1781 suivant les déplacements de l'armée (Boston, camp Philisbury, Price-Town, Trenton, Philadelphie, Baltimore, Anapolis, Williamsburg, Camp d'York et York-Town). De l'abbé Robin, on sait peu de choses. En plus du *Nouveau Voyage dans l'Amérique septentrionale*, il a publié *Du traitement des insensés dans l'hôpital de Béthléem à Londres*, traduit de l'anglais, 1787; *Histoire de la constitution de l'empire français, ou histoire des états-généraux pour servir d'introduction à notre droit public*, 1789-1791, 3 volumes; *Vie des grands hommes du christianisme et de ceux qui se sont fait connaître relativement à la religion avec analyse de leurs écrits* (tirée de *Les siècles littéraires de la France ou nouveau dictionnaire historique, critique et bibliographique de tous les écrivains français*, 1800-1801, 6 volumes.)

Le lecteur connaît très peu de détails sur le destinataire, un « Monsieur » quasi inexistant : les lettres comprennent peu d'apostrophes et

de dialogues, et seule la sixième lettre fait allusion à l'intérêt du destinataire (« Nous passons demain la Delhaware, & dans deux jours nous verrons le chef-lieu du Congrès; je n'y oublierai rien de ce qui me paroîtra mériter votre attention¹¹⁸. »)

Les *Lettres familières d'Italie* du président de Brosses

Les *Lettres familières d'Italie*¹¹⁹ du président de Brosses ont été écrites après son voyage en Italie, qui eut lieu en 1739-1740. Ces lettres ont été rédigées à partir de son journal de voyage, bien que la critique ait longtemps cru qu'elles avaient réellement été envoyées pendant le séjour en Italie. Les *Lettres familières d'Italie* se composent de trente-quatre lettres réparties entre deux correspondants principaux (M. de Blancey et M. de Neuilly) et trois correspondants secondaires (M. l'abbé Cortois de Quincey, Mme Cortois de Quincey et M. de Maleteste)¹²⁰. La convention de l'écriture épistolaire exige, entre autres règles, que la lettre soit écrite en fonction du destinataire. Ainsi, les lettres à M. de Blancey sont pleines d'humour et d'anecdotes, celles à M. de Neuilly sont plus sérieuses et évoquent des sujets tels que l'histoire et les arts italiens, celles à M. l'abbé Cortois de

¹¹⁸ Abbé Robin, *Nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale*, À Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, Turnhout (Belgique), Time-Life, fac-similé de l'édition de 1783, 1984, p. 87. Nous renverrons désormais à cette édition par l'abréviation *NVAS*.

¹¹⁹ Nous renverrons désormais à cet ouvrage par l'abréviation *LI*.

¹²⁰ En ce qui concerne cette dimension de l'adresse épistolaire, Anne Chamayou remarque que « Le choix du destinataire permet ainsi de structurer le récit de voyage par des regroupements de motifs [...] » (*Op. cit.*, p. 39.) Puis, elle précise à propos des destinataires multiples : « la valeur d'intimité de la lettre n'a cessé de s'accroître depuis la fin du siècle précédent, bien que la pratique des lettres " ostensibles " n'ait pas disparu. » Elle les définit comme étant des « lettres dont la destination ou la réception impliquent une collectivité, groupe d'opinion ou d'intérêt, membres d'une même famille, cercles mondains et amicaux. » (*Ibid.*, p. 94.)

Quincey traitent de religion et l'unique lettre à Mme Cortois de Quincey aborde le thème des mondanités.

Le voyage en Italie du président de Brosses a été entrepris pour des recherches touchant à ses publications, le président travaillant à l'édition d'un texte de Salluste (*Histoire de la République romaine*), et il espérait retrouver des manuscrits dans plusieurs bibliothèques italiennes. Mais c'est aussi un voyage traditionnel vers l'Italie humaniste que tant d'autres aristocrates ont effectué avant lui. Le président connaît déjà l'Italie pour avoir lu différentes relations qui ont paru sur ce pays, et d'ailleurs certaines de ses lettres font directement allusion aux écrits sur l'Italie qui étaient incontournables à son époque.

Le 30 mai 1739, le président de Brosses part donc pour l'Italie en compagnie de cinq compagnons de voyage (Jean-Baptiste de Lacurne, dit M. de Sainte-Palaye, son frère Edmond de Lacurne, Bénigne Legouz, Germain-Anne Loppin de Monmort et Abraham-Guy de Migieu). Les *Lettres familières d'Italie* sont le récit de ce voyage. À cette époque, le genre « récit de voyage » dispose déjà d'un ensemble de modèles. À ce propos, Hermann Harder remarque:

Le voyageur de Brosses passe en revue pour chaque étape les curiosités touristiques, les aspects politiques, le mode de vie de la bonne société, il raconte ses rencontres avec des personnalités célèbres, il analyse et commente les us et coutumes. [...] À cela s'ajoutent des exposés historiques et géographiques, des considérations sur le théâtre et sur la musique, sur les universités et sur les bibliothèques, sur la religion et les finances, sur le commerce et les transports. De Brosses ne nous épargne aucun lieu commun de la littérature des voyages en Italie [...] ¹²¹.

¹²¹ Hermann Harder, *Le Président de Brosses et le voyage en Italie au dix-huitième siècle*, Genève, Slatkine, 1981, p. 274-275.

Par ailleurs, le même commentateur ajoute que « C'est dans la "manière", dans la seule composition formelle donc, dans la qualité rhétorique, dans le "maniérisme" du style, pourrait-on dire, que de Brosses voit son salut¹²². » L'importance du choix de la lettre comme support au récit de voyage apparaît ici, car elle oblige à être personnel¹²³.

Les Lettres à la marquise de Coigny du prince de Ligne

Les *Lettres à la marquise de Coigny* ont été écrites par le prince de Ligne à la suite d'un voyage effectué en 1787 en Crimée et organisé pour Catherine II de Russie. Ce voyage, dont l'objectif principal était politique¹²⁴, rassemblait, outre les courtisans de Catherine II, l'empereur Joseph II d'Autriche, Potemkine, le prince de Nassau et les ambassadeurs des grandes puissances européennes. Le choix de la destinataire est important pour le prince de Ligne. Afin d'assurer une présence mondaine au sein de la société parisienne, le prince choisit une correspondante qui pourrait faire connaître son voyage : « Mme de Coigny [...] était assez en vue pour qu'en lui écrivant, le prince de Ligne fût certain que son reportage serait lu et abondamment commenté par tout un groupe, et au-delà par tout ce que Paris

¹²² *Ibid.*, p. 310.

¹²³ Afin d'éviter que les lettres soient monotones ou uniformes, le président de Brosses utilise les procédés suivants définis par Friedrich Wolfzettel : « il s'agit de ne jamais s'étendre trop longtemps sur tel ou tel problème, mais de changer de thème, de faire des digressions et d'enfiler des associations et surtout de mêler les idées d'ordre général aux impressions particulières. » (*Op. cit.*, p. 303.)

¹²⁴ « Catherine II avait décidé de visiter ses territoires méridionaux récemment conquis : il s'agissait pour elle de montrer aux puissances étrangères les capacités civilisatrices et administratives de la Russie et de dissuader les Turcs, par une suffisante démonstration de force, de tenter une reconquête de la Crimée. » (Prince de Ligne, *Lettres à la marquise de Coigny*, édition présentée et annotée par Jean-Pierre Guicciardi, Paris, Desjonquères, coll. « XVIII^e siècle », 1986, p. 17.) Nous renverrons désormais à cet ouvrage par l'abréviation *LM*.

comptait d'intelligence, de culture et de talent. » (*LM*, p. 27.) Roland Mortier va dans le même sens quand il souligne que « L'amour n'est pour rien dans cette correspondance, et les galanteries des lettres I, II et IX font partie de la convention mondaine. Cette chronique vise la haute société de Paris [...] »¹²⁵. » L'analyse des *Lettres à la marquise de Coigny* serait faussée si l'on ne précisait pas que les lettres ont été remaniées entre 1787, date du voyage, et 1801, date de leur publication.

Les *Lettres d'Afrique à madame de Sabran* du chevalier de Boufflers

Les *Lettres d'Afrique à madame de Sabran* ont été écrites alors que le chevalier de Boufflers était gouverneur du Sénégal et elles se présentent en deux parties rendant compte de deux séjours dans ce pays, le premier du 27 novembre 1785 au 12 août 1786 et le second du 3 décembre 1786 au 25 décembre 1787. La destinataire, madame de Sabran, est la maîtresse du chevalier et l'échange de lettres se fonde sur un pacte épistolaire conclu entre les deux correspondants. Le chevalier de Boufflers a promis à sa maîtresse de lui écrire tous les jours : « il a emporté dans une écritoire verte des feuilles préparées et numérotées par la comtesse et les a remplies fidèlement tous les jours »¹²⁶. D'ailleurs certaines lettres sont très courtes (elles sont composées d'une phrase ou deux) et ne sont rédigées que pour respecter la promesse d'écrire : « Je ne prends la plume que pour t'obéir et non pour t'écrire, chère et tendre femme. » (*LA*, p. 30.)

¹²⁵ Roland Mortier, compte rendu de l'édition citée, *Revue d'histoire littéraire de la France*, 88, 4, juillet-août 1988, p. 777.

¹²⁶ Chevalier de Boufflers, *Lettres d'Afrique à madame de Sabran*, préface, notes et dossier de François Bessire, Paris, Babel, coll. « Les épistolaires », 1998, p. 9. Nous renverrons désormais à cet ouvrage par l'abréviation *LA*.

Le chevalier de Boufflers se rend en Afrique volontairement, pour occuper le poste de gouverneur du Sénégal, dans le but de faire fortune pour épouser la comtesse de Sabran. Ses lettres sont à la fois des lettres de voyage et des lettres d'amour. Dans la préface de l'œuvre, François Bessire rappelle que,

Selon la théorie épistolaire, les lettres hybrides comme celles-ci, à la fois lettres de voyage et lettres d'amour, supposent au moins deux styles différents. L'un rhétorique — nécessaire pour persuader de la permanence de ses sentiments, s'assurer de ceux de l'autre, justifier son départ et se le faire pardonner —, l'autre narratif ou descriptif. (*LA*, p. 16.)

En ce qui concerne ce dernier style, on remarque que le chevalier fait, proportionnellement au nombre de lettres, peu de descriptions, généralement pourtant abondantes dans les lettres de voyage, et que celles-ci restent très générales. Le lecteur se représente assez mal le Sénégal où Boufflers officie et, à quelques exceptions près, les lieux et les personnages sont rapidement et vaguement décrits¹²⁷, alors qu'ils sont pourtant très différents des lieux et personnages européens. Il en est de même pour la description de ses tâches en tant que gouverneur. Il emploie régulièrement le mot « affaires » pour désigner ce qui l'occupe (« Mais adieu, car je t'écris au milieu d'une foule de monde et d'affaires »; « Adieu, car j'ai plus d'affaires que je n'en ferai jamais »; « Me voici enfin délivré de toutes les affaires [...] »; « Je suis fatigué de toutes les affaires que j'ai eues [...] », entre autres exemples) et,

¹²⁷ Par exemple lorsqu'il décrit sa demeure à son arrivée à Saint-Louis : « tu me verrais ici dans ma maison hideuse, délabrée, dont aucune porte ne ferme, dont aucun plancher ne se soutient, dont tous les murs se réduisent en poudre, dont toutes les chambres sont meublées de haillons couverts de poussière » (*LA*, p. 46); ou lorsqu'il fait le portrait d'une petite fille noire : « Elle est jolie, non pas comme le jour, mais comme la nuit. Ses yeux sont comme des petites étoiles, et son maintien est si doux et si tranquille, que je me sens touché aux larmes en pensant que cette pauvre enfant m'a été vendue comme un petit agneau. » (*LA*, p. 60.)

sauf exceptions, il donne peu de précisions sur la nature de ses tâches (« Il faut que je te parle de mes travaux, car il faut que tu sois occupée de tout ce qui m'occupe », *LA*, p. 286; « N'importe, tu es faite pour savoir tout ce qui m'occupe [...] », *LA*, p. 343). On peut supposer que ce manque de détails a pour but de ne pas ennuyer la comtesse, même si le contenu explicite des remarques qu'on vient de lire tendrait à prouver le contraire. On peut également avancer que la nature du commerce sénégalais, la traite des Noirs, ne fait pas la fierté du chevalier et que, par conséquent, il évite d'aborder le sujet, préférant employer le terme « commerce » sans jamais en spécifier la nature¹²⁸.

L'autre « style » de ces « lettres hybrides », le style « rhétorique », est davantage présent dans les lettres du chevalier. La majorité des lettres fait référence à son amour pour sa correspondante. À propos du contrat épistolaire passé entre les deux correspondants, François Bessire estime que « Cet engagement à écrire tous les jours est une façon pour le chevalier de conjurer et aussi de faire accepter une absence qu'il a voulue. » (*LA*, p. 9.)

À travers ce corpus de lettres de voyage du XVIII^e siècle, nous allons tenter de dégager les principaux traits formels de ce type de récit de voyage en nous appuyant sur la poétique de la lettre familière proposée par

¹²⁸ Une des dernières lettres écrites d'Afrique (lettre 544), chose exceptionnelle, fait le bilan de ce qu'il a accompli pendant ces deux années pour la colonie et notamment pour le commerce : « Le commerce de son côté n'a jamais été si florissant dans la partie que j'ai conservée sous ma direction, jamais tant de liberté, jamais une protection si efficace, jamais de secours aussi puissants, jamais tant de produits. » (*LA*, p. 397.)

Benoît Melançon et en privilégiant les aspects du traitement de l'absence et du temps dans la lettre de voyage.

En effet, l'absence se manifeste de différentes façons selon le type de lettre, et la lettre de voyage possède ses propres règles à cet égard. Nous postulons que la lettre de voyage exprime une double absence : concrète et culturelle. La première se manifeste par le manque physique, qui peut être source de souffrance ou de plaisir; la seconde est représentée par le manque du pays et de sa bonne société, et se manifeste dans toutes les difficultés nées de la rencontre avec l'Étranger. De plus, l'absence du destinataire de la correspondance oblige l'épistolier-voyageur à se substituer au regard de celui-ci afin de répondre à la question : comment faire voir la nouveauté, l'Étranger? Les différentes réponses des écrivains-voyageurs constituent un des aspects de la manifestation de l'absence dans la lettre de voyage. Enfin, si l'absence est inhérente à la situation de correspondance et au voyage, afin de pallier celle-ci, l'épistolier se doit de tenter de maintenir une apparence de dialogue avec le destinataire, respectant en cela une des « règles » de la correspondance.

CHAPITRE 2

L'ABSENCE DANS LA LETTRE DE VOYAGE

Nous abordons cette partie de notre étude en postulant que la lettre de voyage exprime une double absence. L'absence est en effet physique, elle naît du voyage; mais elle est aussi culturelle, elle naît de la rencontre avec l'Autre, son pays et ses différentes coutumes, et se matérialise dans l'expression de l'étrangeté¹²⁹.

À propos de l'absence physique — inhérente au voyage —, Benoît Melançon note: «Qu'elle soit volontaire ou non, l'absence est concurremment la source de la correspondance (sa condition), un de ses motifs attendus et ce qui sans cesse la relance [...]»¹³⁰. Puis il distingue deux manifestations de l'absence: «l'absence, vécue comme négativité, comme dysphorie, explique et justifie l'écriture de la lettre, vécue, elle comme positivité, comme euphorie¹³¹». Pour cette étude du traitement de l'absence dans les lettres de voyage, nous suivrons l'axe d'analyse de Benoît Melançon, à savoir l'absence comme « dysphorie » et comme « euphorie ». Ce chapitre a pour but, dans un premier temps, de recenser les différentes manifestations de l'absence physique dans les lettres de voyage du corpus; nous verrons que celle-ci est plus ou moins exprimée par les écrivains-voyageurs selon la nature de la correspondance, l'objectif du voyage, etc.

Nous allons ensuite montrer que l'absence culturelle est généralement présente dans toutes les lettres de voyage et qu'elle peut

¹²⁹ Anne Chamayou affirme ceci à propos de l'étrangeté : « Par sa nature même, l'étrangeté constitue en effet un espace de fiction, qui sans doute a influé sur la réception de ces textes [les lettres édifiantes et curieuses], et qui explique l'engouement conjoint des lecteurs pour les Relations authentiques et les lettres de voyage fictives. » (Anne Chamayou, *L'Esprit de la lettre (XVIII^e siècle)*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Perspectives littéraires », 1999, p. 37.)

¹³⁰ Benoît Melançon, *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle*, Montréal, Fides, 1996, p. 60.

¹³¹ *Ibid.*, p. 60-61.

prendre différentes formes, comme l'expression du manque de la société du pays d'origine de l'épistolier, l'étonnement devant la nouveauté ou bien l'exotisme.

Enfin, après cette présentation des manifestations de la double absence, nous étudierons les moyens employés par les écrivains-voyageurs pour la supprimer, c'est-à-dire que nous analyserons comment ils utilisent la rhétorique — notamment pour créer un dialogue —, les techniques narratives ou les figures de style pour faire oublier l'absence au destinataire et se substituer à lui.

L'EXPRESSION DE LA DOUBLE ABSENCE

Absence physique

L'absence physique, née du voyage, se concrétise en un paradoxe « euphorie/dysphorie » qui se retrouve à divers degrés dans les lettres de voyage. Selon la nature du correspondant, la souffrance ou le plaisir seront plus ou moins ressentis. C'est dans les *Lettres d'Afrique à madame de Sabran*, « lettres hybrides » (lettres d'amour et lettres de voyage), que l'on retrouve le mieux illustré cet aspect paradoxal de la correspondance.

Comme l'écrit Benoît Melançon,

La lettre familière, et davantage encore l'amoureuse, parce qu'elle postule l'absence (on n'écrit pas une lettre, du moins pas ce genre de lettre, sans être seul, sans avoir été abandonné ou sans avoir soi-même abandonné l'autre), s'érige sur un manque, [...] et ce manque est source de souffrance; or, la lettre qui naît de cette souffrance peut, elle, être source de plaisir¹³².

¹³² *Ibid.*, p. 61.

Pour le chevalier de Boufflers, la séparation occasionnée par le voyage est vécue comme «dysphorie». Cette négativité se manifeste tout d'abord par l'expression du regret d'être parti¹³³ : « Ma position est bien triste, et quand le regret de t'avoir laissée ne me déchirerait pas le cœur à chaque instant du jour, je maudirais l'instant où j'ai pensé à venir ici. » (*LA*, p. 89-90.) L'épistolier manifeste également son manque en soulignant l'absurdité de la vie loin de la comtesse : « Que la vie est sotté sans toi, ma bonne femme! » (*LA*, p. 75); « Comme tout cela est triste, ma femme, et comme j'aurais besoin d'être avec toi pour me rendre la vie supportable! » (*LA*, p. 82); « Encore si tu étais à mes côtés pour me faire supporter la vie! » (*LA*, p. 84); « J'aime [...] à m'exagérer tout ce qui manquerait à notre ancienne félicité pour me consoler aussi d'une absence que chaque heure rend moins supportable » (*LA*, p. 32); « je vois que je puis tout supporter, excepté cette absence à laquelle je me suis condamné si témérairement. Encore si j'en voyais le terme! » (*LA*, p. 35.) Il parle même de malédiction pour évoquer sa vie sans madame de Sabran : « Il faut que l'ennui, la ruine et le danger se réunissent contre moi, comme si le diable avait besoin d'autre chose que de ton absence pour me faire maudire la vie. » (*LA*, p. 189.) Boufflers avoue que l'absence de sa maîtresse et le manque qu'elle engendre l'empêchent de profiter du voyage : « Le trouble et la peine que j'éprouve me rendent presque insensible à tous les charmes de ce pays-ci. [...] (à chaque instant je me disais : si elle était ici!). » (*LA*, p. 43.) Plus tard, lors du voyage de retour vers la France, la lenteur de la navigation lui fait

¹³³ Il faut rappeler que c'est le chevalier qui choisit de partir afin de faire fortune pour pouvoir épouser madame de Sabran.

écrire : « L'impatience commence à me dominer et m'empêche de jouir des beautés du pays. » (*LA*, p. 265.) Le regret du départ et l'absurdité de la vie loin de sa maîtresse contrarient le voyageur au point où il ne profite pas de la nouveauté qu'il rencontre. Cependant, l'aspect négatif de l'absence se manifeste surtout par la souffrance de vivre loin de l'être aimé.

Dans la première lettre qu'il écrit à sa correspondante, alors qu'il n'a pas encore quitté la France, Boufflers évoque la souffrance et la peur que lui cause l'absence. La lettre s'ouvre sur ces mots : « Je ne puis pas penser sans terreur au moment de notre séparation, ma femme, il me semblait que tout était fini, que tout était perdu et que je tombais dans un abîme où je roulerais toujours sans trouver d'issue ni de fond. » (*LA*, p. 25.)¹³⁴ Boufflers considère que la souffrance due à l'absence est réciproque lorsqu'il écrit : « C'est une douce distraction d'une cruelle absence, je dis cruelle, parce que je le sens trop bien pour moi, et que c'est le sentir pour toi. » (*LA*, p. 32.) Il aborde le fait que le lieu de son absence est lointain, géographiquement voire temporellement, ce qui exacerbe son sentiment de souffrance : « en vérité, il est trop dur d'être séparé par l'immensité et par

¹³⁴ L'ouverture de la lettre est ici utilisée pour exprimer l'absence. La conclusion d'une lettre peut avoir cette même fonction. Marie-Claire Grassi en rappelle le rôle : « Clore une lettre, c'est s'obliger de repenser la relation avec autrui. C'est aussi prendre conscience du poids de l'absence [...]. Plusieurs traits marquent la fin de la lettre : le retour du thème important, le rappel du poids de l'absence, l'allusion à une prochaine rencontre, à un retour que l'on souhaite ou exige toujours immédiat, le désir d'abolir toute distance géographique ou temporelle. [...] La fin de la lettre est presque toujours le lieu d'exaspération des sentiments, c'est le moment où cesse la fiction de la présence, et où l'absence devient réalité. » (Marie-Claire Grassi, *Lire l'épistolaire*, Paris, Dunod, coll. « Lire », 1998, p. 41-42.) Ainsi, le chevalier termine des lettres en écrivant : « Adieu, adieu la plus aimable, la plus tendre et la plus aimée » (*LA*, p. 39); « Adieu, je t'embrasse de toutes mes forces, encore si tu le sentais! » (*LA*, p. 61); « Adieu, je te verrai quelque jour, mais quand? » (*LA*, p. 101.) Ces trois exemples, parmi de nombreux autres, montrent — avec la répétition du superlatif « plus » et l'emploi des signes de ponctuation (exclamation et interrogation) exprimant la déception et l'attente — la souffrance du chevalier née de l'absence de l'être aimé.

l'éternité». (*LA*, p. 90.) Le pacte épistolaire conclu entre les deux correspondants — écrire tous les jours sur des feuilles préparées et numérotées — devient lui-même source de « dysphorie » : « Ce volume énorme à remplir est lui-même un indice d'une longue séparation » (*LA*, p. 215), mais il peut être en même temps source d'« euphorie », quand le chevalier s'aperçoit qu'il a égaré des feuilles : « Au reste, je tire bon augure de ces trois feuilles de manque. C'est autant de rabattu sur la tâche de mon absence [...]. » (*LA*, p. 277.)

Finalement, la « négativité » de l'absence se manifeste par le silence de l'épistolier qui exacerbe la souffrance due à la séparation. Selon Benoît Melançon, « L'absence est toujours porteuse d'une menace, celle que l'amour se soit défait, qu'il ait diminué d'intensité, au point, peut-être, de mourir¹³⁵. » Dans les *Lettres d'Afrique à madame de Sabran*, la menace de « la mort de l'amour » est engendrée par le silence épistolaire de la comtesse. Cette menace est d'autant plus grande que les lettres parviennent en Afrique par paquets (et non à l'unité) et selon l'arrivée des bateaux, qui est aléatoire¹³⁶. À propos du silence épistolaire, Benoît Melançon note

¹³⁵ Benoît Melançon, *op. cit.*, p. 63.

¹³⁶ La situation de la correspondance — éloignement géographique et silence épistolaire qui en découle — est poussée ici à la limite du genre. À ce propos, Rachel Ferland, dans un article portant sur la correspondance d'Élisabeth Bégon, avance que « l'écriture quotidienne et l'impossibilité de recevoir des réponses à ces lettres qui ne peuvent être envoyées pousse le genre épistolaire à une limite qui le rapproche du journal ». (Rachel Ferland, « Les *Lettres au cher fils* d'Élisabeth Bégon à la limite du genre épistolaire », *Dire*, 10, 1, automne 2000, p. 14.) Puis, elle ajoute que « Des chercheurs, tel George Gusdorf, posent l'existence de formes hybrides, entre la lettre, le journal et le journal intime [...]. Dans son ouvrage intitulé *Les écritures du moi*, il postule l'existence de la "lettre-journal ou journal épistolaire". Il pense que ces écrits, situés à la limite de plusieurs genres, proviennent entres autres de conditions d'écriture inhabituelles : prison, exil, etc. » (*Ibid.*, p. 15.) Pour une étude des liens entre la lettre, le journal intime et l'autobiographie au XVIII^e siècle, nous renvoyons à l'article de Benoît Melançon, « Letters, Diary, and Autobiography in Eighteenth-Century France », dans Patrick Coleman, Jayne Lewis et Jill Kowalik (édit.),

que « L'absence étant métonymie de la mort, le silence épistolaire est la forme redoublée de cette métonymie. L'inquiétude qu'instille ce silence est un des poncifs de la lettre [...] ¹³⁷. » Cette « inquiétude » se donne à lire dans plusieurs lettres du chevalier lors de son second séjour au Sénégal, quand il ne reçoit plus de lettres de la comtesse pendant plusieurs mois ¹³⁸. À l'arrivée d'un bateau en provenance de Bordeaux, Boufflers s'étonne de ne pas avoir de lettres de la comtesse : « et je n'ai pas un mot de toi. Je te cherche des excuses, mais où en trouver? Cependant il est bien difficile que tu ne m'aimes plus, ou, pour mieux dire, cela est impossible. Ainsi, il faut que je t'aime toujours [...]. » (*LA*, p. 348.) Six jours plus tard, le 2 septembre 1787, un deuxième bateau arrive de France, mais il n'y a toujours pas de lettres de madame de Sabran :

Le *Gustave* est arrivé sans lettres de toi. En vérité, mon enfant, je ne vois pas ce qui a pu t'empêcher de m'écrire. [...] Je ne peux point me persuader que tout soit fini, nous nous aimions trop pour cela et depuis trop longtemps. Est-ce un caprice, est-ce une humeur conçue à mille lieues? [...] je suis indécis si j'en écrirai davantage, mais, que j'écrive ou non, le reste ne partira qu'après que j'ai reçu de tes nouvelles. (*LA*, p. 351-352.)

Le chevalier lance des menaces de silence épistolaire comme représailles à celui de sa maîtresse. Cependant, il ne met pas sa menace à exécution, car il n'y a pas d'interruption dans les lettres. Le 3 septembre, il écrit :

Representations of the Self from Renaissance to Romanticism, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 151-170.

¹³⁷ Benoît Melançon, *Diderot épistolier*, *op. cit.*, p. 72.

¹³⁸ À ce propos, Anne Chamayou fait remarquer que, « En général, la prise en compte de la réception de la lettre et de la qualité du contact établi, ne devient une préoccupation insistante que lorsque l'échange se trouve menacé. » (*Op. cit.*, p. 42.)

Je repousse loin de moi un vilain démon, qui me répète toujours que sûrement tu ne m'aimes plus, que tu savais mieux que personne les occasions qui se présentaient pour l'Afrique et que c'est volontairement que tu n'en as point profité. [...] Mais ce démon [...] quoiqu'il me donne le conseil de ne plus t'écrire, au moins jusqu'à ce que j'aie de tes nouvelles, je ne l'écouterai point et je ferai toujours comme si tu m'aimais [...]. (*LA*, p. 352.)

Le chevalier ne peut tout simplement pas se passer d'écrire, les lettres étant le seul lien qui le rattache à sa maîtresse. Il essaie de se convaincre à travers l'écriture qu'elle l'aime toujours malgré son silence. Il écrit : « mais tu ne lis pas mes lettres [...]. N'importe, je t'écris toujours pour faire comme si tu m'aimais, parce que c'est un moyen de plus de me le persuader. » (*LA*, p. 361.) Il fait ensuite allusion au silence de sa correspondante dans une lettre où alternent plaintes et refus du découragement né du silence :

Si tu m'aimais encore, tu ferais agir tous les ressorts de ton charmant esprit pour hâter un envoi d'où mon bonheur dépend. Mais comment croire quelqu'un qui ne dit rien? [...] Mais je m'aperçois que je suis aussi déraisonnable que toi et qu'avec le projet de badiner, j'ai presque fini par me fâcher. [...] je ne veux ni ne puis ni ne dois te croire coupable. Je ne le crois pas, je ne suis point assez ennemi de moi-même pour cela [...]. (*LA*, p. 373.)

Dans une lettre précédente, le chevalier avait admis qu'il ne pourrait se passer d'écrire à sa maîtresse. À la suite d'une infection au doigt, il envisageait une amputation et il écrivait : « la privation de t'écrire serait pire que celle de mon doigt. » (*LA*, p. 368.) Madame de Sabran finira par répondre au chevalier et ses craintes quant à la constance de l'amour de sa maîtresse seront dissipées.

Le « caractère paradoxal¹³⁹ » de la lettre réside dans le fait que la négativité née de l'absence coexiste avec une positivité née de l'écriture et de la lecture de la lettre. Pour le chevalier, les lettres à madame de Sabran sont « le trésor de notre absence » (*LA*, p. 129), l'amour est plus fort que tout et il triomphe même de cette absence : « le vrai bonheur, c'est de s'aimer, parce qu'on se voit, qu'on se parle, qu'on s'entend même dans l'absence [...] ». (*LA*, p. 142.) Le plaisir d'écrire explique cette « euphorie » : « je ne résiste pas au plaisir de t'écrire un mot [...] » (*LA*, p. 28); « Je me contente de t'embrasser pour couper un jour et une nuit d'impatience, d'ennui et de peine, par un moment de plaisir. » (*LA*, p. 130.) Mais, plus que tout, c'est le plaisir de lire les lettres de l'autre qui constitue la plus grande joie du chevalier : « voici des nouvelles de ma tant aimée. Je sens mon cœur se dilater, je sens mon courage et même mon bonheur renaître. [...] sois sûre que tout ce que tu m'as écrit de tendre et de charmant a coulé dans mon cœur comme un baume salulaire qui change presque la douleur de mes blessures en plaisir » (*LA*, p. 65); « tes lettres m'ont rendu le courage et la force, [...] c'est toi qui me fais renaître à la vie et au bonheur » (*LA*, p. 134); « Je n'ai pas pu lire sans verser des larmes de joie [...] ». (*LA*, p. 302.) Ce plaisir de lire les lettres est relativisé par les conditions d'acheminement de la correspondance, car les lettres parviennent irrégulièrement au chevalier.

L'attente des lettres peut en même temps être source de souffrance et de plaisir : « Je souffre beaucoup, mais je ne sentirai bientôt plus rien, car

¹³⁹ Benoît Melançon, *op. cit.*, p. 73.

on m'apporte de tes lettres. Enfin... » (*LA*, p. 132.) Boufflers cherche dès lors des moyens pour améliorer l'acheminement du courrier, source des rares moments de bonheur de sa fonction : « Par ce moyen-là, je suis toujours sûr, quand il me viendra un vaisseau, d'avoir de tes nouvelles en trois ou quatre jours, et c'est la plus douce consolation de mon exil. » (*LA*, p. 73.) La lecture des lettres donne l'impression de supprimer l'absence, et c'est ce plaisir que recherche l'épistolier à travers la correspondance. Quand il reçoit des lettres après plusieurs mois de silence, à cause des conditions de cette correspondance, Boufflers écrit : « Ce ne sont point des mots comme dans tout ce qu'on lit : c'est la pensée, c'est le sentiment, c'est l'amour, c'est toi même que je vois à chaque ligne » (*LA*, p. 133) ou « J'ai passé la nuit devine avec qui? Avec ma femme, ou du moins avec son esprit. [...] Mais pourquoi ces charmantes lettres sont-elles si anciennes? » (*LA*, p. 281.) Les lettres de sa maîtresse sont nécessaires au chevalier pour réussir à vivre son exil.

Afin de conjurer une absence qui le rend malheureux, Boufflers se raccroche à tout ce qu'il peut, même à une « pseudo-religion ». Il développe une croyance qui doit le rapprocher de l'être aimé : « J'aime bien mieux croire à une chaîne cachée qui nous lie, quoique séparés, et à des influences secrètes qui nous rendent présents l'un à l'autre malgré le plus grand éloignement. » (*LA*, p. 30.) De même, il imagine une sorte de prière où les deux amants doivent se rencontrer par le regard : « C'est une pratique religieuse qu'il faut que nous suivions. Tu dois te tourner un peu à droite, [...] tu dois regarder vers une heure un quart [...] s'ils [tes yeux] perçaient

tout ce qu'ils rencontrent, comme tout ce qui les voit, tu me verrais ici [...] » (*LA*, p. 46.) Plus loin il termine une lettre en disant : « Adieu, ma fille, n'oublie pas l'oraison jaculatoire d'une heure et un quart; moi je la fais à midi et c'est mon angélus. » (*LA*, p. 53.)

Le caractère paradoxal de l'absence se manifeste d'une autre façon dans les *Lettres d'Afrique*. Le chevalier de Boufflers fait peindre un portrait de la comtesse qu'il amène avec lui au Sénégal, et ce portrait est le symbole de la présence de madame de Sabran au côté de l'écrivain-voyageur¹⁴⁰. Celui-ci considère que le portrait est un substitut à la présence de madame de Sabran : « quoi qu'il en soit, ma femme suivra son mari. [...] je viens de quitter ma lettre pour aller te baiser » (*LA*, p. 31); « Enfin, je t'ai revue, chère moitié. Ton charmant portrait est arrivé à bon port. » (*LA*, p. 47.) Changeant de résidence (il va de Saint-Louis à Gorée), le chevalier doit se séparer du portrait pendant quelques jours : « quand en entrant dans ma chambre, j'ai trouvé la place vide, j'ai eu un serrement de cœur : il me semblait que tu avais abandonné la colonie [...] ». (*LA*, p. 234.) Lorsqu'il emménage dans sa nouvelle demeure à Gorée, il écrit : « Il [le portrait] vient me dire ici ce qu'il me disait au Sénégal : *Redeat* [« Qu'il revienne »], et il le dit si bien qu'en l'écoutant mes yeux se remplissent de larmes. » (*LA*, p. 240.) Au moment où le gouverneur est appelé à voyager à l'intérieur du Sénégal pour ses fonctions, il parle d'une nouvelle séparation et d'une

¹⁴⁰ Pour une analyse de l'importance du tableau dans la lettre en rapport avec la notion d'autoreprésentation épistolaire, nous renvoyons à Anne Chamayou qui, dans une section de son ouvrage *L'Esprit de la lettre (XVIII^e siècle)* intitulée « L'épistolier au miroir », étudie cette question à partir de la correspondance de Diderot et de Sophie Volland. (*Op. cit.*, p. 90-94.) Nous retiendrons seulement la citation suivante pour illustrer notre analyse: « L'image crève la toile comme l'écriture cherche à crever le papier, dans cette impression de vie même qui se communique de lettre en lettre, jusqu'au lecteur. » (*Ibid.*, p. 92.)

nouvelle souffrance : « je ne supporterai pas l'idée d'être séparé tout ce temps-là de ton portrait et de tes lettres [...] ». (*LA*, p. 268.) Le portrait et les lettres de la comtesse sont un substitut de sa présence physique qui permettent au chevalier de survivre à l'exil imposé par le voyage.

Les lettres de voyage du chevalier de Boufflers illustrent bien le paradoxe « souffrance/plaisir » de l'absence. En revanche, dans les autres correspondances de notre corpus, cette manifestation de l'absence comme « euphorie/dysphorie » est relativement peu présente; à peine y lit-on l'expression d'un certain plaisir de lecture. Dans les vingt-cinq lettres de Lahontan écrites de la Nouvelle-France, il n'est pas question de manque, ni par rapport au pays, ni par rapport au destinataire. On remarque seulement quelques manifestations de plaisir épistolaire : « J'en reçois une [une lettre] aujourd'hui qui me fait d'autant plus plaisir que je vous croyois mort, & que vous continuez à me donner des marques de vôtre souvenir. » (*NV*, p. 330) ou « Peut-être que les Jesuites m'envoyeront vos Lettres. [...] J'aurai tout le temps de m'ennuyer en attendant ce plaisir-là. » (*NV*, p. 370.) De la même façon, la correspondance entre le prince de Ligne et la marquise de Coigny, née de l'absence de ce dernier et justifiée par le récit d'un fabuleux voyage en compagnie de l'aristocratie russe et européenne, présente peu de manifestations de souffrance ou de plaisir épistolaires. La première lettre est l'occasion d'exprimer un manque à sa correspondante : « Vous êtes la plus aimable femme et le plus joli garçon, et enfin ce que je regrette le plus » (*LM*, p. 36); « Vous me tenez bien plus à cœur que tout Paris ensemble. »

(*LM*, p. 38.) Dans la deuxième lettre, l'épistolier fait allusion au plaisir d'écrire qui permet de supprimer le sentiment d'absence : « Me voici à douze cents lieues de vos charmes, mais toujours près de votre esprit, qui vient sans cesse se retracer à ma mémoire. » (*LM*, p. 39.) Ces manifestations de l'absence ressemblent davantage à « des galanteries qui font partie de la convention mondaine¹⁴⁰ » qu'à l'expression appuyée d'une souffrance née de l'absence. Enfin, l'abbé Robin, quant à lui, ne paraît pas éprouver un quelconque sentiment de manque lors de son voyage. On relève seulement un passage, lors de la visite de Williamsburg, où il parle de personnes à qui il tient : « J'ai contemplé avec un intérêt bien vif ces vrais monuments de la gloire des hommes; en me rappelant des moments heureux, ils me rappelloient des personnes chères à mon cœur. » (*NVAS*, p. 109.)

Le cas des lettres missionnaires est différent : dans la mesure où les lettres s'adressent, en théorie, à des supérieurs et constituent des rapports de mission, elles ne font pas état du manque, mais elles expriment plutôt le sentiment d'isolement. L'absence comme sentiment de manque est peu évoquée dans les lettres des missionnaires. Jean-Claude Laborie explique que « Le sentiment d'isolement et le désarroi terrible qui pouvaient étreindre des hommes privés de tout réconfort moral ou matériel pendant de longues années, se trouvaient atténués par le rappel des liens de fraternité avec les autres membres de la Compagnie¹⁴¹. » L'épistolier se sent moins seul lorsqu'il écrit en ayant l'impression de dialoguer avec son interlocuteur. Le « devoir d'écriture » serait par conséquent remplacé par un « besoin

¹⁴⁰ Roland Mortier, compte rendu de l'édition citée, *Revue d'histoire littéraire de la France*, 88, 4, juillet-août 1988, p. 777.

¹⁴¹ Jean-Claude Laborie, *op. cit.*, p. 17.

d'écriture ». Afin de ne pas trop souffrir de l'isolement, les missionnaires auraient écrit des lettres pour développer un sentiment d'appartenance à une société, si éloignée fût-elle. Le père Margat évoque cet éloignement afin de préparer les futurs missionnaires : « Une autre épreuve qui peut étonner un nouveau missionnaire accoutumé au tumulte des villes d'Europe et à la vie sociale de nos maisons, c'est la solitude : elle est extrême [...]. » (*PR*, p. 259.) Lorsque le père Fauque raconte un voyage de reconnaissance en vue de l'établissement d'une prochaine mission, il fait allusion au paradoxe de cette solitude « exploratrice » : « on fait des journées entières sans presque voir ni entendre aucun oiseau. Cependant, cette solitude, quelque affreuse qu'elle paraisse d'abord, a un je ne sais quoi dans la suite qui dissipe l'ennui. » (*PR*, p. 344.)

Finalement, les lettres de voyage du président de Brosses semblent illustrer la double absence que nous postulons. On remarque que le président fait référence à la « positivité » de l'absence quand il écrit dans la neuvième lettre à M. de Neuilly : « Je compte bien trouver là [à Venise] une quantité de lettres de France, de tous mes parents et amis; c'est un des plus grands plaisirs que je pourrai avoir dans cette ville. Il faut se trouver aussi loin de sa patrie pour imaginer à quel point on désire être instruit de ce qui s'y passe [...]. » (*LI*, p. 76.) L'épistolier-voyageur exprime ici le bonheur que lui procure la lecture des lettres, mais il est en même temps question d'une absence qui peut être qualifiée de culturelle, dans la mesure où elle a pour objet le pays d'origine et sa culture. Le président de Brosses est confronté au côté négatif de l'absence, c'est-à-dire à un manque. Lorsqu'il évoque,

dans la dixième lettre, «les peines du voyages», il note: «La plus grande de toutes est d'être séparé des gens de sa connaissance.» (*LI*, p. 77.) Dans la lettre suivante, il précise davantage l'origine de ce manque:

Je vous dirai franchement qu'un des grands désagréments du voyage est de n'avoir pas, quand le soir vient, ses bonnes Pousselines, son gros Blancey, son bon Quintin, ses amis Maleteste et Bévy, sa dame Cortois, ces excellentes petites dames de Montot et Bourbonne, enfin tout notre petit cercle, pour tenir, les coudes sur la table, des propos de cent de piques au-dessus de la place Saint-Marc et du *Broglia*. Il faut s'attendre, en pays étranger, à avoir les yeux satisfaits et le cœur ennuyé. (*LI*, p. 94.)

De plus, la conclusion de la vingt-septième lettre, adressée à madame Cortois de Quincey, confirme que ce qui manque le plus à l'aristocrate en voyage, c'est sa société habituelle et ce, malgré les rencontres occasionnées par le voyage. Le président de Brosses écrit:

il est certain qu'à la longue rien ne dédommage du plaisir de vivre dans sa société ordinaire, avec les gens que l'on aime et auxquels on est accoutumé. S'il en est ainsi, jugez si la vie errante et sans suite que je mène, si tous les plaisirs ensemble réunis, pourraient me tenir lieu d'une amie telle que vous ! (*LI*, p. 232.)

Puis, plus loin, il ajoute: «mais je vous jure que le moment qui me rapprochera de vous sera pour moi le plus beau de tout le voyage.» (*LI*, p. 232.) Malgré le plaisir de la découverte et des rencontres, l'écrivain-voyageur est nostalgique de son pays et de ses amis. En outre, il suit un itinéraire qui, tout en permettant de nouvelles explorations, l'oblige à faire la connaissance de nouvelles personnes à chaque étape. Ainsi, il écrit (dix-septième lettre): «Je passai ma soirée à faire de nouvelles connaissances pour les quitter le lendemain (mais c'est un petit malheur auquel je suis habitué) [...]» (*LI*, p. 127.) Le voyageur dénonce également la vacuité de ces relations (onzième lettre): «Vous ne vivez qu'avec des gens pour qui

vous êtes sans intérêt, comme ils le sont pour vous.» (LI, p. 94.) Enfin, l'absence se manifeste dans la dernière lettre du président de Brosses, lors de son voyage de retour, par l'émotion ressentie devant l'idée des retrouvailles: «*Oh! che gusto* de les revoir [nos charmantes petites dames, Bourbonne, Montot et Fontette] après un an d'absence, et de parler du Capitole avec ce qu'on aime!» (LI, p. 328.)

Les manifestations de l'absence dans les *Lettres familières d'Italie* sont à la frontière d'une absence physique — ses amis lui manquent, et cela est source de peine, sans aller jusqu'à la souffrance — et d'une absence culturelle — c'est sa société, son cercle d'amis qui lui manque. Ce double manque a pour objet un cercle d'amis qui relie le voyageur à son pays et lui permet d'être au courant de ce qui s'y passe. Le manque, né de l'absence, n'empêche pas le voyageur de profiter pleinement du voyage et des découvertes qu'il engendre, contrairement au cas du chevalier de Boufflers. Le voyage du président de Brosses, parce qu'il a pour lieu l'Italie, est moins propice à l'absence culturelle dans le sens d'absence de référents culturels, de rencontre avec l'inconnu, et c'est pour cela qu'il se centre davantage sur la société, le cercle d'amis. La lecture par le président des nombreux récits de voyage en Italie déjà parus, dont celui de Misson (*Nouveau Voyage d'Italie*, 1691), souvent cité dans les lettres, lui a permis d'acquérir une bonne connaissance de l'Italie et de ses coutumes. L'absence de repères culturels est par conséquent moins grande que dans les récits de voyage en Amérique ou en Afrique, par exemple, sur laquelle moins d'écrits sont

disponibles. Les autres ouvrages du corpus illustrent ces différentes manifestations de l'absence culturelle.

Absence culturelle

Le manque de repères culturels que nous définissons comme l'absence culturelle peut se manifester de différentes façons dans les lettres de voyage, à savoir par le manque de la bonne société (surtout dans les voyages de découverte où le pays est « neuf » et sans trace de civilisation) et par l'expression de l'étrangeté à travers l'étonnement du narrateur et l'exotisme.

Le manque de la société du pays et surtout de la « bonne » société aristocrate s'exprime surtout dans les lettres de voyage du chevalier de Boufflers, car, relativement isolé en Afrique et gouverneur d'une colonie naissante, celui-ci n'a que peu d'occasions de fréquenter des gens de sa condition¹⁴³. Il s'en plaint : « Tu ne sais pas le besoin que mon cœur a de toi, mon enfant. [...] Tu es au moins entourée d'amis et d'amies, au lieu que je suis dans un désert depuis que je t'ai quittée [...]. » (*LA*, p. 171.) Quand il peut enfin fréquenter des Européens, le chevalier signifie son contentement de pouvoir parler de son pays et de son passé : « Je suis très content d'eux [mes hôtes de Cayenne] et c'est une espèce de consolation pour moi de me trouver avec des compatriotes, qui [...] me parlent sans cesse des ouvrages, des monuments et des actions de mon premier maître [le roi Stanislas]. » (*LA*, p. 359.) De nouveau seul, son mécontentement laisse transparaître son

¹⁴³ En revanche, les lettres de voyage du président de Brosses ne font pas état de ce type de manque, dans la mesure où son voyage a lieu parmi la bonne société italienne, comme il était de coutume dans ce genre de voyage traditionnel vers l'Italie.

besoin de « société » : « Je suis cependant fâché d'être privé d'une très bonne société dans un pays où elle est si nécessaire et si rare. » (*LA*, p. 372.) De plus, le gouverneur fait allusion à la différence culturelle qui résulte des habitudes de travail sénégalaises. La lenteur de l'exécution des travaux lui fait écrire : « je suis dans un pays où il faut double volonté pour une demi-opération [...] » (*LA*, p. 228); « Comme tout est long, mon enfant! Il semble que les choses prennent toutes la marche de la génération. » (*LA*, p. 241.) Les écarts sur le plan du style de vie entre l'Europe et l'Afrique sont tels que le chevalier doit admettre que « Tout est difficile ici, même de vivre. » (*LA*, p. 325.) L'absence peut être qualifiée de culturelle dans la mesure où elle a pour objet le pays, sa société et son style de vie. Même si, dans les *Lettres d'Afrique à madame de Sabran*, cette absence-là est beaucoup moins exprimée que l'absence de l'être aimé, elle contribue au sentiment de manque. La lecture des lettres de la personne restée au pays procure alors non seulement l'illusion de sa présence, mais également le réconfort d'avoir des nouvelles des personnes que l'on fréquentait et du pays quitté.

La seconde manifestation de l'absence culturelle et de l'étrangeté qu'elle engendre se traduit par l'étonnement du narrateur et se rencontre, par exemple, dans les lettres de voyage d'Amérique. Dès sa première lettre, Lahontan utilise la tournure « Vous ne sauriez croire [...] » (*NV*, p. 258-259, puis p. 313 et p. 367) afin d'introduire ce qu'il considère comme inattendu et surprenant dans son voyage. Par la suite, il emploiera « Vous ne sauriez vous imaginer [...] » (*NV*, p. 361) ou une formule telle que « Je ne trouvai rien de plus curieux [...] » (*NV*, p. 386.) De la même façon, l'abbé

Robin décrit son étonnement : « Je n'ai pu cependant ne pas être frappé des bluettes de lumière que la moindre agitation en fait sortir dans l'obscurité [...] » (*NVAS*, p. 2); « La forme des maisons est faite pour surprendre des yeux Européens [...] » (*NVAS*, p.8); « Je ne m'attendois guère à retrouver des vestiges des modes Françaises jusqu'au milieu des forêts de l'Amérique. » (*NVAS*, p. 39.) Christine Montalbetti, dans une partie de son ouvrage *Le Voyage, le monde et la bibliothèque* où elle présente « L'hétérogénéité de la langue et du monde », expose une difficulté rencontrée par les écrivains-voyageurs, qui est bien celle de Robin dans deux des trois citations précédentes :

L'hétéronomie du discours et du visuel, par laquelle rien ne garantit l'efficace de mon énoncé, bien au contraire (*comment faire voir*), se complique quand l'objet, que je peine à dire aussi parce qu'il est étranger à mon discours, se présente du même coup comme étranger au système de référence du destinataire (*comment faire voir tel objet à qui ne l'a jamais vu*)¹⁴⁴.

Nous verrons par la suite comment l'écrivain-voyageur tente de se substituer au regard du destinataire pour lui permettre de se représenter la nouveauté.

La dernière manifestation de l'absence culturelle dans les lettres de voyage se traduit par un récit de voyage empreint d'exotisme. Cette expression particulière de l'étrangeté se trouve notamment dans les *Lettres à la marquise de Coigny*, où le prince de Ligne fait le récit de son voyage en Crimée en compagnie de l'aristocratie russe et européenne. Avant d'étudier

¹⁴⁴ Christine Montalbetti, *Le Voyage, le monde et la bibliothèque*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Écriture », 1997, p. 41.

cet aspect de l'absence, il convient de définir le concept d'exotisme. Jean-Marc Moura dans *Lire l'exotisme* postule que

L'inspiration exotique ne relève pas d'un simple changement de cadre substituant à un décor familier les séductions ou les effrois de régions mal connues. Elle suppose une certaine attitude mentale envers l'étranger, une sensibilité particulière, développée dans le contexte d'un voyage. [...]

Afin de rendre au préfixe « exo » toute sa portée, on réservera le qualificatif d'« exotique » à la représentation des hommes et des sociétés qui n'appartiennent pas à l'Europe, et qui constituent par là son altérité. L'exotisme commence avec la mise en scène de ce qui est l'autre de la culture européenne [...]¹⁴⁵.

La Crimée fait géographiquement partie de l'Europe, et pourtant, selon la description du prince de Ligne, elle comporte toutes les caractéristiques de l'Orient. Il écrit d'ailleurs : « Une maudite prudence des médecins et des ministres, [...] nous a empêchés de sortir de l'Europe, si tant est qu'on puisse appeler ainsi ce que nous avons vu, et qui lui ressemble si peu. » (*LM*, p. 81.) Suivant l'analyse de Jean-Marc Moura, nous distinguerons, en insistant sur le premier, « les procédés textuels de l'exotisme : principalement, le travail des clichés et des stéréotypes associés à l'étranger, et la description [...] »¹⁴⁶. Lorsqu'il décrit son voyage à la marquise, le prince fait appel à des stéréotypes¹⁴⁷ déjà utilisés sur l'Orient : la civilisation corruptrice contre l'espace primitif oriental. Il écrit : « Et quand je pense à l'insolence, l'avarice et la cochonnerie des nations de l'Europe, je compare tout cela à la bonhomie et à la propreté de celle-ci. [...] La badauderie appartient, ainsi que l'impertinence ou la flatterie, à la

¹⁴⁵ Jean-Marc Moura, *Lire l'exotisme*, Paris, Dunod, 1992, p. 3 et p. 14.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 13.

¹⁴⁷ « Le stéréotype [...] est une idée préconçue, une croyance exagérée associée à une catégorie, et ne concerne pas uniquement le domaine littéraire. » (*Ibid.*, p. 100.)

civilisation. » (*LM*, p. 78.) La femme orientale fait également partie des stéréotypes exotiques présents dans les récits de voyage. Le prince de Ligne explique le stratagème qui lui a permis de voir une femme orientale et en fait le portrait : « Je n'ai aperçu qu'une seule femme. C'est une princesse de sang, la nièce du dernier sultan Chaguine-Ghirei. L'impératrice, devant qui elle se dévoila, m'a fait cacher derrière un écran. Elle était belle comme le jour et avait plus de diamants que toutes nos femmes de Vienne ensemble, et c'est beaucoup dire. » (*LM*, p. 78.) Le mystère qui entoure la femme orientale fait partie du stéréotype exotique. La femme d'Orient, parce qu'elle est cachée derrière des voiles, suscite un intérêt particulier pour les hommes occidentaux, intérêt accentué par le fait qu'il est nécessaire de se cacher pour pouvoir l'observer. Lié à l'imaginaire de la femme orientale, le harem tient une grande place dans ce stéréotype exotique féminin. Le prince passe la nuit dans un harem et raconte : « Je suis dans le harem du dernier khan de Crimée [...]. Le sort m'a destiné la chambre de la plus jolie des sultanes [...]. [...] il [Séjour] a passé ainsi que moi une nuit affreuse. Ma maudite imagination ne veut pas se rider, et est fraîche, rose et ronde comme les joues de madame la marquise. » (*LM*, p. 49.) L'épistolier avoue à sa correspondante que le harem, qui symbolise la figure de la femme sensuelle et fatale, exerce un fort pouvoir d'attraction sur lui en stimulant son imagination. Le prince de Ligne ne semble pas éprouver de souffrance, même s'il y a séparation physique avec sa correspondante et même s'il y a absence de repères culturels. La nouveauté l'enchanté et l'émerveille, ainsi que nous le verrons par les descriptions enthousiastes qu'il rédige. Il écrira

d'ailleurs dans la dernière lettre à la marquise : « J'aime mon état d'étranger partout. » (*LM*, p. 51.) Le prince de Ligne, « le plus cosmopolite des princes de l'époque, le chéri de toutes les cours ¹⁴⁸», ne paraît pas souffrir du manque de ses amis ou de son pays. Dans ses lettres, l'absence de repères culturels se traduit par l'utilisation de référents exotiques pour décrire ce que le destinataire ne peut s'imaginer. Ce manque de référents culturels, propre à tout voyage, conduit l'écrivain-voyageur à utiliser des techniques narratives particulières pour faire face à cette difficulté.

L'absence est une condition de l'écriture de la lettre de voyage et, pour que le destinataire ne la ressente pas trop, l'épistolier dispose de plusieurs artifices rhétorique et narratif pour tenter de la supprimer ou de la minimiser.

LA SUPPRESSION DE L'ABSENCE, OU COMMENT FAIRE OUBLIER L'ABSENCE À SON DESTINATAIRE

Dialoguer

Afin de faire oublier son absence au destinataire, l'épistolier dispose de stratégies, notamment celle de simuler un dialogue. L'écrivain-voyageur s'efforce de dialoguer avec son correspondant, respectant en cela une des conventions épistolaires qui veut que la lettre soit une conversation par écrit. Benoît Melançon décrit les procédés formels qui rapprochent la lettre et le dialogue chez Diderot : « En recyclant les lettres qu'il reçoit, en prévoyant

¹⁴⁸ Roland Mortier, *loc. cit.*, p. 776.

les réactions de son lecteur, en le sollicitant, en lui donnant des ordres, voire en le menaçant, en prenant avec lui le ton familier du tutoiement, l'épistolier confère à la lettre les vertus de l'échange oral¹⁴⁹.» Ces différents procédés se retrouvent dans la lettre de voyage, tout en prenant des aspects particuliers. Avant d'analyser les différentes utilisations de cet artifice rhétorique qu'est le dialogue dans les lettres de notre corpus, il convient de rappeler que les conditions d'acheminement de la correspondance dans le cas des lettres de voyage sont particulièrement difficiles et nuisent le plus souvent au dialogue que tentent d'instaurer les épistoliers-voyageurs. Le procédé n'est donc que plus artificiel, mais il n'en demeure pas moins une tentative de pallier l'absence. À l'exception des lettres de mission, chaque épistolier s'avère soucieux de mettre en place un dialogue avec son destinataire.

Dans le cas de la correspondance du chevalier de Boufflers et de madame de Sabran, les conditions de l'échange épistolaire jouent en défaveur du dialogue. L'éloignement et la lenteur de l'acheminement du courrier qui obligent les correspondants à envoyer leurs lettres par paquet nuisent à la continuité du dialogue. Le chevalier en fait d'ailleurs la remarque : « J'aimerais à te parler de tes affaires, à te diriger, à t'exhorter, à te soutenir, à te consoler, mais voilà des mers et par conséquent des siècles entre toi et moi. Dans des circonstances aussi critiques, aussi mobiles, les correspondances éloignées sont des supplices, car d'un moment à l'autre tout a changé de face [...]. » (*LA*, p. 191.) Boufflers blâme la distance qui empêche les deux amants d'entretenir un « vrai » dialogue dans leurs lettres.

¹⁴⁹ Benoît Melançon, *op. cit.*, p. 300.

Il ne peut donner des conseils à sa destinataire, ou répondre à ses questions, faire en quelque sorte encore partie de la vie de l'autre, car le temps entre les lettres rend toute tentative de dialogue obsolète : « Mais à quoi pensé-je de t'écrire là-dessus, comme si l'océan n'était pas tout entier entre ma lettre et son adresse. » (*LA*, p. 191-192.) Il tente cependant de maintenir une apparence de conversation en répondant à une demande (« Je te les envoie, chère femme, ces cheveux que tu m'as demandés [...] », *LA*, p. 37), ou bien en faisant allusion au contenu des lettres qu'il reçoit de madame de Sabran, notamment au sujet du mariage de sa fille Delphine (« D'après ta lettre du 19 avril, la seule qui me dise quelque chose de fixe au sujet de ton mariage, il doit être fait et tu peux déjà être grand-mère », *LA*, p. 304) ou de la situation politique dans la France de 1787 (« Que de changements en France et qu'il doit être difficile de s'y bien conduire au milieu de tous les intérêts, de toutes les passions, de tous les événements, qui agitent les esprits! », *LA*, p. 314; « qu'il est triste de penser à tout ce qui s'est passé, à tout ce qui se passe et à tout ce qui se passera dans cette pauvre France », *LA*, p. 383). Peu de lettres du chevalier contiennent des réponses aux lettres qu'il reçoit ou des commentaires sur elles, pour la simple raison que les réceptions des lettres sont éloignées dans le temps. Entre chaque réception, il se passe trois ou quatre mois, et le chevalier écrit une multitude d'autres lettres.

Malgré l'éloignement qui rend difficile le dialogue épistolaire, Boufflers utilise un autre procédé défini par Benoît Melançon : « Parmi les moyens dont dispose l'épistolier pour faire de la lettre un dialogue, [...] l'utilisation de questions lui sert à obliger l'autre à se soumettre à un pacte

[...]. Des questions peuvent être dites rhétoriques, dans la mesure où elles ne contraignent guère le destinataire¹⁵⁰. » Dans les *Lettres d'Afrique*, les questions sont utilisées de différentes façons pour créer une apparence de dialogue. Des lettres s'ouvrent sur des questions, celles-ci devenant alors artifice rhétorique : « Quand te reverrai-je donc, chère femme? » (*LA*, p. 66); « Que veux-tu que je t'écrive, chère enfant? » (*LA*, p. 83); « Sais-tu, ma fille, que je me suis découvert un petit talent que tu ne me connaissais point? » (*LA*, p. 235); « Que te dirai-je? » (*LA*, p. 273); « Sais-tu que je deviens un architecte de premier ordre? » (*LA*, p. 331.) L'épistolier pose également des questions qui invitent davantage à une réponse de la part de la destinataire : « Quand reviendront de si douces journées? » (*LA*, p. 168); « Quand nous verrons-nous? » (*LA*, p. 379); « Entends-tu ou n'entends-tu pas? » (*LA*, p. 242); « Qu'en penses-tu? » (*LA*, p. 264.) Enfin, dans plusieurs cas, des questions se suivent et c'est alors un « signe d'inquiétude¹⁵¹ ». La séparation des deux amants et l'âge plus élevé du chevalier sont souvent sources de questionnement : « Que n'y es-tu? ou que ne suis-je pas où tu es? » (*LA*, p. 68); « Pauvre enfant, quand te verrai-je? combien te verrai-je? comment te verrai-je? » (*LA*, p. 129); « Que n'es-tu ici? Que ne suis-je où tu es? Pourquoi avons-nous un ennui, une peine, un plaisir, une idée, un lit qui ne soit pas en commun? » (*LA*, p. 351); « Mais à quoi bon tout cela? [...] De quel œil me reverras-tu? m'aimeras-tu toujours comme à mon départ? n'éprouverai-je pas ce moment de froideur, cette première répulsion, qui a gâté le plaisir de presque toutes mes arrivées? »

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 307.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 309.

(*LA*, p. 384.) Toutes ces questions traduisent l'inquiétude du chevalier quant à son absence et à son retour.

L'utilisation de questions est un procédé que l'on retrouve dans toutes les lettres de voyage pour créer une apparence de dialogue. Ainsi, Hermann Harder dit des *Lettres familières d'Italie* qu'«elles suivent toutes la règle traditionnelle de la littérature épistolaire: ce sont des "conversations par écrit" [...] dans une lettre, tout doit devenir prétexte à converser avec un partenaire¹⁵¹». Outre les apostrophes, que signale Harder («mon gros Blancey», «mon doux Neuilly», «mon cher abbé», «ma bonne amie»), le président de Brosses utilise des artifices rhétoriques pour créer l'illusion de la présence et donc du dialogue. Dans la douzième lettre à M. de Blancey, il écrit: «Mais écoutez, mes amis, je crois que personne ne nous entend, et je vous dit à l'oreille que...» (*LI*, p. 98.) Dans la dix-huitième lettre, il crée un dialogue avec questions et réponses, procédé que nous avons déjà rencontré auparavant: «Vous me direz: Pourquoi ne l'est-il point? On vous répondra: À cause de l'intempérie de l'air, qui fait mourir tout ceux qui viennent y habiter. Mais moi je répons que la proposition est réciproque.» (*LI*, p. 136.) Il en est de même dans la vingt-septième lettre: «Vous m'allez demander à la lecture de cette lettre: Qu'est-ce donc que cette jalousie italienne dont on parle tant en France? Ma foi, je n'en sais rien.» (*LI*, p. 222.) Enfin, l'exorde est mis à profit par le président de Brosses pour instaurer le dialogue dans la vingt-quatrième lettre, celle-ci commençant par une interrogation: «Qui vient d'être attrapé comme un renard qu'une poule aurait pris?» (*LI*, p. 181.)

¹⁵¹ Hermann Harder, *Le Président de Brosses et le voyage en Italie au dix-huitième siècle*, Genève, Slatkine, 1981, p. 291.

De la même manière, Lahontan tente d'établir un dialogue, mais se heurte, lui aussi, aux difficultés de la correspondance de voyage. Les conditions difficiles de sa correspondance ne facilitent pas la régularité de l'échange : « Je ne puis vous écrire jusqu'au Printemps prochain, parce que les derniers Vaisseaux qui doivent repasser cette année en France sont prêts à faire voile » (*NV*, p. 312); « Il y a trois semaines que j'ai reçu votre seconde lettre, mais je n'ai pu répondre aussitôt que je l'aurois souhaité, parce qu'il n'est point encore parti de Vaisseau pour [la] France » (*NV*, p. 319); « Cette Lettre vient de Bretagne, & non pas de *Canada*, d'où je suis parti inopinément, pour repasser en France deux mois après avoir reçu vôtre Lettre, à laquelle je n'ai pu répondre faute de commodité. » (*NV*, p. 479.) Malgré ces conditions épistolaires contraignantes, Lahontan continue d'écrire : « Quoi que je n'aye pas encore reçu de vos nouvelles cette année ci, je ne laisserai pourtant pas de vous écrire. » (*NV*, p. 325.) Par ailleurs, il fait allusion, dans ses lettres, aux propos et aux demandes de son correspondant et il essaie de les satisfaire. Ce procédé permet de créer les apparences d'un dialogue entre les deux correspondants : soit Lahontan fait référence aux demandes de son destinataire — « Vôtre narration est fort exacte, & je vous en suis sensiblement obligé. Vous me priez de vous faire une description des peuples *Iroquois*, & de vous mander au juste quelles gens ce sont, & comment ils se gouvernent » (*NV*, p. 285); « Vous voudriez savoir, dites vous, en quoi consiste le Commerce de la Ville de *Monreal*, le voici » (*NV*, p. 319); « Vous me dites que vous êtes satisfait de la description que je vous ai envoyée du Fleuve *Saint-Laurent*, & que vous

seriez bien aise d'en avoir une aussi exacte de tous les Païs du *Canada* » (*NV*, p. 479) — soit il parle de sa situation familiale avec son correspondant qui le tient au courant de l'évolution de ses affaires foncières — « Vôte lettre ne me confirme que trop dans cet augure là [la perte de ses biens]. Au reste le conseil que vous me donnez d'écrire à la Cour me paroît si judicieux que je suis obligé de le suivre. Cependant je vous tiendrai parole, & voici la Relation de mes voyages que je vous ai promise » (*NV*, p. 357); « La méchante nouvelle que vous me donnez de l'adjudication de la Terre de *Lahontan* me mettroit au desespoir, si vous ne m'assuriez pas en même tems que je pourrois la ravoir au bout d'un siècle [...] pourvû que je rembourse le possesseur de la somme qu'il en a payée [...]. » (*NV*, p. 447-448.) Enfin, l'écrivain-voyageur fait appel au dialogue rapporté pour animer le récit de son voyage afin de le rendre plus vivant. Ainsi, *Lahontan* retranscrit le dialogue de M. de la Barre avec un autochtone (*NV*, p. 305-306, puis p. 345), celui de M. de Frontenac avec un ennemi anglais (*NV*, p. 461-462) et il rapporte les paroles des Sauvages (*NV*, p. 352 et 425)¹⁵³.

Le prince de Ligne respecte lui aussi cette « règle » de l'épistolarité, à savoir la reproduction du dialogue. Pour cela, il utilise deux procédés. Le premier, que nous avons déjà évoqué, n'est utilisé qu'une seule fois : il s'agit du questionnement. La première lettre s'ouvre sur une question, cet artifice rhétorique qui donne l'illusion de créer un dialogue : « Savez-vous pourquoi, madame la marquise, je vous regrette? [...] Et savez-vous

¹⁵³ À propos de la parole amérindienne, on peut consulter l'article de Réal Ouellet intitulé « Quelques aspects du dialogue dans la relation de voyage », dans *Parcours et rencontres. Mélanges de langue, d'histoire et de littérature françaises offerts à Enea Balmas*, Paris, Klincksieck, 1993, p. 1099-1111. En ce qui concerne *Lahontan*, l'analyse ne porte toutefois que sur les *Dialogues*.

pourquoi vous n'êtes pas une femme comme une autre? » (*LM*, p. 35.) Le second procédé, plus fréquemment utilisé par le prince de Ligne (*LM*, p. 46-48; p. 52-53; p. 54; p. 56; p. 83), est le dialogue rapporté au style direct dont voici un exemple:

L'impératrice ne le sait qu'en gros, et ne veut pas le savoir en détail : elle n'aime point la police pour les propos et l'espionnage de l'intérieur. « Que pensez-vous, me dit-elle, de ces messieurs? »

- Ce sont de belles ruines », lui dis-je en regardant trois ou quatre anciens grands chambellans, généraux en chef, etc. « Ils ne m'aiment pas beaucoup, dit-elle. Je ne suis point à la mode de Moscou. Peut-être que j'ai eu tort vis-à-vis de quelques-uns, ou qu'il y a eu du malentendu. » (*LM*, p. 87.)

Cette reproduction d'un dialogue entre les différents voyageurs contribue à donner un ton de conversation à la lettre. Bernard Bray souligne d'ailleurs cet aspect de l'écriture épistolaire du prince : « Dans la préface de l'anthologie qu'elle réunit en 1809 des *Lettres et Pensées* du prince, Mme de Staël reconnaît fort bien la parenté qui chez lui relie le style écrit au style parlé¹⁵⁴. » Malgré l'absence, le prince de Ligne, grâce à un style d'écriture s'approchant du rythme de la conversation, réussit à dialoguer avec sa correspondante.

Chez l'abbé Robin, comme le destinataire est quasiment inexistant, la conversation se limite à des effets de rhétorique. Cela s'exprime par l'emploi des apostrophes (« Monsieur »), que l'on retrouve au début de chaque lettre ou en cours de lettre (« Les Annales du Nouveau-Monde auront, Monsieur, comme vous voyez, à retracer des exemples d'intolérance

¹⁵⁴ Bernard Bray, « Le hibou et l'aigle : correspondance(s) entre Voltaire et le prince de Ligne », dans *La Lettre au XVIII^e siècle et ses avatars*, textes réunis et présentés par Georges Bérubé et Marie-France Silver, Toronto, Éditions du Gref, coll. « Dont actes », 14, 1996, p. 392.

parmi les peuples mêmes qui s'en montrent les plus ennemis », *NVAS*, p. 35). Là encore — comme chez les autres épistoliers en voyage —, ces effets rhétoriques de la conversation se manifestent à travers des questions, posées dans les lettres, mais qui n'attendent pas de réponse de la part du destinataire : « La vertu pourroit-elle jamais être trop honorée & trop récompensée? » (*NVAS*, p. 61); « Est-ce courage? Est-ce sensibilité physique, moins grande dans un peuple où l'air des forêts, l'usage du thé, du lait ramollissent prodigieusement les fibres? » (*NVAS*, p. 69); « Peut-on mettre maintenant en question qui des deux Généraux Anglois s'est le mieux conduit? Burgoyne auroit-il fait moins à Yorck, & Cornwallis auroit-il fait davantage dans les marais avoisinant le fort Edward? » (*NVAS*, p. 179.) La dernière lettre, une réflexion sur la tolérance, est le lieu de nombreuses interrogations qui ne constituent pas une tentative de dialogue, dans la mesure où elles n'attendent pas de réponse, mais plutôt une tentative pour interpeller le lecteur. En effet, l'abbé Robin conclura sa lettre en affirmant que la tolérance est néfaste!

Enfin, le cas des lettres de mission est particulier, car elles se présentent « sous forme artificiellement épistolaire¹⁵⁵ » et par conséquent, ne peuvent réellement tenir compte d'un destinataire inexistant. Ainsi, dans les lettres administratives, le peu d'exemples relevés est représentatif du peu de souci accordé à cette conversation. Néanmoins, le père Poisson termine une lettre en écrivant : « il est temps que nous reprenions haleine tous deux. Adieu. » (*PR*, p. 196.) Le père Margat, quant à lui, crée ce faux dialogue :

¹⁵⁵ Benoît Melançon, « Les limites du dialogue : Lahontan, les Jésuites, Bougainville », dans *Dialogisme culturel au XVIII^e siècle*, (s. la dir. de J.M. Goulemot), Tours, Université de Tours, U.F.R. de lettres, coll. « Cahiers d'histoire culturelle », 4, 1997, p. 21.

« Mais, me direz-vous, nos maisons sont-elles si éloignées les une des autres qu'on ne puisse se voir de temps en temps ? Je vous répondrai que [...]. »
(*PR*, p. 260.)

Même artificiels, le dialogue ou les apparences de dialogue constituent un procédé pour l'épistolier-voyageur qui lui permet d'atténuer le sentiment d'absence et de le remplacer par un substitut de « présence » pour le destinataire. L'utilisation rhétorique du questionnement est le procédé le plus utilisé par les écrivains-voyageurs afin de créer un ensemble de questions et réponses qui donnent l'impression d'une correspondance suivie, régulière et réciproque. Le dialogue ne constitue pas la seule solution de l'écrivain-voyageur pour minimiser l'absence. L'absence du destinataire soulève, dans le cas des lettres de voyage, un problème tenant de l'absence culturelle: comment faire voir l'étrangeté liée au voyage au destinataire absent?

Décrire

Dans le but de se substituer au regard du destinataire et de faire face au problème récurrent du récit de voyage (comment faire voir la différence?), l'écrivain-voyageur dispose de plusieurs solutions. Il peut choisir la description et alors se pose un autre problème, celui de son insertion dans le récit (comment insérer la description — qui est une pause dans le récit — dans la narration, de telle sorte que l'ensemble ne soit pas trop décousu?); il peut également privilégier des stratégies comme l'utilisation de la comparaison, de l'ellipse (laquelle consiste, en quelque sorte, en une démission de son rôle d'écrivain) et de la prétérition, ou bien

choisir l'hyperbole; des procédés narratifs comme la focalisation s'offrent également à lui afin d'emmener le lecteur avec lui; il peut finalement choisir de morceler l'information pour susciter l'intérêt du lecteur, malgré la présence de descriptions, ou bien remplacer les mots par des images en utilisant le croquis. Ces différents procédés ont tous été relevés dans notre corpus à des degrés d'utilisation plus ou moins importants. Le premier procédé, celui de la description — avec les problèmes narratifs qu'il engendre — est mis en pratique par tous les écrivains-voyageurs à l'exception du chevalier de Boufflers, qui fait très peu de descriptions et qui donne très peu de détails sur le pays où il officie.

L'alternance narration/description est un problème narratif du genre du récit de voyage et chaque écrivain-voyageur y trouve une solution individuelle et particulière. Lahontan, par exemple, utilise avec ingéniosité la forme épistolaire, car il doit représenter un pays relativement nouveau : l'Amérique (même si d'autres relations de voyage en Amérique ont été écrites avant lui). Ainsi que le fait remarquer Roland Le Huenen, « Voir, faire voir et faire savoir tel sera dès l'origine le programme du voyageur. [...] Son aventure est un déchiffrement du monde par le regard [...] »¹⁵⁶. » Le lecteur des lettres, lui, ne souhaite pas seulement une description de la nouveauté, mais également le récit de l'aventure en terres lointaines et dangereuses. Réal Ouellet précise que, « Pour rejoindre ses deux destinataires [le pouvoir et le public], le relateur devait donc produire à la fois le récit d'une action et la richesse d'une encyclopédie¹⁵⁷ », puis il ajoute

¹⁵⁶ Roland Le Huenen, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage? », *Littérales*, 7, 1990, p. 16.

¹⁵⁷ Réal Ouellet, « À la découverte de Lahontan », *Dix-huitième siècle*, 27, 1995, p. 330.

que Lahontan, en choisissant la forme épistolaire, a trouvé le moyen d'agréablement « répartir la matière diégétique », car « Cette formule [le récit de voyage épistolaire] a l'avantage de morceler l'information encyclopédique en petites unités dynamisées par les rebondissements de l'action et de créer un effet de suspense qui jouera sur le double plan du futur imprévisible et de la lettre qui peut être perdue ou interceptée¹⁵⁸. » Dans sa correspondance, Lahontan alterne la narration et la description, et il utilise différents procédés stylistiques pour insérer chacune dans ses lettres.

Pour introduire la narration, l'épistolier emploie des formules plus ou moins originales telles que : « Je vous en donne la rélation » (*NV*, p. 294); « Je reprends le fil de ma rélation » (*NV*, p. 306); « En attendant, voici la relation de ce qui est arrivé en *Canada*, qui pourra vous faire du plaisir. » (*NV*, p. 479); « Me voici enfin à la *Rochelle*, d'où je vous envoie la relation de tout ce qui s'est passé en *Canada* depuis la datte de ma dernière Lettre. » (*NV*, p. 457.) Parfois il recourt à la préposition « Voici » pour annoncer ce qu'il va raconter : « Voici comment nous fimes cette chasse » (*NV*, p. 327); « Voici son histoire » (*NV*, p. 349); « Voici la Relation de mes voyages que je vous ai promise » (*NV*, p. 357); « Voici en peu de mots comment la chose arriva » (*NV*, p. 425); « Voici comme il le prouvoit » (*NV*, p. 497); etc. Lahontan fait appel à la patience du lecteur quand il présente sa narration de la façon suivante : « Je ne puis m'empêcher de vous faire une digression qui sera de longue étenduë, pour vous apprendre [...]. » (*NV*, p. 439.) Enfin, il s'adresse aux sentiments du lecteur lorsqu'il écrit « Je ne doute point que

¹⁵⁸ *Ibid.*

vous soyez sensiblement touché de ma triste & fatale aventure, dont je vais vous faire le récit. » (*NV*, p. 501.)

Afin d'insérer la description et de résoudre le problème technique de son introduction dans le récit, Lahontan utilise divers procédés rhétoriques. Tout au long de ses lettres, il utilise des tournures telles que : « Vous remarquerez », « Vous pouvez juger » ou « Vous saurez ». Comme pour la narration, l'écrivain-voyageur se sert de la préposition « Voici » pour annoncer ce qu'il va décrire : « Voici la description de ce batême » (*NV*, p. 260); « mais comme vous n'y sauriez presque rien comprendre sans l'explication de ce Calumet, [...] voici ce que c'est » (*NV*, p. 303); « Voici comment on en [la somme de huit mille écus] fait la répartition » (*NV*, p. 323); « Voici ce que j'appris du País de ces esclaves, suivant la description Geographique » (*NV*, p. 418); etc.

Cette utilisation d'éléments introducteurs de passages narratif ou descriptif a pour conséquence d'alourdir quelque peu le style de la lettre de voyage. Dans la correspondance de l'abbé Robin, au contraire, bien que ses lettres de voyage comprennent de nombreuses descriptions, on trouve peu d'introductions formelles: « Je ne connoissois pas la galere [...] on en pêcha une, que j'examinai avec la plus impatiente curiosité [...] » (*NVAS*, p. 3-4) et « Jetons auparavant un coup-d'œil rapide sur la campagne de Burgoyne [...]. » (*NVAS*, p. 145.) Cette absence d'introductions formelles se traduit par une relative fluidité dans le récit de voyage, car le style s'en trouve allégé.

Dans les lettres des missionnaires jésuites, le problème de la description se pose également. Dans une relation de voyage de découverte, le pays, les habitants, la faune et la flore sont si différents de ce que le lecteur peut imaginer que les descriptions occupent une place importante par rapport à celle du récit. Les missionnaires accordent une importance primordiale à la vérité du contenu des lettres¹⁵⁹ et c'est pourquoi leurs formules d'introduction des descriptions comprennent souvent la première personne du singulier ou du pluriel. Pierre Berthiaume précise d'ailleurs à cet égard que

Toujours les lettres accordent une place à l'aventure plus individuelle des missionnaires [...]. C'est que le récit autorise alors l'insertion de la personne dans le discours et qu'il permet de lier contact avec le lecteur. L'apparition du sujet, ou plus exactement l'exploitation de sa présence au sein du récit, a le double mérite, sinon la double fonction, de fonder les observations et les descriptions sur le vécu des narrateurs [...] et, par là, de leurs conférer le sceau de la vérité [...] et de faire du missionnaire un témoin¹⁶⁰.

Afin de marquer la vraisemblance des descriptions, les missionnaires utilisent des formules telles que¹⁶¹: « Voici maintenant ce que j'ai pu apprendre des Sauvages de ce pays » (*PR*, p. 34.); « Je vais vous décrire en peu de mots les circonstances de cet événement » (*PR*, p. 110); « Voici ce que nous appelons faire portage » (*PR*, p. 175); « je crois devoir vous faire connaître le caractère de ces perfides Sauvages appelés Natchez » (*PR*, p. 203); « Vous souhaitez depuis longtemps d'avoir une explication détaillée

¹⁵⁹ Cette volonté de vérité s'inscrit au XVIII^e siècle dans un désir de réhabilitation du récit de voyage. Nous renvoyons à la partie sur « Le souci de vraisemblance et de vérité » dans notre premier chapitre.

¹⁶⁰ Pierre Berthiaume, *L'Aventure américaine au XVIII^e siècle : du voyage à l'écriture*, Ottawa-Paris-Londres, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1990, p. 294.

¹⁶¹ Dans les citations qui suivent, c'est nous qui soulignons.

de nos missions à la côte de Saint-Domingue. *Je* vais vous satisfaire » (*PR*, p. 277); « voici le projet de cinq missions que *nous* avons formé ensemble ». (*PR*, p. 310.) Les écrivains jésuites portent moins d'attention à l'insertion harmonieuse de la description dans le récit qu'au souci de vérité qui doit s'en dégager.

D'autres solutions sont envisageables pour introduire la description, comme celle utilisée dans les *Lettres familières d'Italie*. L'emploi de tournures impersonnelles ou de verbes de volonté offre la possibilité au président de Brosses d'introduire des descriptions qui lui paraissent indispensables pour tout lecteur d'un récit de voyage en Italie. On retrouve alors des expressions telles que: «il faut voir» et «il faut que...», et l'emploi du verbe «je veux vous faire voir». Ces formulations constituent, là encore, un moyen d'introduire la description et elles contribuent à mettre en relief son immédiateté. Le président de Brosses, fidèle à l'esprit de dialogue évoqué précédemment, emploie différentes tournures qui permettent au lecteur de faire le voyage à ses côtés. Il utilise la description comme moment pour se déplacer d'un point à un autre: «Pendant cette digression, mon cher Blancey, je vous ai amené jusqu'à [...]» (*LI*, p. 137.) Il mène ensuite le lecteur avec lui: «D'une extrémité à l'autre, je vous précipite aux catacombes [...] Tandis que vous êtes en train de dévotion, voulez-vous que je vous fasse voir le miracle de Saint-Janvier?» (*LI*, p. 149-150); «J'achèverai avec vous ma tournée de visites importantes par [...]» (*LI*, p. 197); «Ouvrez bien les yeux, vous serez étonné de n'y pas avoir un seul livre [...]» (*LI*, p. 238); «J'ai quelques curiosités à vous montrer non loin de

la route. Ne voyez-vous pas un peu au-delà du *Soracte* le dieu des bois [...]?)» (*LI*, p. 238.) L'utilisation du temps présent dans ces phrases permet au président de Brosses d'éviter les pauses dans le récit, car l'immédiateté de la description permet au lecteur d'être «en mouvement» avec l'écrivain-voyageur.

La description apparaît comme incontournable dans tout récit de voyage et elle peut faire appel à plusieurs registres pour s'exprimer. Le prince de Ligne, comme nous l'avons déjà vu à propos de l'absence culturelle, fait appel à l'exotisme dans son écriture descriptive. Il utilise ce que Jean-Marc Moura nomme « la description ornementale » et qu'il définit comme une « description idéalisée de la nature », ou *locus amoenus*, qui « vise à communiquer d'agréables impressions ». Moura ajoute que ce lieu se caractérise par « la constante association paysage-bonheur-beauté¹⁶² ». Le prince de Ligne décrit les lieux de son passage :

Après celles [les fêtes] de Kremenchug, données par le prince Potemkine, qui, dans un jardin anglais vraiment magique, avait fait transplanter d'une très grande distance des arbres aussi gros que lui, nous débarquâmes [...]. Arrivés ici, la féerie a encore augmenté. [...] une vingtaine de musiciens jouent la même note, ce qui fait une musique céleste, car elle est trop extraordinaire pour être connue sur la terre. (*LM*, p. 44.)

Autre exemple, lorsqu'il décrit un voyage à travers le désert :

Depuis Kherson, nous avons trouvé des campements magiques par leur magnificence asiatique, dans les déserts. [...] Quand je vois tout d'un coup s'élever des montagnes qui se promènent, je crois que c'est un rêve : ce sont des haras de dromadaires [...]. Je rêve encore, me dis-je, quand je rencontre des jeunes princes du Caucase presque montés en argent, sur des chevaux dont la peau est plus fine et plus blanche que celle de presque toutes nos duchesses [...]. [...] je suis

¹⁶² Jean-Marc Moura, *op. cit.*, p. 116.

d'un étonnement à n'en pas revenir. [...] C'est encore un rêve [...].
(*LM*, p. 50-51.)

L'emploi du champ lexical de la magie (« magique », « féerie », « céleste », « magiques »), la répétition du mot « rêve » (trois fois) pour souligner sa stupéfaction, et l'étonnement face à tant de splendeurs qu'il exprime par l'emploi du registre de l'admiration (« extraordinaire », « magnificence », « argent », répétition du superlatif « plus ») contribuent à faire ressentir au lecteur une impression de beauté et de sérénité apaisante.

Enfin, le prince décrit le luxe¹⁶³, le faste et la richesse qui caractérisent les étapes du voyage : « Ah! Bon Dieu! Quel train! Quel tapage! Que de diamants, d'or, de plaques et de cordons, sans le Saint-Esprit! De chaînes, de rubans, de turbans et de bonnets rouges, fourrés ou pointus! » (*LM*, p. 36); « Des espaces immenses de désert [...] étaient ornés de tentes magnifiques pour les déjeuners, goûters, soupers, dîners et couchers. [...] Chaque jour de repos était marqué par des dons de diamants, des bals, des feux d'artifice et des illuminations à dix lieues à la ronde [...]. » (*LM*, p. 74-75.) La splendeur des palais orientaux est également décrite :

Il y a dans notre palais (qui tient du maure, de l'arabesque, du chinois et du turc), des fontaines, des petits jardins, des peintures, de la dorure, et des inscriptions partout, entre autres dans la très drôle et très superbe salle d'audience, en lettres d'or, en turc, autour de la corniche : *En dépit des jaloux, on apprend au monde entier qu'il n'y a rien, à Ispahan, à Damas, à Stamboul, d'aussi riche qu'ici.* (*LM*, p. 50.)

¹⁶³ Jean-Marc Moura note que « Le décor oriental [...] définit un Orient de la richesse et du luxe [...]. » (*ibid.*, p. 104.)

La cinquième lettre, une des plus connues du prince de Ligne, est écrite de Parthénizza, où il part se reposer et découvrir les terres que lui a données Catherine II. Cette lettre permet à l'épistolier de réfléchir sur sa vie à partir de l'observation de la nature et du paysage. L'absence culturelle, avec le dépaysement qu'elle engendre, la nouveauté des lieux que l'on visite et la réflexion qu'elle fait naître par leur confrontation, est à la source de cette rêverie que l'on peut qualifier d'exotique¹⁶⁴. À propos de cette lettre, Hans-Joachim Lope conclut : « C'est à cette partie du voyage que nous devons les lettres les plus intéressantes à la marquise de Coigny, car l'auteur ne se limite pas à lui décrire les merveilles du pays traversé, mais il lui fait part, en même temps, d'une série de méditations personnelles qui dépassent de beaucoup le ton jovial et mondain qui normalement caractérise le style de l'auteur¹⁶⁵. » Le paysage étranger provoque en effet la rêverie du prince :

Je découvre les *bords fortunés de l'antique Idalie* et les côtes de l'Anatolie. Les figuiers, les palmiers, les oliviers, les cerisiers, les abricotiers, les pêchers en fleurs répandent le plus doux parfum et me dérobent les rayons du soleil. Les vagues de la mer roulent à mes pieds des cailloux de diamants. J'aperçois derrière moi, au travers des feuillages, les habitations en amphithéâtre de mes espèces de sauvages fumant sur leurs toits plats, qui leur servent de salon de compagnie. [...] La variété de tous ces genres de spectacles me donne à penser, me fait tomber le crayon des mains. Je m'étends sur mes carreaux et je réfléchis. [...] Je me sens un nouvel être. [...] Cela me donne occasion de rentrer en moi-même et, sans m'en douter, je fais une récapitulation de toutes les inconséquences de ma vie. (*LM*, p. 57-58.)

¹⁶⁴ Selon Jean-Marc Moura « Elle [la rêverie] est un état où l'esprit erre selon ses propres impulsions; il s'agit en quelque sorte d'une liberté de l'âme, (plus ou moins) détachée de la lourdeur du réel. [...] Dans la rêverie exotique, c'est l'espace lointain qui est au centre du monde rêvé [...] ». (*Ibid.*, p. 5.)

¹⁶⁵ Hans-Joachim Lope, « Sur les traces d'Ovide. Présences de l'Antiquité dans les *Lettres de Crimée* », *Nouvelles Annales du prince de Ligne*, Hayez, tome II, 1987, p. 177.

Cette description du paysage, source de la méditation, correspond à ce qui est qualifié de « description expressive¹⁶⁶» par Jean-Marc Moura. Pour le prince de Ligne, la mer est encore le moyen de refléter ses sentiments : « La mer, [...] est si calme qu'elle ressemble à un grand miroir, dans lequel je me vois jusqu'au dedans de mon cœur. » (*LM*, p. 62.) Plus tard, il rappelle : « je me voyais enfin tel que j'ai été entraîné à me peindre, dans cette vaste mer, que j'ai déjà dit pour mon âme faire l'effet d'une glace pour le visage. » (*LM*, p. 71.) Cette rêverie méditative se terminera par des larmes : « Je fonds en larmes, sans savoir pourquoi; mais qu'elles sont douces! C'est un attendrissement général, c'est un épanchement de sensibilité, sans en pouvoir fixer l'objet. » (*LM*, p. 67.)¹⁶⁷

Pour se substituer au regard du destinataire, la description est une nécessité dans le récit de voyage et toute relation de voyage en comprend au moins une (plus ou moins développée évidemment). Étant donné qu'elle représente une pause dans le récit, les écrivains-voyageurs essaient de limiter sa fréquence. Pour cela, ils ont recours à des figures de style telles que la comparaison, la préterition, l'ellipse ou bien l'hyperbole.

¹⁶⁶ Dans la description expressive, « le paysage exotique constitue le reflet de l'état d'âme du personnage. Il est une médiation expressive entre celui-ci et ses sentiments. » (*Ibid.*, p. 118.)

¹⁶⁷ À propos de ce passage, Hanz-Joachim Lope écrit : « cette description semble bien s'inscrire dans le mouvement préromantique et larmoyant de la fin du XVIII^e siècle [...]. » (*Loc. cit.*, p. 184.) Concernant les divergences de point de vue qui opposent les critiques sur le caractère préromantique du prince de Ligne, voir André Monglond, *Le Prérromantisme français*, Paris, Librairie José Corti, 1965, p. 167-169 et Antonio Mor, « Le prince de Ligne prosateur », *Lettres romanes*, IX, 1955, p. 15-37.

Comparer

Rendre compte par écrit de la nouveauté rencontrée dans des territoires tels que la Nouvelle-France, les Illinois ou la Guyane, le Sénégal, la Crimée, tout en respectant l'engagement de n'écrire que la vérité, constitue un des défis de l'écrivain-voyageur. Selon Christine Montalbetti, « les mots ne constituent pas un médium adapté : l'écriture paraît impropre à rendre avec exactitude un objet visuel¹⁶⁷ ». Mais, avance Pierre Rajotte, « Face à cette difficulté, les voyageurs peuvent recourir à diverses stratégies, notamment l'ellipse et la substitution [...]»¹⁶⁸. » Pour lui, la substitution se traduit par la comparaison, car l'épistolier utilise un référent que son lecteur connaît : « La comparaison permet d'associer ou d'opposer des lieux, des modes de vie, de ramener un objet inconnu à un objet connu¹⁶⁹. » Réal Ouellet, analysant les récits de voyage de Lahontan, a également défini la solution que représente le procédé comparatif. Tout en soulignant le problème de l'écrivain-voyageur (« la difficulté ne réside pas dans l'observation mais dans l'impossibilité d'en donner un équivalent verbal ou

¹⁶⁷ Christine Montalbetti, « Le voyage et le livre. Poétique du récit de voyage d'écrivain au XIX^e siècle », cité par Pierre Rajotte, *Le Récit de voyage. Aux frontières du littéraire*, Montréal, Triptyque, 1997, p. 83.

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 84. Christine Montalbetti, quant à elle, la définit ainsi : « Le procédé de la comparaison consiste très simplement à proposer un équivalent de l'objet inédit, en puisant dans le stock des objets qui appartiennent aux réalités familières du lecteur. [...] Chaque fois que l'objet résiste à la description, ou que la description ne suffirait pas à épuiser sa forme, et que l'ignorance dans laquelle le lecteur se trouve de cet objet en perturberait toute lisibilité, il s'agit de remplacer cet objet (indescriptible pour le narrateur, illisible pour le narrataire) par un objet dont le lecteur ou bien connaît la forme, dont alors il se remémore, ou bien dont il dispose dans un périmètre suffisamment restreint pour aller le contempler. [...] L'altérité, qu'il est difficile de faire comprendre, de donner à voir, est résorbée ainsi dans la ressemblance. » (Christine Montalbetti, *Le Voyage, le monde et la bibliothèque*, *op. cit.*, p. 41.)

iconique à des lecteurs européens¹⁷¹ »), il explique la solution choisie par les écrivains : « multiplier les points de rencontre entre l'inconnu et l'univers familier des lecteurs virtuels¹⁷² ». Lahontan utilise le procédé comparatif pour ramener l'inconnu au connu, notamment pour les animaux : « L'Original [...] est grand comme un Mulet d'Auvergne, & de figure semblable » (*NV*, p. 326); « le *Caribou* qui est une espèce d'Ane Sauvage [...] » (*NV*, p. 330); « Nous y tuames quelques *Rats Musquez*, qui sont de petits Animaux gros comme des Lapins & faits comme des Rats [...] Les *Carcajoux* [...] sont à peu près faits comme des blereaux, mais plus gros et plus méchants. » (*NV*, p. 333-334.) La comparaison est également employée pour décrire les Indiens et leurs mœurs : « Les *Algonkins* qui sont à présent des sauvages errants sans demeure fixe, comme les *Arabes* [...] » (*NV*, p. 279) et « Toute la troupe étoit assise à la manière Orientale, chacun avait sa portion comme nos Moines dans leurs Refectoires. » (*NV*, p. 385.)

De la même façon, dans les *Lettres édifiantes et curieuses*, on retrouve la figure de la comparaison. La nouveauté des lieux découverts dépasse l'imagination du lecteur occidental et constitue l'aspect « curieux » de ces lettres. Afin de décrire des éléments de la faune ou de la flore, les autochtones et leurs coutumes ou bien des mots inconnus, l'épistolier-missionnaire fait appel à ce qu'il connaît : « Les caribous ressemblent assez aux daims, à leurs cornes près » (*PR*, p. 36); « Ceux-ci [les *piakimina*] sont longs deux fois à peu près comme le doigt, et gros environ comme le bras

¹⁷¹ Réal Ouellet, « Les *Histoires* d'Hérodote et la relation de voyage en Amérique », *Cahiers des études anciennes*, 23, 1990, Hommage à la mémoire de Ernest Pascal, tome I, p. 161.

¹⁷² *Ibid.*

d'un enfant; ceux-là [les *racemina*] ressemblent assez aux nèfles, à la réserve que la couronne est plus petite » (*PR*, p. 160); « Depuis le 29° jusqu'au 31° degré de latitude, il [le Mississipi] ne m'a pas paru plus large que la Seine devant Rouen » (*PR*, p. 239); « c'est un poisson fort délicat [le *bakou*], que je comparerais volontiers à la dorade de Provence » (*PR*, p. 320); « Le manipouri est une espèce de mulet sauvage » (*PR*, p. 346); « la *pagaie* (espèce de pelle ou d'aviron, dont les Sauvages se servent pour tirer à la rame leurs canots) [...] » (*PR*, p. 369.) On constate également, à travers ces exemples, que l'exotisme du langage fait partie des aspects curieux qu'il faut présenter aux lecteurs¹⁷².

Enfin, l'abbé Robin, puisqu'il voyage en Amérique, terre relativement nouvelle aux yeux des lecteurs européens, fait lui aussi appel aux éléments connus des lecteurs pour limiter les descriptions, usant de la forme comparative pour les personnes, la faune ou la flore : « Elles [les dames américaines] ont moins d'agrémens, moins d'aisance que les Françaises, mais plus de noblesse [...] » (*NVAS*, p. 14); « Ces cultivateurs, plus simples que nos paysans, n'en ont ni la rusticité, ni la rudesse; plus éclairés, ils n'ont ni leur souplesse, ni leur dissimulation [...] » (*NVAS*, p. 44); « Celui qu'ils appellent le rossignol de Virginie, plus commun à mesure qu'on avance vers le Midi, ne ressemble en rien au nôtre; il est plus gros; sa tête & son ventre sont d'un rouge semblable à celui du bouvreuil » (*NVAS*, p. 52); « sa feuille [le *sasasia*] ressemble à celle du figuier, moins grande, moins épaisse, d'un vert plus pâle [...] » (*NVAS*, p. 48); « Les bords de cette

¹⁷² À propos de l'exotisme du langage des missionnaires jésuites, Anne Chamayou remarque que « Pour ces prédicateurs qui sont aussi de grands linguistes, l'altérité s'approche à travers une langue dont ils apprennent les beautés [...] » (*Op. cit.*, p. 37).

riviere n'ont rien de l'aspect sombre & sauvage du fleuve du Nort : ils sont applants & rians comme ceux de la Loire. » (*NVAS*, p. 85-86.) À travers l'exemple de ces trois auteurs, on peut voir que l'utilisation de la comparaison est très courante dans le récit de voyage en Amérique, à tel point que l'on pourrait parler d'une « syntaxe comparative » de la relation de voyage.

Si la figure de la comparaison est très employée dans le récit de voyage — dans le but de limiter la longueur des descriptions ou d'éviter les répétitions —, l'ellipse est un moyen encore plus radical de les supprimer, alors que la prétérition (même si elle prétend annoncer une ellipse) permet de faire une description plus succincte¹⁷⁴.

Masquer

Les épistoliers en voyage font appel à ces figures de style pour résoudre les problèmes narratifs du genre. Pierre Rajotte définit l'ellipse de la façon suivante : « Elle permet ponctuellement de contourner le réel en évitant d'avoir à le décrire¹⁷⁵. » Ce procédé est utilisé quelquefois par les missionnaires : « Je n'ai garde, mon Révérend Père, de vous fatiguer plus longtemps par des répétitions ennuyeuses de faits qui sont assez semblables » (*PR*, p. 317); « Il serait inutile de vous dire comment se fait la traite des Noirs dans leur pays [...]. Sur tous ces points et sur plusieurs autres de cette nature, on a publié une infinité de relations qui sans doute ne

¹⁷⁴ L'ellipse ne constitue pas un moyen de supprimer l'absence culturelle, dans la mesure où elle est une « négation » du devoir d'écriture; cependant, parce qu'elle constitue une solution de rechange à la description, nous la prenons en compte dans notre analyse.

¹⁷⁵ Pierre Rajotte, *op. cit.*, p. 83-84.

vous sont pas inconnues. » (*PR*, p. 379.) Soit en prétextant l'ennui du lecteur ou bien en utilisant le renvoi, le missionnaire évite la description et la répétition. On trouve, dans les lettres des Jésuites, un autre cas d'ellipse qui fait appel à la vérité des faits allégués dans les lettres. Le père Fauque écrit : « mais je ne crois pas devoir vous en faire part, que nous ne nous soyons informés de la vérité de ces faits par nous-mêmes ». (*PR*, p. 323.)

Lahontan recourt fréquemment à l'ellipse. Cela lui permet d'une part d'éviter les longues descriptions, d'autre part de créer un effet de suspense par un système de renvois. Aline Côté-Lachapelle précise à cet égard que

Lire un écrit de Lahontan, c'est les lire tous. Cette première règle de lecture s'impose de façon magistrale dès les premières pages des *Nouveaux Voyages*. Un véritable réseau de renvois explicites [...] force littéralement le lecteur virtuel à effectuer sans cesse une lecture intertextuelle, des *Nouveaux Voyages* aux *Mémoires*, des *Mémoires* aux *Nouveaux Voyages*, des *Dialogues* et *Voyages en Portugal et Danemarck* aux *Mémoires* et aux *Nouveaux Voyages*. On compte, dans les *Nouveaux Voyages* seulement, quatre-vingt-treize renvois explicites [...] ¹⁷⁶.

Réal Ouellet décrit l'effet de cette utilisation de l'ellipse et du renvoi : « Le renvoi en lui-même n'est qu'un élément partiel d'une stratégie plus retorse. S'il fonctionne systématiquement comme une entrée de dictionnaire, il peut aussi s'amplifier au point de devenir une mise en abyme prospective, anticipatrice ¹⁷⁷. » Voici quelques exemples d'ellipses qui participent au système de renvois : « Je vous en [ce Fort] ferai la description lorsque je vous parlerai de la *Nouvelle-France* en général » (*NV*, p. 297); « la Rivière de *Condé*, dont j'aurai lieu de vous parler dans la description des Lacs de

¹⁷⁶ Aline Côté-Lachapelle, « Le discours du récit de voyage et ses effets chez Lahontan », *Études littéraires*, 10, 1-2, avril-août 1977, p. 196.

¹⁷⁷ Réal Ouellet, « La fin du voyage. Hasard et parodie chez Lahontan », *Études françaises*, 22, 2, automne 1986, p. 89.

Canada » (*NV*, p. 374); « ces pauvres blessez furent soigneusement pensez avec des racines connuë des Ameriquains, comme je vous l'expliquerai en temps & lieu » (*NV*, p. 379); « un Crocodile qu'ils avoient assommé depuis deux jours, de la manière que je vous l'expliquerai ailleurs. » (*NV*, p. 430.) Lahontan fait explicitement appel aux règles de l'épistolarité quand il justifie son ellipse par l'importante longueur que requiert une description précise : « l'histoire & le sort de ce Sauvage sont trop longs pour les écrire » (*NV*, p. 342); « Peut-être vous en ferai-je quelque jour le détail, la digression seroit à present trop longue. » (*NV*, p. 391.) Il se sert aussi de l'excuse du manque de temps : « Au reste, je vous prie de ne pas trouver étrange que ma relation de ce voyage [à la Rivière longue] soit si abregée; Il me faudroit plus de tems & de loisir que je n'en ai à présent pour vous particulariser quantité de choses curieuses, dont le détail seroit un peu trop long. » (*NV*, p. 433.) Quelles que soient les justifications données, l'ellipse est une figure de style très souvent employée dans ses récits de voyage.

Le président de Brosses lui fait aussi appel pour équilibrer la narration et la description, mais il y ajoute une touche d'humour, ce qui rend le procédé personnel : « Nous visitâmes les galères, dont je ne vous fais point la description, parce que, à la vie que mène Blancey, il n'aura que trop d'occasions de les voir » (*LI*, p. 27); « Vintimille, dont votre serviteur ne vous dira rien, parce qu'il était alors occupé à régaler les sardines » (*LI*, p. 35); « car on s'épuiserait en vain le cerveau pour imaginer à quel point les vins de Lombardie sont détestables ». (*LI*, p. 56.) Avec esprit, il évite les longs rapports de discussion :

Je ne vous entretiendrai pas d'une dispute que j'eus avec un colonel hongrois, commandant de la ville, qui, après nous avoir pris pour des capitaines espagnols qui venaient débaucher ses troupes, voyant qu'il s'était fort bien trompé, chercha à nous faire une autre querelle d'Allemand, dans notre qualité de Français. (*LI*, p. 58.)

Certains prétextes durant le voyage servent de justification à l'utilisation de l'ellipse. Par exemple, dans la septième lettre, les circonstances de l'expédition permettent de limiter les descriptions : « Voilà où j'en étais sur l'article de Mantoue, et je comptais au grand détriment de vos oreilles, charger mon journal de quantités d'autres remarques sur cette ville, dont je trouve que l'on n'a pas assez parlé, lorsqu'on est venu [...] » (*LI*, p. 61.) L'ellipse peut encore être justifiée par le retour du voyageur, qui livrera son rapport directement au destinataire : « C'en est assez sur la Chine et sur mon narrateur. [...] Ce n'est pas que j'eusse encore cent histoires à vous faire; mais si je vous dis tout aujourd'hui, qu'aurai-je à vous dire à mon retour? » (*LI*, p. 248.) L'ellipse peut finalement être justifiée par le renvoi à d'autres récits de voyage d'Italie. Dans le cas de lettres de voyage portant sur l'Italie¹⁷⁸, le renvoi aux textes déjà écrits constitue un moyen d'éviter la description et de minimiser son impact dans le récit¹⁷⁹. Le président de Brosses fait appel au « classique » du guide de voyage en Italie, le *Nouveau Voyage d'Italie* de Misson et, ironiquement, il avoue que sans son guide il devient muet :

¹⁷⁸ Nous rappelons que l'Italie était un pays-étape du « Grand Tour » et, par conséquent, bien connue des voyageurs qui disposaient de nombreux écrits sur le pays.

¹⁷⁹ À propos du renvoi à un texte déjà écrit, Christine Montalbetti note : « le renvoi est plus radicalement le moyen de se défaire de la menace du double emploi : ne pas redire, ne pas même répéter, et laisser lire ailleurs. » (*Op. cit.*, p. 248.)

les maudits commis de la douane fouillaient mes hardes et trouvèrent, sur le coussin de ma chaise de poste, le second volume de Misson : aussitôt confisqué au profit de l'Inquisition; c'est justement le volume de Rome; voilà mon guide-âne perdu. Ainsi, vous voyez que je ne pourrai plus rien vous dire; je suis dans la cas de ce cardinal dont parle la *Satire Ménippée* :

Son éloquence il n'a pu faire voir,

Faute d'un livre où gît tout son savoir.

Seigneurs États, excusez ce pauvre homme,

Il a laissé son calepin à Rome. (LI, p. 180.)

Le président de Brosses justifie l'ellipse suivante par le renvoi au récit de voyage de Misson : « Je ne m'aviserais pas d'entrer avec vous dans le même détail sur l'article de Venise que j'ai fait en parlant d'autres villes; ce serait une chose à ne jamais finir, et pour plus d'abréviation, je ne vous en dirai rien du tout, d'autant mieux que je n'aurai souvent qu'à répéter ce qu'a dit Misson. Il en parle fort pertinemment, et mieux que d'aucun autre endroit que j'aie encore vu [...]. » (LI, p. 82.)

Ces allusions ont pour but d'éviter un alourdissement du texte et de ne pas répéter ce qui a déjà été dit par d'autres. Ainsi, le président de Brosses écrit : « Ce morceau [le *Combat des Dieux et des Titans* de Jules Romain], qui est le triomphe de son auteur, mérite bien une ample description, et dans l'excès de ma loquèle, je ne me tiendrais pas de la faire, si elle ne l'était déjà par Félibien, où vous pouvez la voir. » (LI, p. 60.) Cependant, comme le précise Christine Montalbetti, « deux types de jugements peuvent être portés sur le corpus des énoncés que contient la bibliothèque : un jugement de conformité ou un jugement de non-

conformité¹⁸⁰». Le président de Brosses ne fait pas exception à cette règle lorsqu'il écrit : « Misson a raison, dans sa dispute avec d'autres voyageurs, de soutenir que le nombre des degrés est de quarante-quatre. Je les ai comptés et recomptés [...]. » (*LI*, p. 64.) Inversement, on peut lire sous sa plume : « mais c'est terriblement exagérer que de dire, comme Misson, qu'ils jettent une flamme haute et claire comme un feu de fagots ». (*LI*, p. 113) ou « Mais je ne puis souscrire de même aux éloges merveilleux que Misson et autres voyageurs donnent aux édifices publics et à la ville [Gênes] en général. » (*LI*, p. 148.) Les récits de voyage portant sur des pays comme l'Italie sont nombreux et cela conditionne la perception du pays par les écrivains-voyageurs qui ont tendance, durant le voyage, à chercher des réponses à leurs attentes et ainsi à livrer des remarques confirmant ou infirmant ce qu'ils avaient imaginé¹⁸¹.

L'ellipse est une figure de style souvent utilisée par les écrivains-voyageurs, car elle allège le texte en supprimant la description. Cependant, le voyageur ne peut pas toujours faire appel à cette figure, car le lecteur serait confronté, à la limite, à une absence de texte¹⁸². Il peut avoir recours à la prétéition, qui, annonçant une ellipse, permet de continuer à écrire, mais

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 180.

¹⁸¹ À ce sujet, Pierre Rajotte explique que « ces lieux [Italie ou Orient] ont suscité tellement de récits de voyage, inspiré tellement d'œuvres littéraires que les voyageurs ne peuvent les parcourir sans avoir déjà en tête une géographie préfigurée. » (*Op. cit.*, p. 76.) Le président de Brosses, dont on sait qu'il a lu de nombreux ouvrages avant son voyage, avait lui aussi des idées préconçues qui se modifient avec le voyage : « À ce propos, disons un mot des fruits d'Italie. On en parle beaucoup en France; mais ils n'ont pas répondu à mon attente. » (*LI*, p. 192); « En général, je n'ai pas trouvé, jusqu'à présent, que la beauté de la Provence répondît à l'idée que je m'en étais faite [...] » (*LI*, p. 25); « En général, je n'ai trouvé ce pays-ci [la Provence] ni aussi chaud ni aussi beau que je m'y attendais. » (*LI*, p. 29.)

¹⁸² Pour une analyse plus détaillée des implications de l'emploi de l'ellipse, nous renvoyons à Christine Montalbetti dans son chapitre intitulé « La médiation de la bibliothèque ». (*Op. cit.*, p. 54-60.)

souvent plus succinctement¹⁸³. La prétérition est utilisée par Lahontan pour justifier de courtes descriptions : « Je ne vous dis rien de cette Rivière abandonnée, sinon qu'elle est sale, bourbeuse [...] » (*NV*, p. 393); « Je ne m'amuserai pas à vous faire le récit de tout ce qui se passa, de peur de vous ennuyer. Il me suffira de vous dire que sur le rapport de mes esclaves [...] » (*NV*, p. 413); « Il est inutile de vous marquer les cérémonies qui s'observent dans cette occasion-là; ce seroit toujours la même chanson. Il me suffira de vous dire que mes presens produisirent [...] » (*NV*, p. 414); « Je n'aurois jamais fini si j'entreprendois à vous mander tous les chagrins qu'il m'a faits. En voici trois qui couronnèrent tous les autres. » (*NV*, p. 503-504.) L'abbé Robin y fait également appel pour donner à voir la nouveauté: « Rien ne peut exprimer l'émotion que me fit éprouver la vue de la terre; ce n'étoit cependant [...] » (*NVAS*, p. 6); «il est impossible de concevoir ce qu'il eut à souffrir : il eut [...] » (*NVAS*, p. 155.)

Outre les figures de l'ellipse et de la prétérition qui autorisent l'écrivain-voyageur à faire l'économie du travail descriptif, l'utilisation de l'hyperbole¹⁸⁴ permet, elle aussi, d'éviter la description, en prétextant les insuffisances de la langue à décrire la nouveauté.

Les missionnaires jésuites l'utilisent notamment en matière de représentation de l'espace et de la différence. C'est ce que Don A. Monson

¹⁸³ La prétérition est définie comme l'action de « Feindre de ne pas vouloir dire ce que néanmoins on dit très clairement, et souvent même avec force. [...] La prétérition apparente n'est parfois qu'un résumé. » (Bernard Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris, 10/18, coll. « Domaine français », 1984, p. 359.)

¹⁸⁴ L'hyperbole est définie comme étant l'action d'« Augmenter ou diminuer excessivement la vérité des choses pour qu'elle produise plus d'impression. » (*Ibid.*, p. 237.)

présente comme le « *topos* de l'inexprimabilité¹⁸⁵ ». Devant l'importance de la tâche descriptive, les épistoliers avouent ne pas trouver les mots pour dire ce à quoi ils sont confrontés. L'hyperbole sert alors le dessein des missionnaires de rendre compte de l'immensité des différences entre eux et leur objet¹⁸⁶. On en retrouve quelques exemples dans les *Lettres édifiantes et curieuses* : « Je ne puis vous exprimer, mon Révérend Père, quel fut mon saisissement [...] » (*PR*, p. 219); « J'aurais peine à vous exprimer le profond silence qui règne le long de ces rivières » (*PR*, p. 344); « Il me serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'exprimer ce que nous eûmes à souffrir dans ce trajet [...] » (*PR*, p. 373); « Il me serait impossible d'exprimer tout ce que la crainte inspira à mes gens de me représenter. » (*PR*, p. 282-383.)

L'hyperbole représente, avec la comparaison, l'ellipse et la prétérition, les différentes stratégies rhétoriques possibles pour l'épistolier-voyageur afin de minimiser l'impact de la description dans le récit, de rendre celui-ci plus vivant et ainsi de supprimer ou, plus vraisemblablement, d'atténuer « textuellement » l'absence. Il existe également une stratégie « narrative » pour éviter le problème de la description, à savoir la focalisation.

Roland Le Huenen, dans sa définition du récit de voyage, relève cette possibilité qui s'offre à l'écrivain-voyageur :

¹⁸⁵ Don A. Monson, « La "surenchère" chez Chrétien de Troyes », cité par Marie-Christine Pioffet, *La Tentation de l'épopée dans les Relations des Jésuites*, Québec, Septentrion, 1997, p. 101.

¹⁸⁶ On peut se référer à ce sujet à la partie intitulée « L'hyperbole comme mode de représentation » de l'ouvrage de Marie-Christine Pioffet. (*Ibid.*, p. 97-102.)

Le regard erre dans l'espace, se pose distraitement sur les sites et les objets familiers, puis s'arrête étonné au spectacle de l'étrange, tandis que le récit enregistre, sous forme descriptive, la durée supposée réelle de cette attention portée aux choses. [...] Cependant, ce recours au regard qui transforme une pause en une scène, introduit, si faible soit-il, le signal de la présence d'un narrateur. En fait, apparaît ici la manifestation encore élémentaire d'une procédure de focalisation¹⁸⁷.

Dans les lettres de voyage du président de Brosses, la présence du narrateur se manifeste dans les descriptions dans le but de minimiser l'interruption du récit du voyage. L'épistolier est d'ailleurs conscient de cette situation, une des exigences de la lettre étant de plaire à ses destinataires, et il introduit une lettre en écrivant: «N'êtes-vous pas bien las, mes chers amis, des longues descriptions que je vous faisais l'autre jour? N'aurai-je rien de plus amusant pour vous et pour moi, rien de plus vivant à vous dire?» (*LI*, p. 107.) Cependant, il ajoute ensuite répondre à la demande de ses correspondants quand il décrit. Il note dans la vingt-troisième lettre:

Vous êtes donc endiablés, tous tant que vous êtes, de vous obstiner ainsi à vouloir que je vous parle en détail de cette Rome, pour vous en dire mille choses communes que vous savez déjà et que personne n'ignore? [...] Vaille que vaille, puisque vous l'exigez, je vais vous envoyer successivement, de poste en poste, une demi-douzaine de feuilles où j'avais griffonné pour moi-même [...]. (*LI*, p. 169.)

Le président de Brosses utilise alors, bien évidemment à son insu, le procédé de focalisation, afin d'insérer ses descriptions dans le récit. Pour décrire l'ascension du mont Vésuve, il commence sa lettre comme suit: «Doucement, doucement, mon ami, ce n'est pas fait; [...] je vais vous faire faire un voyage de fatigue au sommet du mont Vésuve.» Puis, après le récit de l'ascension, il écrit: «Mais retournons un peu la tête pour jouir du plus beau spectacle qu'on puisse trouver en Europe.» (*LI*, p. 158-159.) Le

¹⁸⁷ Roland Le Huenen, «Qu'est-ce qu'un récit de voyage?», *loc. cit.*, p. 21.

destinataire est appelé à s'identifier peu à peu à la vision du destinataire. Ce procédé est souvent utilisé par le président tout au long de ses lettres.

De plus, celui-ci fait appel aux règles de la correspondance afin de limiter les longues descriptions. Dans la dix-neuvième lettre, il note après une énumération: «Ce sont toutes choses qui ne peuvent entrer dans une lettre, tout au plus pourraient-elles tenir dans un journal [...]» (*LI*, p. 146.) Dans la deuxième lettre, il avait prévenu son lecteur: «Vous figurez-vous que je vous écrirai souvent des épîtres de cette longueur?» (*LI*, p. 30.) Malgré cette affirmation et ce questionnement, le président de Brosses, et c'est paradoxal, rédige des descriptions. Ces prises de position sont un artifice rhétorique pour en minimiser l'impact.

Toujours dans le but de réduire les interruptions du récit par le travail descriptif, un des écrivains-voyageurs de notre corpus, Lahontan, utilise trois procédés particuliers que nous n'avons pas rencontrés dans les autres lettres de voyage du corpus, mais que nous tenons tout de même à relever : le morcellement de l'information, le croquis et la supériorité de la parole sur l'écrit.

Pour limiter ses descriptions, qui ne doivent pas rendre la lecture trop fastidieuse, Lahontan fait appel à un prétexte qui lui permet de morceler l'information descriptive : le manque de connaissance de l'environnement qui l'entoure. Ainsi, il écrit : « je ne manquerai point de vous instruire des choses à mesure que je les connoîtrai par moi-même. En attendant contentez vous de ce qui suit » (*NV*, p. 286); « comme je vous l'expliquerai lorsque j'en serai mieux informé » (*NV*, p. 311); « Je vous rendrai plus savant quand

je le serai moi-même » (*NV*, p. 289); « À l'égard du fleuve, je vous en ferai une description plus ample quand je le connoîtrai mieux » (*NV*, p. 262); « des Canots d'écorce dont je vous ferai la description quand je m'en serai servi » (*NV*, p. 275); « Il m'est impossible de vous donner cette satisfaction presentement, parce que je ne le [le commerce du Canada] connois pas encore assez à fond pour vous en pouvoir donner une idée distincte. » (*NV*, p. 452.) Cependant, il apparaît, notamment avec la description du Mississippi, que ce procédé est artificiel, l'épistolier choisissant délibérément de dévoiler l'information quand il le souhaite. Cette description débute comme ceci : « Tout ce que je puis vous dire du Fleuve de *Missisipi* avant que de le quitter [...] » (*NV*, p. 430.) L'emploi de la formule « Tout ce que je puis vous dire... » introduit une idée de restriction qui ne sera pas respectée par la suite, Lahontan continuant plus loin avec « Pour revenir à nôtre Fleuve » puis, enfin, avec « je finis l'article du Fleuve [...] ». (*NV*, p. 431.) Si cette description n'est pas très longue comparativement à certaines autres des *Nouveaux Voyages*, c'est que Lahontan avoue lui-même qu'elle ne devrait pas avoir sa place dans une lettre : « On y voit [sur les rivages du Mississippi] aussi d'autres bêtes & Oiseaux, dont je ne sçaurois vous parler, sans vous en envoyer un volume. Si je pouvois vous faire tenir la copie de mon Journal, vous y verriez jour pour jour des chasses & des pêches [...], & tout ce détail vous rebuterait par sa longueur. » (*NV*, p. 431.)

Les images remplaçant parfois les mots, Lahontan utilise le croquis pour réduire les descriptions, par exemple pour les rames (« Les Rames dont

ils [les canoteurs] se servent sont faites de bois d'érable de la manière que vous les voyez ici dépeintes », *NV*, p. 292-293), pour les raquettes (« Cette chasse se fait sur les néges; avec des *Raquettes* telles que vous les voyez désignées sur ce papier », *NV*, p. 325-326) ou pour les bateaux (« ils naviguoient avec des bateaux tels que vous les voyez ici dépeints », *NV*, p. 421). En ce qui concerne la situation stratégique de *Missilimakinac*, il y a une description verbale et une carte : « c'est assurément un endroit important; je veux vous en faire une description dont vous jugerez par le plan que j'y joins ». (*NV*, p. 366.)

Enfin, la préférence donnée à la parole pour évoquer certains sujets délicats fait partie de la stratégie de Lahontan pour éviter la description, ainsi que pour cultiver l'intérêt du lecteur. Par exemple, il écrit : « je n'oserois vous écrire cette affaire, de crainte que ma Lettre ne soit interceptée. [...] Je vous raconterai moi-même le fait » (*NV*, p. 382) ou bien « Je ne vous dis rien de son entrevuë avec Monsieur & Madame *de Denonville*, remettant de vous en faire le récit *inter privatos parietes* [entre quatre murs]. » (*NV*, p. 451.) Si, dans notre corpus, ces stratégies visant à réduire la fréquence de la description dans le récit du voyage sont uniques à Lahontan, elles nous ont paru intéressantes à relever, dans la mesure où elles peuvent être employées par d'autres épistoliers-voyageurs, notamment le croquis, prédécesseur de la photographie.

Tous les traits communs à l'écriture de l'absence que nous venons de voir, que ce soit pour exprimer cette absence (paradoxe

« euphorie/dysphorie », absence culturelle) ou bien pour chercher à minimiser l'importance de la (nécessaire) description dans la correspondance (figures de rhétorique, procédés narratifs) introduisent également le concept de temporalité dans l'analyse de la lettre de voyage. En cherchant à supprimer l'absence, les écrivains-voyageurs tentent non seulement de rendre la nouveauté et l'étrangeté lisibles pour le destinataire, mais également de lui faire « vivre » le voyage avec eux en insistant sur la simultanéité de l'action et de son récit. Nous allons maintenant, dans notre troisième chapitre, analyser les manifestations du temps dans la lettre de voyage.

CHAPITRE 3

LE TEMPS DANS LA LETTRE DE VOYAGE

La poétique que nous tentons d'élaborer se fonde sur l'analyse de l'absence et du temps épistolaires. Notre étude des lettres de voyage du corpus a montré que l'absence, notamment culturelle, y était massivement représentée. En revanche, le temps épistolaire, dans notre corpus à tout le moins, n'est pas beaucoup exprimé par les écrivains-voyageurs, et c'est ce qui explique que le présent chapitre soit moins important que les deux premiers. Deux principaux axes de la manifestation du temps dans les lettres de voyage y dirigeront notre réflexion : le temps externe, c'est-à-dire le temps du voyage qui s'exprime essentiellement par des réflexions liées aux déplacements physiques, prolongées dans le *topos* de la tempête en mer, mais également par des associations avec des thèmes comme la répétition, le travail ou l'écriture; le temps intérieur, qui montre l'évolution psychologique du personnage de l'écrivain-voyageur pour qui l'expression de ce que Benoît Melançon appelle des « lieux communs temporels » est source de réflexions sur la vie.

LE TEMPS EXTERNE OU LE TEMPS DU VOYAGE

Déplacements

L'expression du temps lors du déplacement physique est particulière à la lettre de voyage et elle s'incarne en plusieurs *topoi*. En effet, ce déplacement occupe une place très importante dans le récit et le traitement de sa temporalité y est central. Dans les *Lettres d'Afrique à madame de Sabran*, le chevalier de Boufflers accorde une attention particulière au temps lors des déplacements. De la même façon que le sentiment d'absence du

chevalier oscille du bonheur que procure la correspondance à la crainte de la mort avant la réunion avec l'être aimé, la temporalité du voyage va de l'espoir du temps du retour au désespoir provoqué par la lenteur du voyage.

Une des manifestations de la temporalité du voyage dans les *Lettres d'Afrique* est donc celle du temps du retour, de la réunion des deux amants, comme soutien moral. Benoît Melançon avance qu'« Au temps de la mémoire — le passé — répond nécessairement celui de l'espoir — le futur ¹⁸⁸. » Le futur représente bel et bien l'espoir du bonheur pour le chevalier : « j'aime à me représenter le plaisir que me fera ce congé [...]. Avec quelle joie, avec quelle ardeur je ferai les préparatifs du voyage! Avec quelle impatience je franchirai les mers! Une fois à terre, comme je volerai vers toi! » (*LA*, p. 193); « Encore trois ou quatre mois et j'oserai penser à te revoir. Voilà l'idée qui me soutient dans tous les moments et qui donne à mon esprit la stabilité qui manque à mon vaisseau » (*LA*, p. 319); « Tu n'imagines pas le plaisir que j'ai à penser qu'il n'y a plus entre toi et moi que le vaisseau qui me portera » (*LA*, p. 379); « Enfin, je te reverrai, voilà mon soutien, sans cela j'enverrais les quatre parties du monde à tous les diables. » (*LA*, p. 100.) Pourtant, si le futur est porteur d'espoir, il peut également être paradoxal. Écrivant : « ces projets qui me font trouver l'absence si longue et qui me donnent en même temps la force de la supporter [...] » (*LA*, p. 201), l'épistolier souligne la difficulté qui réside dans la construction de projets à long terme permettant de garder espoir et il renforce le sentiment du vide actuel. Malgré cet espoir de retour qui lui sert

¹⁸⁸ Benoît Melançon, *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle*, Montréal, Fides, 1996, p. 91.

de soutien moral, le chevalier, lors des deux voyages de retour vers la France, voit son amour et sa patience mis à rude épreuve.

La lenteur de la navigation rend les déplacements très longs et provoque le désespoir du chevalier¹⁸⁹. Le premier voyage de retour débute le 13 juin 1786 et se termine le 12 août 1786. Deux mois de navigation où les vents mettent à l'épreuve la patience et l'amour de Boufflers : « Mon pauvre courage ne s'attendait pas à de si rudes épreuves, aussi me manque-t-il de temps en temps. J'ai beau repousser les idées noires qui assiègent mon esprit, j'ai beau retenir les larmes qui me roulent dans les yeux, les idées noires et les larmes reviennent toujours. » (*LA*, p. 168.) Le second voyage de retour se déroule du 21 novembre 1787 au 25 décembre 1787. De la même façon, Boufflers exprime son découragement : « Je commence à me laisser abattre, je suis comme quelqu'un que j'aime tant : la moindre chose me ranime ou m'éteint, et dans ce moment-ci j'ai besoin de tout mon empire sur moi pour ne pas me désespérer. » (*LA*, p. 410.) La lenteur du voyage le désole : « Nous allons, mais si doucement, qu'il me faudrait des années pour arriver à toi » (*LA*, p. 408); « Nous allons un peu mieux qu'hier, mais les vents sont faibles et notre marche est si lente que je perds courage. » (*LA*, p. 417.) Les conditions climatiques déterminent l'humeur du chevalier (« Le vent tombe, et toutes mes espérances tombent avec lui », *LA*, p. 177) et sont la source d'une réflexion sur la mort :

¹⁸⁹ À propos de la correspondance écrite en mer, Pierre Berthiaume souligne ceci : « les missives restent quelque peu artificielles, par exemple dans le cas des lettres écrites en mer, qui ne peuvent atteindre leur destination avant un délai relativement long et qui ne remplissent plus exactement leur mission de donner des nouvelles et encore moins celle d'échanger des nouvelles. » (Pierre Berthiaume, *L'Aventure américaine au XVIIIe siècle : du voyage à l'écriture*, Ottawa-Paris-Londres, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1990, p. 212.)

Il semble que le vent n'ait voulu nous faire connaître ses faveurs que pour nous les faire mieux regretter, et pour répandre plus d'amertume sur les tristes jours que nous avons encore à passer à la mer, qui sont peut-être les seuls qui nous restent [...]. Il y a des moments où je voudrais que tout fût fini, et même que mon nom fût effacé de ta mémoire [...]. (LA, p. 183.)

Lors d'un voyage à l'intérieur des terres africaines, l'épistolier précise d'ailleurs : « la lenteur est pour moi l'image de la mort et tout ce qui retarde mon mouvement me semble en vouloir à ma vie ». (LA, p. 230.) Pour signifier son abattement devant l'absence de vents favorables, il use de la répétition : « Toujours et toujours la même chose » (LA, p. 252); « Aucune, aucune espérance. » (LA, p. 253.) Il exprime un sentiment d'isolement et d'immobilisme lorsqu'il compare l'océan à une prison¹⁹⁰ : « Le calme a été désespérant toute la nuit et toute la matinée, il me semblait que les vents étaient morts, qu'ils ne reviendraient plus au monde et qu'on m'avait donné l'océan pour prison. » (LA, p. 411.) En revanche, le chevalier exprime son bonheur lorsque les vents soufflent : « Le ciel nous a regardés d'un œil favorable, et nous a envoyés des vents tels que nous les aurions soufflés nous-mêmes [...]. Enfin, pour la première fois depuis mon départ, j'ai connu la joie et j'ai senti mon cœur s'épanouir un moment, en pensant qu'il n'est pas dit que je ne te reverrai point. » (LA, p. 165.) Enfin, à l'approche des terres françaises et de son retour définitif en France, il martèle son impatience : « Adieu, mon enfant, mon écriture te montre l'agitation du vaisseau et peut-être la mienne » (LA, p. 421); « L'impatience me dévore » (LA, p. 423); « Je le [le trajet] ferai hardiment et j'arriverai heureusement et je partirai promptement et je te verrai incessamment et je te baiserais comme

¹⁹⁰ Cette image d'« océan-prison » semble être récurrente dans le récit de la traversée en mer. Dans notre corpus, comme nous le verrons, l'abbé Robin l'utilise également.

je n'ai jamais baisé personne [...] » (*LA*, p. 424.) La temporalité du voyage se manifeste ici principalement de deux manières : le temps du retour vers l'être aimé est ressenti comme un soutien moral, alors que la lenteur des déplacements physiques exacerbe le sentiment de désespoir né de la souffrance due à l'absence.

De la même façon, Lahontan fait quelques remarques à propos des déplacements (notamment la traversée en mer) et de leur lenteur. Dès l'ouverture de la première lettre, il relativise ce qui a été écrit avant lui : « Je suis surpris que le Voyage du nouveau monde puisse tant effrayer ceux qui sont obligez de le faire, car je vous jure de bonne foi qu'il n'est rien moins que ce qu'on s' imagine. Il est vrai que la course est un peu longue, mais l'esperance de voir un nouveau païs ne permet pas qu'on s'ennuye en chemin. » (*NV*, p. 257.) L'espoir et l'impatience de la découverte et de la nouveauté font paraître le temps moins long à l'écrivain-voyageur. Cependant, comme les autres écrivains-voyageurs, Lahontan déplore à la longue la lenteur des déplacements, synonymes de perte de temps : « j'aurois bien voulu que le temps m'eût permis de la remonter jusqu'à sa source [la rivière Ouabach], mais n'y ayant point d'apparence, je remontais le Fleuve jusqu'à la Rivière des *Illinois* avec assez de peine, car le vent nous fut contraire pendant les deux premiers jours. » (*NV*, p. 430.) Le voyage dépend des conditions climatiques, ce que note Lahontan ainsi que d'autres épistoliers (notamment le chevalier de Boufflers) : « Nous n'attendons autre chose que le vent pour mettre en Mer. » (*NV*, p. 473.) Comme pour le chevalier de Boufflers, la conception du temps de Lahontan va de pair avec

les conditions météorologiques : si le climat est favorable, alors la navigation est rapide et efficace et le temps passe plus vite, mais si le ciel est défavorable, alors la navigation est lente, le bateau n'avance pas et le temps paraît interminable. La perception du temps est variable durant le voyage : elle alterne entre espoir, impatience et découragement. C'est cette même perception que l'on retrouve dans les *Lettres familières d'Italie*.

Devant l'impatience de la découverte se dressent la longueur des déplacements et les inconvénients du voyage. Dans la neuvième lettre, le président de Bosses fait part de son empressement à découvrir Venise: «Il y a vingt-cinq milles d'ici à cette fameuse ville, qui est un des plus grands termes de notre voyage: j'ai grande impatience de la voir.» (*LI*, p. 75.) Par ailleurs, il fait allusion au temps perdu en voyage: «Faites souvent mention ensemble de votre ami le Romain, qui n'espère plus arriver à sa nouvelle patrie, tant les contretemps l'impatientent.» (*LI*, p. 30.) À propos de la quarantaine que les voyageurs doivent subir à l'entrée de Venise, il note: «il fallut demeurer quinze heures à bailler aux corneilles.» (*LI*, p. 36.) Le voyageur lutte même contre le temps afin d'arriver aux étapes à l'heure voulue malgré les inconvénients naturels du voyage: «Rien de plus pressé que de nous jeter dans nos chaises pour prévenir le temps fatal.» (*LI*, p. 61.)

Enfin, le président rapporte qu'en voyage le temps est relatif et semble particulièrement long à certains moments: «le mauvais chemin et les roches désertes contribuaient, je pense, beaucoup à me la faire trouver si longue.» (*LI*, p. 133.) Le temps est également lié à l'absence, dans le sens où le voyageur est impatient de retrouver son pays et ses amis. Le président de

Brosses écrit dans la vingt-neuvième lettre: «je n'en suis pas moins travaillé au-dedans de l'impatience de me retrouver en France [...]» (*LI*, p. 251), puis, dans la trente-deuxième: «En général, je vais vous mener grand train tout le long de cette route-ci [...]. D'ailleurs, mon cher Neuilly, j'ai trop d'impatience de vous rejoindre [...]» (*LI*, p. 293.)

La tempête en mer

Cette alternance espoir/découragement dans la perception du temps en voyage apparaît être un des lieux communs de la lettre de voyage. La tempête en mer liée à la traversée en bateau, dont nous trouvons une mention explicite dans quatre de nos six œuvres, est également un *topos* de la littérature de voyage. Normand Doiron, dans *L'Art de voyager. Le déplacement à l'époque classique*, définit dans sa partie consacrée à la poésie du voyage les « rituels de la tempête en mer ¹⁹¹ ». Il cite d'ailleurs Lahontan pour illustrer « la tradition épique » née de la tempête en mer :

il n'est pas d'épopée sans tempête. [...] Les tempêtes représentent une part importante, sinon le principal ressort dramatique de ce poème de la mer [*L'Odyssée*]. Les voyageurs se souviendront des souffrances d'Ulysse, mais aussi des autres héros qui sondèrent l'abîme, ainsi qu'en témoigne sur un ton plaisant le baron de Lahontan : «j'étois si surpris de voir les flots s'élever jusqu'aux nûes que je fis alors plus de vœux à Neptune que le vaillant Idomenée lors qu'il pensa perir au retour de la guerre de Troye » [*NV*, p. 258] ¹⁹².

Plus tard, lors de son voyage vers la France, Lahontan décrit une autre tempête :

Il vaut mieux suivre la route & vous dire que nous essayâmes trois coups de vents effroyables, sans recevoir aucun coup de mer, & que

¹⁹¹ Normand Doiron, *L'Art de voyager. Le déplacement à l'époque classique*, Paris, Klincksieck, 1995, p. 163 et s.

¹⁹² *Ibid.*, p. 165.

nous singlâmes à mats & cordes 150 lieües, pendant la dernière de ces tempêtes qui dura trois fois vingt-quatre heures, soufflant du Nord-Oüest. Celle-ci fut si violente que les Matelots s'embrassoient & se disoient le dernier adieu, ne faisant plus qu'attendre le moment qu'un coup de Mer enfonçant l'arcasse de nôtre Vaisseau nous abîmat sans ressource. (*NV*, p. 507-508.)

L'évocation de la mort que l'on retrouve dans cet extrait fait partie des lieux communs de la tempête en mer. Normand Doiron explique que

La tempête, c'est l'irruption brutale d'un *autre temps* pendant lequel règne la terreur parmi l'équipage. [...] Au temps profane s'oppose avec violence le temps sacré de la tempête, réglé par les vagues s'abattant sur le navire, scandé par les jurons des marins et les invocations aux saints. [...] L'épreuve de la tempête représente ainsi un rituel de la fin du temps. D'abord parce qu'elle annonce aux voyageurs leur fin prochaine¹⁹³.

La perspective de la mort provoque la réflexion des écrivains-voyageurs, qui profitent de cet « autre temps » du voyage pour méditer sur la vie. Pour le chevalier de Boufflers, la tempête en mer est la source d'une réflexion philosophique sur son sens :

J'ai passé ce temps-là dans un recueillement intérieur qui me laissait jouir du contraste entre ce qui se passait au-dehors et au-dedans de moi : au-dehors les éléments déchaînés, au-dedans les passions amorties. Je réfléchissais en philosophe sur cette soif innée d'une supériorité quelconque qui entraîne l'homme loin de son bonheur, loin de son repos, loin de sa destination naturelle, pour lui faire braver tous les ennuis, toutes les privations, tous les dangers, pour le faire changer de mœurs, de nourriture, de climat et même d'élément. (*LA*, p. 193-194.)

La tempête en mer n'est pas toujours synonyme de réflexions profondes sur la vie. Le prince de Ligne, lui, ne fait que l'évoquer lorsqu'il écrit : « Même pour qu'il y eût de tout, nous avons essuyé une tempête, où deux ou trois galères ont échoué sur des bancs de sable. » (*LM*, p. 43-44.) Enfin, dans les

¹⁹³ *Ibid.*, p. 167.

lettres de voyage de l'abbé Robin, on trouve le *topos* de la longue traversée en mer où le temps semble ne pas avancer, avec l'image du bateau-prison, ainsi qu'un détournement du sens de la tempête en mer :

Languissant, resserré dans cette espece de prison, n'entendant presque du matin au soir que l'idiome barbare des Marins, j'étois peu propre à sentir & à méditer les beautés terribles de la mer; je la voyois avec indifférence s'agiter, bouillonner, blanchir, se rouler en montagne, s'entrechoquer avec fureur, s'élancer dans les airs en vapeur, traverser nos vaisseaux en dérivant sur eux des arcs menaçans; ou bien s'abaisser, s'unir, agrandir l'horizon, & ressembler bientôt à une masse huileuse, ayant encor un mouvement d'oscillation. (*NVAS*, p. 2.)

L'abbé Robin, contrairement aux autres épistoliers-voyageurs, pour qui la tempête en mer est source de méditation sur le sens de la vie et réflexion sur la mort, ne ressent que de « l'indifférence », ce qui est peu propice à une remise en question du sens de la vie.

Qu'elle soit une source de réflexion ou bien qu'elle n'inspire que de l'indifférence, la tempête en mer n'en est pas moins un lieu commun temporel de la littérature de voyage. Le temps épistolaire revient à des manifestations plus conventionnelles lorsqu'il s'exprime par un découpage chronologique, par exemple dans les lettres de mission, où le temps se décline selon le travail du missionnaire et par rapport à l'écriture.

Le temps dans les lettres administratives

Le traitement du temps dans les lettres administratives, par exemple, est différent de celui que l'on peut analyser dans les lettres familières. Bien que deux correspondances jésuites soient adressées à la famille (lettres du P. Rasles à son neveu et à son frère), leur contenu, comme celui des lettres plus

officielles, est déterminé par des règles temporelles spécifiques. Dans ces lettres principalement destinées à l'édification, l'évolution psychologique des personnages a peu de place par rapport au temps extérieur, qui est en revanche très présent et particulièrement précis. Dans plusieurs lettres constituées en grande partie de descriptions, le décompte des jours est indiqué de façon méthodique, de même que les heures auxquelles les événements ont lieu (« sur les six heures du soir », « sur les onze heures », « dès le grand matin » ne sont que quelques exemples parmi une quantité d'autres). Ce souci du détail par rapport à la durée des événements s'explique par la volonté de vérité qui anime chaque écrivain-voyageur et qui s'inscrit, au XVIII^e siècle, dans un désir de réhabilitation du récit de voyage¹⁹⁴. La préface à ce que l'édition de 1819 appelait les *Mémoires d'Amérique* met d'ailleurs l'accent sur cet aspect en établissant un pacte de lecture : « Le lecteur verra partout une grande attention à ne rien hasarder, à ne parler que de ce qu'on sait, que de ce qu'on a examiné, avec une sorte de scrupule, un goût d'observation qui se porte à tout [...] » (PR, p. 16-17.)

Dans les lettres administratives, le traitement du temps est lié, nous l'avons déjà mentionné, au travail du missionnaire. Sa mission consiste en la conversion la plus nombreuse et la plus rapide possible des « Sauvages ». Les Jésuites doivent obtenir des résultats rapidement afin d'assurer l'avenir de la Compagnie : on sait que leurs lettres avaient entre autres buts celui de

¹⁹⁴ En ce qui concerne cet aspect de la littérature de voyage et le désir de vérité qui en découle, nous renvoyons à la partie intitulée « Le souci de vraisemblance et de vérité » dans notre premier chapitre.

faire appel à la générosité des lecteurs¹⁹⁵. La journée du missionnaire, quand il n'est pas en voyage d'exploration, est découpée suivant les occupations de sa mission. Le père Marest introduit la présentation des activités de sa mission en écrivant : « Voici l'ordre que nous observons chaque jour dans cette mission. » (*PR*, p. 163.) Outre les messes du matin et du soir, à la mission du père Rasles, la journée se déroule ainsi : « Après la messe, je fais le catéchisme aux enfants et aux jeunes gens [...]. Le reste de la matinée, jusqu'à midi, est destiné à entendre tous ceux qui ont à me parler [...]. L'après-midi, je visite les malades [...]. » (*PR*, p. 73-74.) Puis il ajoute : « Au milieu de ces continuelles occupations, vous ne sauriez croire avec quelle rapidité les jours s'écoulent. » (*PR*, p. 74.) L'ampleur de la tâche à accomplir est telle que le temps semble passer trop vite. D'ailleurs, pour faire le bilan du travail des missionnaires, de nombreuses lettres font état d'années : « Il [le père de Creüilly] a travaillé pendant près de vingt ans à leur sanctification » (*PR*, p. 297); « il y a environ dix-huit ans que le P. Lombard et le P. Ramette se consacrèrent à cette mission ». (*PR*, p. 299.) On retrouve cette déclinaison du temps par la vie de la mission dans une lettre du père Margat : « Les jours ouvrables, on dit une première messe à la paroisse, que l'on sonne au lever du soleil. Il y en a une seconde de fondation, à sept heures, et une que l'on dit ordinairement, quand on le peut, à huit heures, et qui est pour les écoliers. » (*PR*, p. 281.)

¹⁹⁵ Pierre Berthiaume signale qu'« en décrivant les "églises" et les réductions de l'Amérique, en exposant les difficultés rencontrées par les Jésuites auprès des Amérindiens, les lettres édifiantes illustrent ce qui attend les futurs missionnaires, en plus d'en appeler à la charité des lecteurs. » (*Op. cit.*, p. 283.)

Dicté par la vie de la paroisse, ce découpage de la journée favorise, paradoxalement, le sentiment d'une fuite du temps. Le jésuite se voit souvent dans l'obligation d'accélérer le cours des événements s'il veut aboutir rapidement à des résultats concrets. Face à l'obstacle que représente l'incompréhension de la langue, le père Rasles souligne l'importance de l'apprendre rapidement afin de se mettre immédiatement au travail : « Pour abréger le temps, et me mettre plus tôt en état d'exercer mes fonctions, je fis choix de quelques Sauvages qui avaient le plus d'esprit, et qui parlaient le mieux. » (*PR*, p. 86.) De plus, l'immensité de la tâche à accomplir génère une prise de conscience du manque de personnel attelé à cette tâche. Le père Fauque écrit dans une lettre au Procureur des missions d'Amérique : « Pour le défricher [le champ], il faut du temps, et un plus grand nombre d'ouvriers que nous ne sommes. » (*PR*, p. 329.) Le temps, nécessaire pour l'évangélisation des « Sauvages », devient en quelque sorte l'objet d'une quête, tout comme l'argent, nécessaire à la survie des missions. L'urgence de convertir et d'arriver à des résultats s'explique aussi par le fait que les missionnaires croyaient les autochtones possédés par le mal, d'où la nécessité de gagner rapidement leur âme à Dieu.

Le temps de l'écriture est un autre aspect, moins développé, de la temporalité dans les *Lettres édifiantes et curieuses*. Tout occupé à sa mission évangélisatrice, le missionnaire trouve peu de temps pour écrire à sa famille. Ainsi, le père Rasles écrit à son neveu : « Depuis plus de trente ans que je vis au milieu des forêts avec les Sauvages, je suis si occupé à les instruire et à les former aux vertus chrétiennes, que je n'ai guère le loisir

d'écrire de fréquentes lettres aux personnes mêmes qui me sont le plus chères. » (PR, p. 72.) Le temps de l'écriture se mêle également aux conditions matérielles de la correspondance selon le père Vivier: « Nous n'avons ici qu'une seule occasion tous les ans de pouvoir faire tenir nos lettres en France; il faut donc consacrer une huitaine de jours à écrire sans relâche. » (PR, p. 234.) Le traitement du temps dans les lettres administratives est loin des « lieux communs temporels » de la lettre familière définis par Benoît Melançon, lieux communs que nous présenterons ultérieurement. La perception de la temporalité chez les missionnaires d'Amérique est influencée par leur travail plutôt que par un sentiment amoureux ou amical, comme c'est le cas dans les lettres familières.

Temps et exotisme

Dans le cas des *Lettres à la marquise de Coigny*, c'est encore une fois l'exotisme qui modèle la perception du temps. Le temps du voyage est l'occasion de rappeler à quel point l'Orient est un lieu fascinant par toutes les cultures qui s'y rencontrent. Lors d'un voyage à travers le désert, le prince écrit : « Je ne sais plus où je suis, ni dans quel siècle je suis. » (LM, p. 50.) D'ailleurs, « temps et espace, histoire et actualité, semblent se bouleverser pour former un syncrétisme culturel qui fascine le prince¹⁹⁶», écrit Hanz-Joachim Lope à propos de ce passage et de la description qui le suit. Cette cohabitation du présent et du passé est encore une manifestation

¹⁹⁶ Hanz-Joachim Lope, « Sur les traces d'Ovide. Présences de l'Antiquité dans les *Lettres de Crimée* », *Nouvelles Annales du prince de Ligne*, Hayez, tome II, 1987, p. 188.

de l'exotisme relié à l'Orient que nous avons abordé dans le chapitre sur l'absence.

Temps et répétition

Enfin, le temps du voyage est source de répétition dans la lettre¹⁹⁷; et cet aspect se rencontre surtout dans les *Lettres d'Afrique à madame de Sabran*. Le contrat épistolaire passé entre les deux amants, écrire tous les jours, introduit dès l'origine l'idée de la répétition dans la lettre. Outre la réaffirmation de l'amour (« Je te parlerai de deux choses qui n'en feront jamais qu'une, de toi que j'aime, de moi qui t'aime, je te dirai toujours la même chose. Mais cette chose-là est toujours nouvelle lorsqu'elle est toujours la même », *LA*, p.175), les conditions du voyage et les tâches quotidiennes du gouverneur du Sénégal font également l'objet de répétitions. Le chevalier de Boufflers fait même référence au président de Brosses qui, dans ses *Lettres familières d'Italie*, avait déjà signalé le problème : « Je suis comme M. le président de Brosses, [...] toutes les fois que je t'écris, je pourrais dire comme lui : Je recommencerais cent fois que ce serait toujours la même chose. » (*LA*, p. 58.) De nombreuses lettres font état de cette répétition : « Que veux-tu que je te dise de nouveau? » (*LA*, p. 62); « Je parie que je me répète cent fois dans cette suite de lettres sans suite [...] » (*LA*, p. 88); « si tu n'es point dégoûtée de lire de suite toutes mes lamentations répétées de mille manières, et qui pis est, souvent de la même, tu apprendras avec plaisir [...]. » (*LA*, p. 225.) Les longs voyages en mer

¹⁹⁷ « [Une] figure s'impose dans l'écriture de la lettre, celle de la répétition, cette " figure par excellence de la monotonie de la vie", selon la définition de Yuochi Sumi [...]. » (Benoît Melançon, *op. cit.*, p. 78.)

sont également le lieu de nombreuses répétitions sur les conditions de navigation; nous avons souligné précédemment l'importance de celles-ci dans la temporalité de la lettre. Pourtant, l'épistolier essaie de ne pas centrer sa correspondance uniquement sur ce sujet : « Je ne veux plus te parler de la mer, d'autant plus que j'aurais toujours les mêmes choses à te dire. » (*LA*, p. 268.) Malgré cette résolution, il ne peut s'empêcher de parler de l'influence du climat sur la navigation et chaque lettre de voyage en mer y revient.

Pour éviter ce problème de la répétition, les écrivains-voyageurs utilisent un artifice consistant à dire au destinataire qu'il a toujours la ressource de ne pas lire la lettre si celle-ci l'ennuie trop. Cet artifice est paradoxal, le destinataire ayant besoin de lire pour découvrir qu'il ne doit pas lire : « Je n'ai plus qu'une demande à te faire : c'est de ne pas lire un mot de tout ce que je t'écris depuis que je suis embarqué, car cela doit être aussi monotone et aussi triste que ma navigation [...] » (*LA*, p. 275); « Adieu, ma femme, je sens que je dois bien t'ennuyer, mais si cela me désennuie en seras-tu si fâchée? D'ailleurs n'as-tu point ta ressource ordinaire de ne pas me lire? » (*LA*, p. 370.) Boufflers utilise également le prétexte de l'amour pour justifier la lecture de la répétition : « on fait toujours les mêmes plaintes, mais ces plaintes-là ne lassent ni les oreilles, ni les yeux qui nous écoutent ou qui nous lisent, quand ils nous aiment. Ainsi, ma femme, je ne me fais aucun reproche de t'ennuyer tous les jours, ou d'une nouvelle manière ou de la même. » (*LA*, p. 88.)

La répétition, tout comme les situations générées par le déplacement (espoir, découragement, tempête en mer), les déclinaisons du temps par

rapport au travail et à l'écriture, représentent les diverses manifestations du temps épistolaire « externe » dans les lettres de voyage. Celles-ci sont également le lieu d'expression d'un temps « intérieur » qui suit l'évolution psychologique des personnages.

LE TEMPS INTÉRIEUR OU L'ÉVOLUTION PSYCHOLOGIQUE DE L'ÉCRIVAIN-VOYAGEUR

Cette manifestation du temps se rencontre principalement dans les *Lettres d'Afrique à madame de Sabran*, car, nous l'avons déjà mentionné, ce sont à la fois des lettres d'amour et des lettres de voyage. Ces lettres sont plus propices à l'expression d'un temps intérieur, dans la mesure où l'épistolier se confie davantage à sa correspondante. Pour cette analyse du traitement du temps « intérieur » dans les lettres de voyage, nous partirons des concepts de « lieux communs temporels » définis par Benoît Melançon dans sa poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle.

Lieux communs épistolaires

Nous avons vu que le sentiment d'absence dans les *Lettres d'Afrique à madame de Sabran* évolue au long de la correspondance. La souffrance qui lui est liée s'intensifie avec sa durée : l'épistolier passe du bonheur que procure la correspondance à la crainte de mourir, vers la fin du voyage, et par conséquent à une forme d'absence infinie. Le traitement du temps suit une évolution similaire, puisque le chevalier, plus âgé que la comtesse, a

peur que la vie ne lui offre pas le temps de connaître des retrouvailles avec elle. Pourtant, le temps est l'allié du chevalier lorsqu'il écrit : « Le temps passe, c'est là mon cri de guerre dans l'absence, et, sans cela, je n'aurai pas le courage de la supporter. » (*LA*, p. 202.)

Dans son chapitre sur le temps épistolaire, Benoît Melançon présente « quatre séries de lieux communs temporels » : l'amour éternel et unique, la lenteur de l'écoulement du temps, la perte de temps et sa fuite, et le temps réparateur¹⁹⁷. Dans les *Lettres d'Afrique*, on retrouve cette série de « lieux communs temporels ».

Le premier lieu commun, l'amour éternel et unique, s'exprime principalement de deux façons. Le chevalier de Boufflers réaffirme son sentiment pour madame de Sabran malgré la souffrance de la séparation : « Je ne puis te baiser d'ici comme de partout, et te jurer que tu es le point central de tous mes sentiments, de toutes mes idées, de toutes mes combinaisons [...]. En attendant, je te serre contre mon cœur, et je t'y enferme pour n'en jamais sortir » (*LA*, p. 38-39); « Malgré tout cela, je ne me décourage point. Nous sommes faits l'un pour l'autre, nous allons l'un vers l'autre comme le fer et l'aimant » (*LA*, p. 67); « tu verras que ton mari ne te perdait point de vue et qu'il t'aimait, et qu'il t'aime au moment où tu lis sa lettre et qu'il t'aimera jusqu'au dernier soupir. » (*LA*, p. 195.) Puis le chevalier exprime son amour unique en évoquant leur avenir, lorsqu'ils seront réunis après le voyage : « nous verrons naître un printemps perpétuel, où nous existerons l'un près de l'autre, l'un pour l'autre, l'un par l'autre,

¹⁹⁷ Pour une présentation plus détaillée des quatre lieux communs épistolaires, voir l'ouvrage de Benoît Melançon aux pages 79-85.

peut-être sous d'autres formes, mais qu'importe, pourvu que nous nous aimions » (*LA*, p. 128); « Le temps viendra où tout cela ne sera plus rien pour moi et où nous serons l'un à l'autre comme le lierre et l'arbre, qui vivent, croissent et meurent inséparables. » (*LA*, p. 223.) Penser au futur, à la réunion des deux amants permet à l'écrivain-voyageur de garder espoir devant la souffrance de la séparation.

On retrouve le deuxième lieu commun, le temps qui pèse à l'épistolier, dans la correspondance de Boufflers, car le temps lui semble long loin de sa maîtresse : « Voici un autre mois, ou pour mieux dire un autre siècle. Que la vie est longue, et qu'elle est courte! » (*LA*, p. 55); « Que le temps est long, ma femme, surtout quand la chose qu'on attend n'a point d'époque fixe [...] » (*LA*, p. 364); « Mon dieu, ma femme, que le temps et l'espace sont deux terribles choses quand je suis loin de toi. » (*LA*, p. 211.) Il évoque la relativité de la perception du temps : « Mais le temps n'est point comme l'espace, on ne le parcourt pas du train qu'on veut, sa marche est invariable et il faut la suivre. [...] sa vitesse apparente dans le plaisir, sa lenteur apparente dans le chagrin sont deux reproches que nous avons droit de lui faire. » (*LA*, p. 215.) Le sommeil, perçu par le chevalier comme un bienfait, car il permet une pause dans l'écoulement du temps, ne lui offre même pas le répit qu'il espère : « cette nuit même j'ai compté toutes les heures, ce qui allonge trop mon exil, car j'aurais presque le droit d'attendre que le sommeil abrégait mes ennuis d'un quart et je ne crois pas que depuis mon retour il ait pris plus d'un dixième de ma vie. » (*LA*, p. 376.)

Le troisième lieu commun, la fuite du temps, se manifeste de trois façons : la brièveté de la vie, les références à l'âge du chevalier et l'inexorabilité du temps qui passe. Boufflers évoque le temps futur des retrouvailles des deux amants et explique que, paradoxalement, les moments de bonheur mettent en évidence la brièveté de la vie : « Mais que ce bonheur-là sera cher, qu'il sera lent, qu'il sera court! Car enfin il ne durera que la vie, et cette vie-là raccourcit tous les jours » (*LA*, p. 97); « Il y a trop longtemps que je le dis à tout propos: *la vie est trop courte*. Mais je le dirai encore bien plus quand nous nous verrons, quand nous ne nous quitterons plus [...] » (*LA*, p. 156.) Le chevalier fait également référence à son âge pour souligner la fuite du temps. Il a onze ans de plus que la comtesse de Sabran et cette situation l'inquiète. En 1787, il écrit : « J'aurai bientôt quarante-neuf ans, et par conséquent bientôt cinquante, et alors, ce qu'on peut faire de mieux, c'est de vivre au jour la journée sans penser au passé ni à l'avenir [...] » (*LA*, p. 209); « Mais j'en reviens à ces quarante-neuf ans : comme ils sont venus vite, quoique souvent le temps m'ait paru bien long! » (*LA*, p. 296.) Boufflers évoque ailleurs la réunion des amants dans « quelque jolie maison », ce qui est l'occasion pour lui de rappeler son grand âge : « Mais que ce temps et que cette maison sont encore loin de nous et que la vieillesse est près de moi! » (*LA*, p. 289.) L'inexorabilité du temps qui passe rapproche le chevalier de la mort : « Voici le nouvel an [...]. Quelle triste perspective pour ce pauvre mari, qui sent que le temps le presse et qu'il n'a plus d'années à perdre! » (*LA*, p. 202); « tous ceux qui se sont mêlés de calendrier et tous ceux qui s'en mêleront auront beau faire : ils ne bâtiront

point de digues sur le fleuve du temps, ils ne feront point d'écluses le long de son cours. » (*LA*, p. 242.) Vers la fin du second voyage, il parle plus précisément de la mort : « Mais il y a longtemps que je sais et que je dis que la vie est une horloge dont toutes les heures retardent, excepté la dernière » (*LA*, p. 349); « je ne m'accoutume même pas à penser qu'il y a un terme imposé à la vie [...], j'aime à le reculer dans mes méditations intérieures et à espérer qu'avant que nous ne soyons morts on trouvera le secret de ne pas mourir [...]. » (*LA*, p. 411.) Le temps qui passe et l'inexorable rapprochement de la mort sont des préoccupations constantes pour le chevalier.

Le dernier lieu commun est celui « du temps comme possibilité de compensation, de consolation, de réparation¹⁹⁹ ». Le chevalier de Boufflers cherche à atténuer la longueur du temps de la séparation en adoptant une attitude fataliste : « C'est toujours avec plaisir que je vois retourner le sablier de chaque mois » (*LA*, p. 73); « espérons que chaque matin amènera son soir, que chaque nuit amènera un nouveau jour, et pensons que chaque instant nous rapproche. Nous sommes embarqués sur le grand fleuve du temps, qui suit toujours son cours et qui mène tout le monde où il doit aller » (*LA*, p. 147); « Mais enfin les heures coulent, elles emmènent les jours, elles entraînent les mois, et l'année s'écoulera, et nous nous reverrons. » (*LA*, p. 290.) Le souvenir des moments passés avec sa maîtresse représente un réconfort pour le chevalier : « le temps passé est pour nous un rêve charmant dont tous les détails restent gravés dans le souvenir, en

¹⁹⁹ Benoît Melançon, *op. cit.*, p. 85.

attendant qu'il se réalise. » (*LA*, p. 54.) Le temps peut enfin être réparateur : « Ma ressource est et sera toujours de penser que tout passe, le mal comme le bien, et que mal passé vaut mieux que bien passé. » (*LA*, p. 160.)

Le temps épistolaire du voyage s'exprime ici suivant les lieux communs de la lettre familière où l'épistolier, tout en exprimant le regret du passé perdu et la lenteur de l'écoulement du temps quand on est éloigné de l'être aimé, pense au futur et garde l'espoir de revoir bientôt sa maîtresse.

Lettres préromantiques

Le seul autre auteur de notre corpus qui prend conscience de la fuite du temps en voyage est le prince de Ligne. Cette prise de conscience provoque chez lui une réflexion sur le sens de son existence. Nous avons vu que ces lettres pouvaient être considérées comme « préromantiques »²⁰⁰, et c'est ce qui expliquerait ce traitement du temps, car l'individualité y est davantage explorée. C'est essentiellement dans la cinquième lettre que l'on trouve les principales considérations sur le temps, car c'est là que le prince de Ligne fait un retour sur sa vie. On peut y repérer une série de lieux communs épistolaires sur le temps. Tout d'abord, le temps qui passe rappelle la brièveté de l'existence humaine : « Je ramasse ici près, dans le vieux Kherson, des débris de colonnes d'albâtre. Je rencontre des bouts d'aqueduc et des murs, qui me présentent une enceinte aussi grande à la fois que Londres et Paris. Je dis : " Ces deux villes passeront comme celle-là. " [...] Mes réflexions, qui me mènent au ravage du temps, me ramènent à

²⁰⁰ Nous renvoyons au deuxième chapitre.

celui de mon cœur. » (*LM*, p. 63-66.) À cet égard, Hanz-Joachim Lope note que « ces méditations [...] débouchent sur une casuistique moraliste qui souligne le caractère éphémère des civilisations [...]. Ce texte veut démasquer le caractère précaire de toute création humaine devant l'histoire²⁰¹. » Ces réflexions sur la fuite du temps provoquées par le spectacle des ruines entraînent une interrogation sur la mort et sur la vanité de la gloire. Le prince de Ligne explique que c'est grâce à son écriture qu'il témoignera de son existence après sa mort :

Pourquoi, me dis-je à moi-même, plutôt [que d'être] occupé à méditer sur les beautés de la nature, ne pas en jouir dans le doux repos dont je suis idolâtre? C'est que je m'imagine que ce lieu-ci m'inspirera, et qu'à tant d'extravagances se joint encore celle d'une petite gloriole d'auteur. Je ne serai plus? Eh bien! On me lira : c'est le moyen de ne pas cesser d'être. (*LM*, p. 63.)

Enfin, l'épistolier, pour conclure sa lettre sur ses méditations, affirme que la journée qu'il vient de décrire a changé sa vie et qu'il ne l'oubliera pas: « Ô Parthenizza! Ô séjour enchanteur, qui m'avez rappelé à moi-même. Ô Parthenizza, vous ne sortirez jamais de ma mémoire. » (*LM*, p. 72.) Le voyage et l'évocation particulière du temps que celui-ci engendre (la vue des ruines fait prendre conscience de la brièveté de la vie) s'inscrivent dans l'évolution psychologique de l'écrivain-voyageur.

Peut-on aussi facilement distinguer temps « externe » et temps « intérieur »? Un procédé rhétorique de la lettre pousse à croire que non. Les écrivains-voyageurs, dans le but de minimiser la description qui est une pause dans le récit, utilisent souvent l'impératif. À ce propos, Benoît

²⁰¹ Hanz-Joachim Lope, *loc. cit.*, p. 189.

Melançon remarque que « L'impératif de la première personne sert [...] à la constitution d'une temporalité commune à l'épistolier et à son destinataire²⁰¹. » Dans les *Lettres familières d'Italie*, les verbes à l'impératif, qui permettent au lecteur d'accompagner le voyageur, introduisent de nombreuses descriptions et on les retrouve dans plusieurs lettres: «Remarquez», «Figurez-vous», «Notez», «Continuons», «Revenons à». Lahontan utilise le même procédé: «Imaginez-vous», «Jugez». Il emmène le destinataire avec lui lorsqu'il écrit: «Mais ne quittons point ce dernier Village, sans vous dire ce que c'est.». (*NV*, p. 410.) Dans des moments comme ceux-là, il n'existe qu'un seul temps, intimement partagé.

Après cette analyse rapide du traitement du temps dans la lettre de voyage, nous constatons que celui-ci est peu pris en considération par les épistoliers en voyage, à l'exception du chevalier de Boufflers. Le temps du voyage se décline de plusieurs façons principalement sous la forme de *topoi*: des remarques sur les déplacements physiques — lenteur et inconvénients nés du déplacement — et sur les différentes perceptions du temps qu'ils provoquent (avec notamment l'importance du retour); des propos sur la tempête en mer, source de réflexions approfondies (ou non), qui semble être le plus récurrent des *topoi*; des manifestations de la figure temporelle de la répétition. Par ailleurs, on remarque quelques manifestations du temps propres à certains types de lettres: temps du travail et de l'écriture dans les lettres des missionnaires; perception du temps fondée sur la fascination du pays dans les lettres du prince de Ligne;

²⁰¹ Benoît Melançon, *op. cit.*, p. 311

temporalité commune entre l'épistolier et son destinataire dans les lettres d'amour. Le temps intérieur est peu exprimé dans notre corpus, même si, paradoxalement, nous avons vu que la présence de l'intimité et donc de l'expression du *moi* s'intensifiait dans les lettres familières au XVIII^e siècle. L'évolution psychologique de l'écrivain-voyageur se donne à lire surtout dans les *Lettres d'Afrique à madame de Sabran*, car ce sont à la fois des lettres d'amour et des lettres de voyage, et dans les *Lettres à la marquise de Coigny*, ce qui peut, entre autres facteurs, s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'une œuvre rédigée vers la fin du siècle et qui peut être considérée comme « préromantique ». Dans ces deux séries de lettres de voyage, le temps est source d'un retour sur soi et de réflexions sur le sens de la vie; ce n'est pas le cas le plus fréquent.

CONCLUSION

Notre projet d'élaboration d'une poétique de la lettre de voyage au XVIII^e siècle nous a amenée à nous demander pourquoi les écrivains-voyageurs ont choisi ce support pour mettre par écrit le récit de leur voyage. Nous avons vu que, jusqu'au XVIII^e siècle, l'évolution historique du genre du récit de voyage l'a conduit vers une demande grandissante de véracité, ce qui expliquerait le choix de la lettre, considérée (à tort) pour être plus « vraie » que les autres genres. De plus, l'importance nouvelle accordée à l'individualité de l'écrivain-voyageur — qui se manifeste de plus en plus clairement au XVIII^e siècle — trouve un champ d'application particulièrement adéquat avec la forme épistolaire, qui autorise, dans une certaine mesure, l'expression de l'individualité de l'épistolier. Enfin, la lettre — « la forme du XVIII^e siècle », pour reprendre les mots d'Anne Chamayou — semble être en parfaite adéquation avec le récit de voyage sur les plans formel et thématique : sur le plan formel, la liberté que permet le genre de la lettre a séduit les écrivains-voyageurs; sur le plan thématique, on constate que le voyage sert de prétexte à l'entreprise de correspondance en concrétisant l'absence (il faut être absent pour écrire une lettre), tout en permettant une classification et une transmission des informations. Ces quelques caractéristiques de la lettre de voyage au XVIII^e siècle ont servi de points de départ à notre réflexion sur des éléments de sa poétique, qui se fondaient sur l'analyse de l'absence et du temps épistolaires.

L'étude du corpus a montré que l'absence reçoit un traitement particulier dans la lettre de voyage. Elle y est double: elle est physique et culturelle. L'absence physique — concrétisée dans le paradoxe « euphorie-

dysphorie » selon le modèle proposé par Benoît Melançon — s'exprime principalement dans les *Lettres d'Afrique à madame de Sabran*, dans lesquelles la destinataire est la maîtresse de l'écrivain-voyageur, le chevalier de Boufflers. En revanche, l'absence culturelle est présente dans toutes les lettres du corpus et s'incarne dans le manque du pays et de sa bonne société. Pour faire oublier cette absence au destinataire et pour créer l'illusion que le voyageur est présent auprès de lui, l'épistolier-voyageur utilise plusieurs moyens : le dialogue, la description, la comparaison et l'emploi de figures de rhétorique telles que l'ellipse, la prétérition, l'hyperbole, la focalisation, le morcellement de l'information, le croquis et la supériorité de la parole sur l'écrit. On constate que l'épistolier-voyageur se trouve confronté aux mêmes problèmes que le voyageur qui écrit son récit sous une autre forme, à savoir la difficulté de lier la narration et la description. Il lui faut en effet se substituer au regard du destinataire pour lui faire voir ce qu'il ne voit pas et souvent n'imagine pas (car l'objet de la description est d'une totale nouveauté). Les longues descriptions étant une interruption dans son récit, l'épistolier tente dans la mesure du possible de les limiter. Pour ce faire, il a surtout recours à la comparaison, qui lui permet de ramener un objet inconnu à un objet connu. Par rapport à la lettre familière, l'omniprésence des procédés comparatifs et descriptifs constitue un traitement spécifique de l'absence dans la lettre de voyage.

Les épistoliers-voyageurs écrivent donc l'absence de diverses façons : par la souffrance de la séparation en même temps que par la joie de recevoir des nouvelles du correspondant; par le manque du pays et de ses

amis; par la tentative de supprimer l'absence culturelle en dialoguant, en décrivant, et en comparant, voire en refusant de dire la différence et la nouveauté.

En ce qui concerne notre deuxième axe d'analyse, le temps épistolaire, nous avons constaté que celui-ci était relativement peu représenté par les écrivains-voyageurs, sauf dans les *Lettres d'Afrique à madame de Sabran*. Dans notre corpus, le temps épistolaire est surtout présent par une temporalité « externe », que nous avons définie comme le temps du voyage. Pour nos épistoliers-voyageurs, le temps se décline en fonction des déplacements, souvent sources d'inconvénients matériels qui font paraître le temps plus long, notamment lors des déplacements maritimes qui inspirent alors l'image de « l'océan-prison ». De plus, la tempête en mer — un des lieux communs du récit de voyage — se retrouve également souvent dans les lettres de voyage. Cette tempête en mer est source, pour les épistoliers-voyageurs, de réflexions philosophiques sur la vie et son sens, à l'exception de l'abbé Robin qui ne vit cette situation qu'avec indifférence. La seconde temporalité que nous avons envisagée, la temporalité « intérieure », qui décrit l'évolution psychologique du voyageur, est seulement représentée dans les *Lettres d'Afrique à madame de Sabran*. Dans ces lettres, le chevalier de Boufflers écrit le temps en utilisant des lieux communs épistolaires, ceux mis au jour dans la poétique de la lettre familière proposée par Benoît Melançon. Ces lieux communs, parce qu'ils expriment les sentiments de l'épistolier-voyageur devant l'éternité de l'amour, la relativité de la perception du temps loin de l'être aimé ou bien

l'action réparatrice du temps qui passe, permettent de considérer l'évolution psychologique de l'écrivain. Les autres épistoliers de notre corpus ne font pas du tout appel à ces lieux communs épistolaires, et c'est ce qui explique en partie la faible représentation du temps dans nos lettres de voyage.

On peut dès lors se demander pourquoi le temps « intérieur » est si peu présent dans les lettres de voyage de notre corpus. En effet, au XVIII^e siècle, la lettre, nous l'avons montré dans le premier chapitre, semble être le lieu d'expression d'une relative intimité qui permet au destinataire d'exprimer son *moi*. Il semble alors paradoxal que l'épistolier-voyageur choisisse ce support d'écriture sans y exprimer davantage ses sentiments personnels. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation. Tout d'abord, le souci de vraisemblance et de vérité, prédominant dans l'esprit de l'épistolier-voyageur au XVIII^e siècle, le conduisait peut-être à ne pas trop exprimer ses états d'âme pendant le voyage. Ensuite, l'« épaisseur » du destinataire pourrait contribuer à cet état de chose, car, nous l'avons vu, dans certaines correspondances, le destinataire est plus un prétexte pour rédiger un récit de voyage sous forme de lettres, qu'un ami ou une personne à qui l'on confie ses sentiments de voyageur. La personnalité même du destinataire semble aussi primordiale, car les lettres où l'on voit le plus apparaître les sentiments de l'épistolier sont celles où le voyageur écrit à l'être aimé, en l'occurrence sa maîtresse. Enfin, pour certains épistoliers-voyageurs, le voyage est peut-être davantage une quête de savoir qu'une recherche de soi : les lettres administratives ne sont pas des lettres d'amour.

Au terme de ce mémoire, nous constatons également que les *Lettres d'Afrique à madame de Sabran* sont particulièrement intéressantes pour notre analyse, tant sur le plan de l'absence que sur le plan du temps épistolaires. Il convient de s'interroger sur cet état de fait. Est-ce parce que ce sont des lettres hybrides, c'est-à-dire des lettres de voyage et des lettres d'amour? L'écriture à la personne aimée, restée loin de l'épistolier-voyageur, permet peut-être de mettre particulièrement en relief l'absence et le temps. Ou bien, est-ce le pacte épistolaire passé entre les deux amants, à savoir écrire tous les jours, qui provoque cet état de fait? À écrire chaque jour d'une si grande distance, on est davantage conscient, par le geste d'écriture, du vide laissé par l'absence et du temps qui reste avant les retrouvailles. Pour confirmer ou infirmer ces hypothèses, il serait intéressant d'analyser d'autres lettres de voyage où les épistoliers sont des amants. En exacerbant ainsi les sentiments, par la séparation durable et lointaine comme dans le cas des *Lettres d'Afrique à madame de Sabran*, on peut se demander si le voyage, qui en principe favorise la prise de conscience de soi dans la différence lors de la rencontre avec l'Autre, ne devient pas encore plus une prise de conscience de soi dans l'absence de l'être aimé.

BIBLIOGRAPHIE

A- TEXTES DU CORPUS

Boufflers, chevalier de, *Lettres d'Afrique à madame de Sabran* [1875 pour le premier voyage et 1905 pour le second voyage], préface, notes et dossier de François Bessire, Paris, Babel, coll. « Les épistolaires », 1998, 451 p. (Abréviations : *LA*)

Brosses, président de, *Lettres familières d'Italie* [1799], Bruxelles, Éditions Complexe, coll. « Le regard littéraire », 1995, 339 p. (Abréviations : *LI*)

Ligne, prince de, *Lettres à la marquise de Coigny* [1801], édition présentée et annotée par Jean-Pierre Guicciardi, Paris, Desjonquères, coll. « XVIII^e siècle », 1986, 122 p. (Abréviations : *LM*)

Nouveaux voyages de Mr le baron de Lahontan dans l'Amérique septentrionale [1703], dans *Œuvres complètes*, édition critique par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1990, tome 1, 277 p. (Abréviations : *NV*)

Peaux-rouges et Robes noires. Lettres édifiantes et curieuses des jésuites français en Amérique au XVIII^e siècle [1702-1776], édition établie et présentée par Isabelle et Jean-Louis Vissière, Paris, Éditions de la différence, coll. « Outre-mers », 1993, 397 p. (Abréviations : *PR*)

Robin, abbé, *Nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale* [1783], À Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, Turnhout (Belgique), Time-Life, fac-similé de l'édition de 1783, 1984, 224 p. (Abréviations : *NVAS*)

B- TEXTES CRITIQUES

Berthiaume Pierre, *L'Aventure américaine au XVIII^e siècle : du voyage à l'écriture*, Ottawa-Paris-Londres, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1990, 487 p.

Bideaux Michel, « Le voyage littéraire : genèse d'un genre », *Littérales*, 7, 1990, p. 179-199.

Bloch Oscar et Walther Von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, 682 p.

Bray Bernard, « Le hibou et l'aigle : correspondance(s) entre Voltaire et le prince de Ligne », dans *La Lettre au XVIII^e siècle et ses avatars*, textes réunis et présentés par Georges Bérubé et Marie-France Silver, Toronto, Éditions du Gref, coll. « Dont actes », 14, 1996, p. 389-403.

Broc Numa, *La Géographie des philosophes : géographes et voyageurs français au XVIII^e siècle*, Paris, Éd. Ophrys, 1976, 595 p.

Chamayou Anne, « Une forme contre les genres : penser la littérature à travers les lettres du XVIII^e siècle », dans *Penser par lettre*, s. la dir. de Benoît Melançon, Actes du colloque d'Azay-le-Ferron, mai 1997, Montréal, Fides, 1998, p. 241-253.

Chamayou Anne, *L'Esprit de la lettre (XVIII^e siècle)*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Perspectives littéraires », 1999, 202 p.

Chevalier Élisabeth, « Les *Lettres sur l'Italie* du peintre Antoine-Laurent Castellen (1772-1838). Du voyage vécu (1797-1799) au voyage écrit (1819) ou les illusions perdues », dans *Le Second Voyage ou le déjà-vu*, études réunies par François Moureau, Paris, Klincksieck, coll. « Littérature des voyages », 1996, p. 49-62.

Chupeau Jacques, « Les récits de voyage aux lisières du roman », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 77, 3-4, mai-août 1977, p. 536-553.

Côté-Lachapelle Aline, « Le discours du récit de voyage et ses effets chez Lahontan », *Études littéraires*, 10, 1-2, avril-août 1977, p. 195-219.

Dictionnaire européen des Lumières, publié sous la dir. de Michel Delon, Paris, Presses universitaires de France, 1997, xxii/1128 p.

Doiron Normand, « De l'épreuve de l'espace au lieu du texte : le récit de voyage comme genre », dans Bernard Beugnot (édit.) « Voyages, récits et imaginaire », *Papers on French Seventeenth-Century Literature*, Paris-Seattle-Tubingen, coll. « Biblio 17 », XVI, 1984, p. 15-31.

Doiron Normand, *L'Art de voyager. Le déplacement à l'époque classique*, Paris, Klincksieck, 1995, 258 p.

Doiron Normand, « L'art de voyager. Pour une définition du récit de voyage à l'époque classique », *Poétique*, 73, 1998, p. 83-108.

Duchêne Roger, « Du destinataire au public, ou les métamorphoses d'une correspondance privée », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 76, 1, 1976, p. 29-46.

Dupriez Bernard, *Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris, 10/18, coll. « Domaine français », 1984, 541 p.

Ferland Rachel, « Les *Lettres au cher fils* d'Élisabeth Bégon à la limite du genre épistolaire », *Dire*, 10, 1, automne 2000, p. 14-15.

Goulemot Jean Marie, « Tensions et contradictions de l'intime dans la pratique des Lumières », dans *L'Invention de l'intimité au siècle des Lumières*, études présentées par Benoît Melançon, *Littérales*, 17, 1995, p. 13-21.

Grassi Marie-Claire, « Naissance de l'intimité épistolaire (1780-1830) », dans *L'Invention de l'Intimité au siècle des Lumières*, études présentées par Benoît Melançon, *Littérales*, 17, 1995, p. 67-76.

Grassi Marie-Claire, *Lire l'épistolaire*, Paris, Dunod, coll. « Lire », 1998, 194 p.

Harder Hermann, *Le Président de Brosses et le voyage en Italie au dix-huitième siècle*, Genève, Slatkine, 1981, 508 p.

Laborie Jean-Claude, *La Mission jésuite du Brésil. Lettres et autres documents (1549-1570)*, Paris, Chandeigne, coll. «Magellane», 1998, 351 p.

Le Huenen Roland, « Le récit de voyage : l'entrée en littérature », *Études littéraires*, 20, 1, printemps-été 1987, p. 45-61.

Le Huenen Roland, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage? », *Littérales*, 7, 1990, p. 11-27.

Liechtenhan France-Dominique, « Le voyageur ou *Peregrinationum scriptor*; un homme de métier à la fin du grand siècle », dans *Écrire le voyage*, textes réunis par Gyorgy Tverdota, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1994, p. 143-152.

Lope Hanz-Joachim, « Sur les traces d'Ovide. Présences de l'Antiquité dans les *Lettres de Crimée* », *Nouvelles Annales du prince de Ligne*, Hayez, tome II, 1987, p. 175-193.

May Georges, « La littérature épistolaire date-t-elle du dix-huitième siècle? », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. LVI, 1967, p. 823-844.

Melançon Benoît, *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle*, Montréal, Fides, 1996, 501 p.

Melançon Benoît, « Les limites du dialogue : Lahontan, les Jésuites, Bougainville », dans *Dialogisme culturel au XVIII^e siècle*, s. la dir. de J.M. Goulemot, Tours, Université de Tours, U.F.R. de lettres, coll. « Cahiers d'histoire culturelle », 4, 1997, p. 15-30.

Montalbetti Christine, *Le Voyage, le monde et la bibliothèque*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Écriture », 1997, 260 p.

Mortier Roland, compte rendu des *Lettres à la marquise de Coigny*, *Revue d'histoire littéraire de la France*, 88, 4, juillet-août 1988, p. 776-777.

Moura Jean-Marc, *Lire l'exotisme*, Paris, Dunod, 1992, 238 p.

Ouellet Réal, « La fin du voyage. Hasard et parodie chez Lahontan », *Études françaises*, 22, 2, automne 1986, p. 87-96.

Ouellet Réal, « Les *Histoires* d'Hérodote et la relation de voyage en Amérique », *Cahiers des études anciennes*, 23, 1990, Hommage à la mémoire de Ernest Pascal, tome I, p. 159-167.

Ouellet Réal, « La Nouvelle-France », *La Licorne*, 27, 1993, p. 11-31.

Ouellet Réal, « À la découverte de Lahontan », *Dix-huitième siècle*, 27, 1995, p. 322-333.

Ouellet Réal, « Épistolarité et relations de voyage », dans *La Lettre au XVIII^e siècle et ses avatars*, textes réunis et présentés par Georges Bérubé et Marie-France Silver, Toronto, Éd. du Gref, coll. « Dont actes », 14, 1996, p.179-199.

Pageaux Daniel-Henri, « Voyages romanesques au Siècle des lumières », *Études littéraires*, 11, 1968, p. 205-214.

Pasquali Adrien, *Le Tour des horizons. Critique et récits de voyage*, Paris, Klincksieck, coll. « Littérature de voyage », 1994, 179 p.

Pioffet Marie-Christine, *La Tentation de l'épopée dans les Relations des Jésuites*, Québec, Septentrion, 1997, 300 p.

Rajotte Pierre, *Le Récit de voyage au XIX^e siècle: aux frontières du littéraire*, Montréal, Triptyque, 1997, 260 p.

Roudaut Jean, « Quelques variables du récit de voyage », *La Nouvelle Revue française*, 377, 1984, p. 58-70.

Roudaut Jean, « Récit de voyage », dans *Encyclopedia Universalis*, Paris, tome 19, 1989, p. 630-636.

Smith Amy Elizabeth, « Travel Narratives and the Familiar Letter Form in the Mid-Eighteenth Century », *Studies in Philology*, 95, 1, 1998, p. 77-96.

Wetzel Andreas, *Partir sans partir. Le récit de voyage littéraire au XIX^e siècle*, Toronto, Édition Paratexte, 1992, 212 p.

Wolfzettel Friedrich, *Le Discours du voyageur. Le récit de voyage en France, du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Perspectives littéraires », 1996, 334 p.